

N° 153

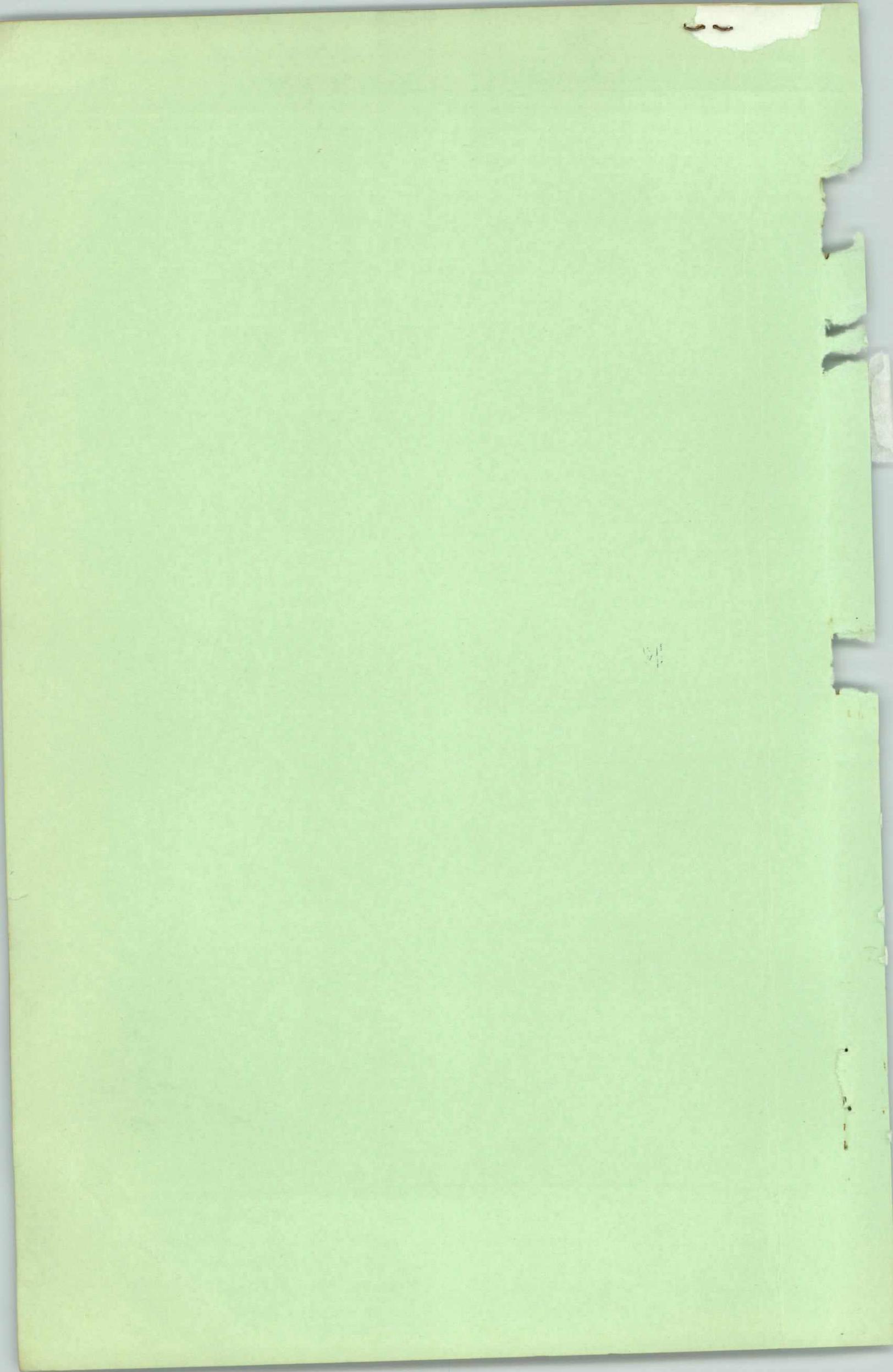
DOC OCIR CAF3 N°3

OFFICE DES CAFES

153

RAPPORT ANNUEL 1984

"O.C.I.R. CAFE"



ERRATA.

P.36 : 7e colonne :

8.071.021

KIGALI H.P. :

5.505.763

KIBUYE :

86.375.744

TOTAL :

10.170.6

10.170.6

10.170.6

10.170.6

10.170.6

10.170.6

10.170.6

OFFICE DES CAFES

" OCIR CAFE "

RAPPORT DE L'EXERCICE 1984

Etabli par la Direction de l'OCIR CAFE

Pour le Conseil d'Administration de l'Office.

DEPARTMENT OF JUSTICE
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION

"MIRAGE"

REPORT OF THE DIRECTOR

Established by the Bureau of Investigation

For the Council on Administration of the Office

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
AVANT PROPOS	
SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE L'OCIR CAFE SUIVANT A.P. N° 309/11 du 19/9/1978	
<u>CHAPITRE I. : ADMINISTRATION GENERAL</u>	3
1. Introduction	3
2. Réunions du Conseil d'Administration	3
3. Missions à l'étranger	9
4. Les 20 ans d'activités de l'Office	17
5. Administration du Personnel	21
6. Section des Etudes et Programmes	27
<u>CHAPITRE II. : PRODUCTION</u>	28
A. SECTION PRODUCTION CAFE	28
1. Introduction	28
2. Propagande Agricole	28
2.1. Outillage agricole	28
2.2. Pépinières	30
2.3. Lutte phytosanitaire	31
2.4. Centres de dépulpage	32
3. Visites sur le terrain	34
4. Statistiques caféicoles	34
5. Caféiers Umuganda de Kanombe	37
6. Conclusions générales	42
B. SECTION PRODUCTION "AUTRES CULTURES"	43
1. Introduction	43
2. Personnel de terrain	43
3. Situation des germoirs et des pépinières	44
4. La distribution des plants en milieu rural	46
5. Plantation en milieu rural et recensement	47
6. Situation phytosanitaire	48
7. Travaux de replantation et de récolte du quinquina à Mwito et à Ntendezi par l'OCIR CAFE	49
8. Conclusions générales	51
<u>CHAPITRE III. : SERVICE COMMERCIAL</u>	52
A. SECTION LICENCES ET TAXATION	52
1. Contrôle du Conditionnement et de l'Entreposage	52
2. Echantillonnage	52
3. Travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité	53
4. Administration et émission de certificats de qualité et d'origine	53
5. Conclusion	54

.../...

B. SECTION IMPORTATION ET EXPORTATION 57

Première partie : exportation de café en 1984 57

I. Analyse du marché 57

II. L'offre et la demande 62

III. Exportations rwandaises en 1984 63

Deuxième partie: exportation des écorces de quinquina 66

Troisième partie : Importations 68

I. Commandes antérieures livrées en 1984 68

II. Dossiers ouverts et terminés en 1984 68

III. Dossiers en cours 69

IV. Dossiers du Projet Café et Cultures Vivrières 71

C. SECTION PROPAGANDE 90

I. Publication des revues agricoles 90

A. Publication du Bulletin Agricole du Rwanda 90

1. Le Comité de Rédaction 90

2. Les articles parus dans le Bulletin Agricole du Rwanda 17e année 1984 94

B. Publication de la Gazette Umuhinzi-Mworozi 92

Articles parus dans la Gazette Umuhinzi-Mworozi 93

C. Aperçu sur la situation financière de la Publication des revues 94

II. Propagande caféicole 96

CHAPITRE IV. : SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

i. Introduction 97

ii. Etat d'exécution du budget au 31/12/1984 98

iii. Commentaires 101

Etat d'exécution du budget au 30/09/1984 103

Prévisions budgétaires révisées : Exercice 1984 110

A. COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE 112

I. Fonctionnement 113

II. Propagande 118

III. Egalisation 118

...../.....

.....

.....

.....

.....

	<u>Pages</u>
B. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT	120
1. Introduction	120
2. Activités	120
2.1. Achats	120
2.2. Entretien bâtiments	124
2.3. Appellation des immeubles	124
2.4. Contrôle des stocks et organisation du transport	129
2.5. Vente véhicules, matériel et mobilier usagés	129
2.6. Gestion véhicules	133
3. Conclusion	138
C. INSPECTION ET CONTENTIEUX	139
1. Introduction	139
2. Du contrôle	139
3. Du contentieux	140

SECTION GÉNÉRALE DE PRÉSENTATION

151 1. Introduction

152 2. Activités

153 2.1. Objectifs

154 2.2. Étendue géographique

155 2.3. Qualification des membres

156 2.4. Structure de l'organisation et organisation de l'activité

157 2.5. Ventes et autres aspects de l'activité

158 2.6. Évaluation financière

159 3. Conclusion

SECTION GÉNÉRALE DE PRÉSENTATION

160 1. Introduction

161 2. De contrôle

162 3. De contrôle

163

164

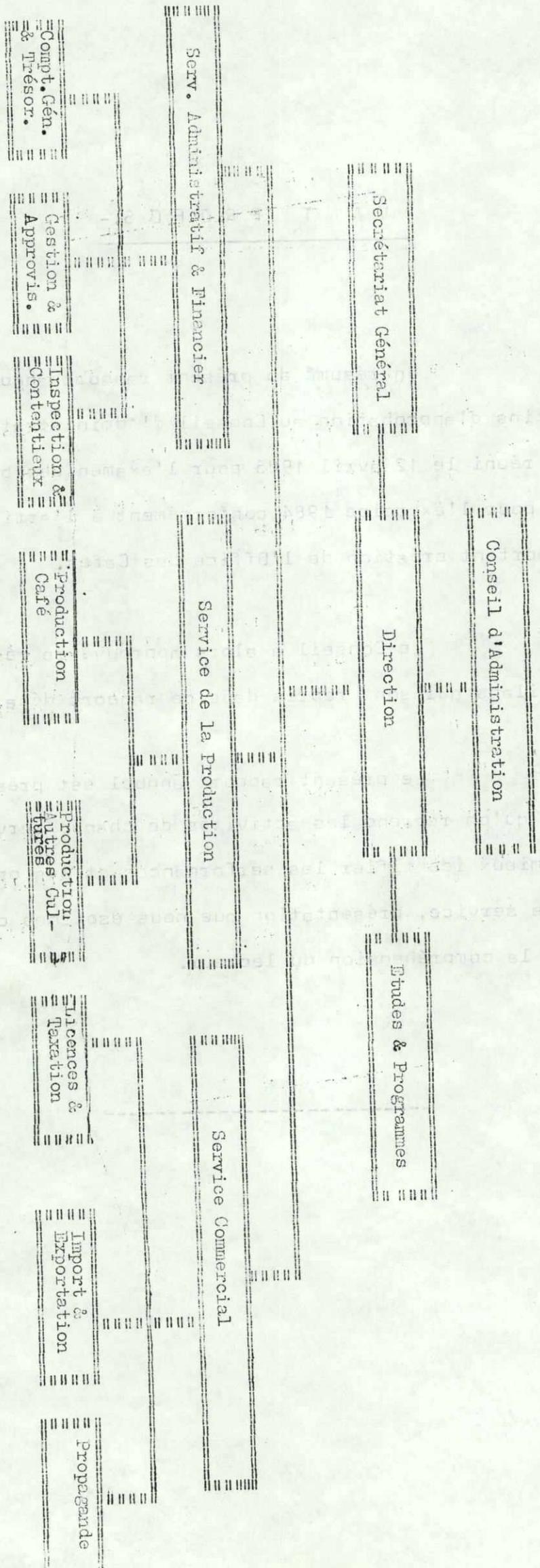
AVANT PROPOS.-

Un résumé du présent rapport annuel a été soumis aux fins d'approbation au Conseil d'Administration de l'OCIR CAFE réuni le 12 avril 1985 pour l'examen des bilans de l'Office pour l'exercice 1984 conformément à l'article 8 du décret-loi portant création de l'Office des Cafés.

Le Conseil a alors approuvé ce résumé ainsi que les bilans qui sont repris dans ce rapport détaillé.

Le présent rapport annuel est présenté de telle façon qu'on reprend les activités de chaque service et section pour mieux identifier les performances et les problèmes de chaque service, présentation que nous espérons claire pour faciliter la compréhension du lecteur.

SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE L'OCCIR CAME SUIVANT A.P. N° 309/11 du 19/9/1978



CHAPITRE I.: ADMINISTRATION GENERALE

1. Introduction

Conformément aux dispositions statutaires, l'Office est administré par un conseil d'Administration composé de cinq membres y compris le Président. Le Conseil d'Administration en place durant l'exercice a été nommé par l'Arrêté Présidentiel n° 92/05 du 27 février 1981 pour un terme de 3 ans renouvelable et est composé des membres suivants:

- Monsieur GAHAMANYI Léopold, Président
- Monsieur RUGARAVU Apollinaire, Administrateur
- Monsieur MAHARANGARI Augustin, Administrateur
- Monsieur NTIYAMIRA Anastase, Administrateur
- Monsieur BYIRINGIRO Jean Baptiste, Administrateur

Le même Commissaire du Gouvernement nommé en 1981 en la personne de Monsieur SIMBIZI Félix, a surveillé la gestion de l'Office tandis que le contrôle financier a été assuré par les commissaires aux comptes nommés en 1982. Il s'agit de Messieurs LISHIRABAKE Augustin et MUNYAMBARAGA Narcisse.

L'Organigramme en vigueur depuis septembre 1978, est resté en place.

Dans ce cadre il convient de noter cependant le transfert au mois d'août 84 du responsable de la section comptabilité générale et trésorerie vers la centrale comptable de la Présidence de la République ainsi que la mise en disponibilité du juriste qui assurait l'intérim de la Section Inspection et Contentieux.

Enfin, l'exercice 1984 a été marqué par les festivités marquant les 20 ans d'existence de l'Office, anniversaire fêté sans grandes manifestations en cette année placée sous le signe de l'austérité, mais qui n'a pas manqué de retracer l'évolution des activités de l'Office depuis sa création le 30 juillet 1964.

Le présent chapitre reprendra les diverses décisions du Conseil d'Administration, un bref aperçu sur les missions effectuées à l'étranger, un aperçu sur les 20 ans d'existence de l'Office, les éléments concernant l'administration du personnel ainsi que les dossiers traités par la Section Etudes et Programmes.

2. Réunions du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration a tenu 4 séances.

LE 23 MARS 1984

1. Examen des bilans de l'Office pour l'exercice 1983

Après l'approbation du compte rendu de la dernière réunion, le Conseil a examiné les bilans de l'Office pour 1983, comprenant le rapport d'activités présenté en résumé et la situation comptable.

Concernant le résumé du rapport annuel, le Conseil en a approuvé la présentation mais a recommandé pour le rapport détaillé d'indiquer à la fin de chaque chapitre les perspectives pour l'année suivante.

Pour les bilans de l'exercice 1983, le Conseil les a également approuvés avec recommandation de conformer la présentation du compte quinquina à celle des autres comptes.

2. Divers

2.1. Indemnités de fonction pour l'agent chargé de la Section Inspection et Contentieux

Le Conseil était favorable à l'accord d'une telle indemnité compte tenu des services rendus par l'agent mais a recommandé à la Direction de s'assurer d'abord des dispositions statutaires à ce sujet et de présenter ensuite le cas pour décision à la prochaine séance.

2.2. Régularisation des dossiers du Personnel du Projet Café et Cultures Vivrières.

Le Conseil a accepté la nomination de ces agents, recrutés directement par le Directeur du Projet, avec effet à la date de leur entrée en service.

2.3. Promotion des Agents

Le Conseil a accepté la promotion des agents proposés par la Direction et qui remplissaient les conditions.

LE 24 AVRIL 1984

1. Préparation de la campagne café 1984/1985

Après l'approbation du compte rendu de la dernière réunion, le Conseil a examiné les divers problèmes concernant la campagne café.

Il a approuvé l'initiative qu'avait prise le Directeur de réunir les commerçants acheteurs de café parche pour les sensibiliser à la détérioration constante de la qualité de notre café qui peut être causée par le mélange du bon et mauvais café lors du ramassage et a exprimé l'espoir d'une amélioration de la qualité du café.

Le Conseil a insisté ensuite sur l'amélioration du système d'accueil au niveau de Rwandex et le contrôle régulier des balances par les agents du Ministère des Finances et de l'Economie.

Le tableau indicatif des prix pour cette campagne fut également approuvé, le Directeur étant chargé de finaliser avec la S.T.I.R. le coût du transport. Le prix au producteur fut maintenu au niveau des années passées, la conjoncture actuelle ne permettait pas une augmentation.

.../...

Une suggestion fut avancée à soumettre aux autorités compétentes en vue d'examen pour l'avenir; il s'agit de la suppression des droits de sortie sur le café en faveur de l'augmentation du prix au producteur.

La rémunération de Trafipro a été également maintenue à son niveau bien que ladite coopérative avait signalé qu'elle ne participerait plus à la campagne café si sa rémunération n'était pas augmentée. Le Conseil a jugé que l'augmentation demandée n'était pas justifiée et que si la TRAFIPRO persistait dans sa position, il y aurait lieu de choisir certains commerçants à qui l'opération serait confiée.

Dans le cadre de la commercialisation, le Conseil a été informé que la société ETIRU a introduit au Ministère des Finances et de l'Economie une demande d'agrément en qualité d'exportateur de café. Il a recommandé de maintenir le système de commercialisation actuel, à savoir, commercialisation avec Drucafé comme courtier, l'OCIR CAFE vendant directement de petites quantités pour assurer le contrôle jusqu'à ce qu'il ait maîtrisé le mécanisme pour pouvoir contrôler les autres exportateurs éventuels. On pourrait accepter à la rigueur un second courtier mais pas un autre exportateur.

Le Conseil a accepté ensuite la proposition du Directeur de porter le nombre de sacs composant un lot, de 250 à 275, pour se conformer à l'exigence du système de transport par conteneurs.

Enfin, le Conseil après avoir été informé de l'évaluation des exportations pour cette campagne ainsi que du niveau des prix, a proposé l'ouverture de la campagne café le 2 mai 1984 avec possibilité pour les Préfets de retarder si nécessaire de 2 ou 3 semaines le début des achats dans leurs Préfectures en tenant compte de la disponibilité du café.

2. Divers :

2.1. 20e anniversaire de l'OCIR CAFE

Le Conseil a donné les recommandations pour marquer cet événement.

2.2. Indemnités d'intérim pour le responsable de la section Inspection et Contentieux.

Après consultation de la législation sur lesdites indemnités, le Conseil a constaté qu'il n'était pas habilité à les accorder à cet agent car elles sont consécutives à un commissionnement par l'autorité nantie du pouvoir de nomination.

2.3. Mission aux Etats-Unis d'Amérique et en Allemagne

Le Conseil a été informé de l'intention du Directeur de se rendre prochainement aux Etats-Unis d'Amérique et en Allemagne pour contacter les acheteurs de notre café en compagnie de Monsieur Drew de Drucafé et a approuvé cette initiative qui rentre dans l'amélioration de la commercialisation.

2.4. Nomination d'un agent

Enfin, le Conseil a approuvé la nomination dans le cadre des agents de l'Office, d'un agronome qui travaille actuellement dans les paysannats Mayaga et qui a été transféré à l'Office sur demande de la Direction pour s'occuper de la caféiculture dans cette région.

LE 4 SEPTEMBRE 1984

1. Examen des prévisions budgétaires 1985

Le Conseil a examiné les prévisions budgétaires préparées par la Direction et les a trouvées réalistes à part les deux ajustements ci après :

- stabilisation transport café: ce poste a été jugé sous-estimé, compte tenu de l'exécution du budget en cours et antérieur et a été augmenté de 10.000.000.- passant de 40 à 50 millions.
- Salaires manoeuvres temporaires : les prévisions ont été jugées trop élevées et ramenées au chiffre du budget en cours soit 50.074.020.

Les prévisions budgétaires furent donc arrêtées comme suit :

- Pour le Fonds de Fonctionnement :
 - 390.003.824.- en dépenses d'exploitation
 - 23.008.000.- en dépenses d'investissements et autres dépenses, et
 - 498.809.000.- en recettes.
- Pour le Fonds d'Egalisation :
 - 532.867.200.- en recettes, rien n'a été prévu en dépenses, le Fonds d'Egalisation étant positif pour le cours pris comme base à l'élaboration des prévisions.
- Pour le Fonds de Propagande :
 - 23.545.200.- en dépenses et
 - 26.762.000.- en recettes.

2. Retrait des actions de l'OCIR CAFE dans l'AMIRWANDA

Après avoir entendu les explications du Directeur sur la situation actuelle de la société et les propositions avancées, le Conseil a décidé le retrait des actions de l'Office et leur vente à l'AMI à 9.000 Frs/action tout en y conservant deux pour éviter la liquidation de la société faite du nombre exigé des actionnaires pour une telle société.

3. Divers

3.1. Recrutement d'un agent pour le Dispensaire

Le Conseil a accepté la candidature proposée pour occuper le poste d'infirmière au dispensaire de l'Office en remplacement de l'Assistant Médical qui est parti poursuivre ses études.

.../...

3.2. Situation du marché et estimation de la production

Le Conseil fut satisfait d'apprendre que les cours ont été favorables sur le marché mondial et qu'ils pourraient se maintenir : On peut espérer une moyenne annuelle de 134 cents la livre pour notre café. De même pour la production, le Conseil a appris avec satisfaction qu'elle avait augmenté d'une façon sensible et que le record de 30.000 tonnes serait atteint cette année.

3.3. Problème de transport du café

Le Conseil a été également informé des problèmes intervenus dernièrement dans le transport du café vers Mombasa suite à la décision des autorités kenyannes de réduire le tonnage de camions, ce qui allait contribuer à l'augmentation du coût du transport et pourrait causer des difficultés aux camions que cette décision avait surpris en cours de route.

3.4. Problème RWAKINA

Le Conseil ayant pris connaissance de la situation de cette société a approuvé la nécessité pour la partie rwandaise de tenir ferme : s'il faut une augmentation du capital, il faut un changement dans la gestion.

3.5. Proposition de commissionnement d'un agent

Le Conseil a chargé le Directeur de proposer au Président de la République le commissionnement de l'agent qui assurait l'intérim de la Section Gestion et Approvisionnement dont le titulaire avait été démis de ses fonctions l'année passée.

3.6. Intérim de la Comptabilité

Le Conseil fut informé du transfert du responsable de la section Comptabilité Générale et Trésorerie à la Centrale Comptable et de la proposition de l'agent qui devait en assurer l'intérim. La proposition fut acceptée à l'unanimité.

LE 20 NOVEMBRE 1984

1. Examen du Plan de Travail 1985 du Projet Café et Cultures Vivrières

Le Conseil a examiné et approuvé après quelques modifications le Plan de Travail 1985 du Projet ainsi que les prévisions budgétaires s'y rapportant. Ce plan qui constitue une continuation du Plan de Travail 1984 est formé de plusieurs volets :

- le volet infrastructures qui dans le Plan actuel est réduit du fait que la plupart des bâtiments prévus ont été construits;
- le volet vulgarisation qui comporte les thèmes essentiels suivants : production et utilisation des fumiers, caféiculture, lutte anti-érosive, semences améliorées;

- le volet appui à l'agriculteur surtout par la fourniture des semences améliorées qui est confronté à l'insuffisance des champs de multiplication des semences;
- le volet recherche qu'il est envisagé de redynamiser et d'élargir le champ d'action dans d'autres zones du pays;
- le volet suivi et évaluation.

Le Conseil a recommandé pour la prochaine fois d'établir un tableau des réalisations permettant de voir l'évolution du Projet pour une évaluation de son action et de présenter les prévisions budgétaires en fonction des volets et explications contenues dans le Plan de Travail afin d'en faciliter l'examen.

Il a recommandé également de sensibiliser les autorités administratives locales à la gestion des infrastructures mises en place par le Projet en leur faveur pour qu'elles puissent en assurer le suivi éventuel à la fin du Projet.

2. La révision du budget 1984

Après l'approbation des comptes rendus des deux dernières réunions, le Conseil a examiné la demande introduite par la Direction pour une révision du budget suite aux dépassements qui n'ont pas pu être évités à certains postes alors que d'autres seraient excédentaires à la fin de l'année.

Le Conseil a jugé les explications du Directeur bien fondées et a accepté en conséquence les transferts proposés ainsi que la proposition d'augmentation du budget pour combler l'écart négatif du compte "Stabilisation transport du café" dû à une augmentation très sensible de la production.

3. Divers

3.1. Promotion des agents.

Le Conseil a approuvé la promotion des agents proposés qui remplissaient les conditions.

3.2. Recrutement des agents

Il a également approuvé l'engagement de deux candidats proposés par la Direction, le premier en remplacement du comptable transféré à la Centrale Comptable et le second pour s'occuper des statistiques d'exportation du café.

Conseil fut informé par la même occasion du départ du juriste qui assurait l'intérim de la section Inspection et Contentieux; ce poste étant également vacant.

3.3. Réduction des loyers pour les maisons occupées par les agents de l'Office

Le Conseil a accepté la proposition du Directeur concernant la réduction de ces loyers.

.../...

3.4. Rédaction du Bulletin Agricole

Le Conseil a été informé de la nécessité de nommer un nouveau comité de Rédaction et a chargé le Directeur de contacter les personnes susceptibles d'en faire partie et de constituer avec le Président un nouveau Comité à lui soumettre à la prochaine séance.

Il fut enfin informé des négociations en cours avec l'ISAR pour que ce dernier participe au financement de ce Bulletin dont le caractère devient de plus en plus scientifique et même pour la reprise future de cette rédaction par l'ISAR.

3. Missions à l'étranger

Durant cet exercice, l'Office a effectué sept missions à l'étranger :

- quatre à l'Organisation Internationale du Café
- deux dans le cadre d'information du personnel du Projet Café et Cultures Vivrières, et
- une à l'Organisation Interafricaine du Café.

Du 2 au 13 Avril 1984

Une délégation s'est rendue à Londres pour participer à la 41^e session du Conseil International du Café.

Cette session avait pour but, d'une part, de faire le bilan sur le fonctionnement de l'Accord de 1983 sur le café entré en vigueur en octobre 1983 et d'autre part, d'établir les contingents de base à appliquer pour les 2 prochaines années caféières. C'est cette dernière question qui intéressait particulièrement la délégation rwandaise car chaque fois que le Conseil établit les contingents de base, la part du Rwanda est révisée et peut être modifiée.

Concernant l'Accord International du Café, le Conseil a noté que les conditions nécessaires pour son entrée en vigueur définitive n'étaient pas encore remplies et une résolution a été prise de proroger jusqu'au 30 septembre 1984 le délai pour le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation. Des demandes de participation ou de renseignements en vue de participation éventuel à l'Accord ont été également notées, les discussions se poursuivaient entre le Directeur Exécutif et les pays concernés. Ces derniers avaient accepté une invitation à participer à la session du Conseil en qualité d'observateurs.

Le Conseil a noté une faiblesse des exportations durant les 6 premiers mois de l'année caféière et a décidé de transférer 1 million de sacs du trimestre juillet-septembre au trimestre avril-juin 1984. La question concernant les exportations et les importations de café en provenance ou à destination des pays non membres n'a pas pu trouver de solution, le groupe chargé de l'étude de ce problème a promis au Conseil de le résoudre avant la fin de l'année.

Quant à l'établissement des contingents de base pour les deux prochaines années, le Conseil a décidé la création des groupes de travail qui se réuniraient en juin et juillet 1984 pour examiner la répartition et faire rapport à la réunion de septembre 1984.

Enfin, le problème qui a particulièrement intéressé notre pays concerne la répartition des déficits déclarés par les pays de l'annexe 2. Certaines délégations prétendaient que le Rwanda et le Burundi ayant un statut particulier ne devaient pas y participer alors que les dispositions de l'Accord à ce sujet sont assez claires et qu'il n'y a aucun fondement juridique d'exclure ces 2 pays dans la répartition des déficits. Finalement, il a été proposé d'instituer une commission consultative pour résoudre ce différend.

DU 4 au 8 juin 1984

Une délégation s'est rendue encore une fois à Londres pour participer à la première réunion du groupe de travail des pays producteurs chargé de l'examen de la répartition des contingents pour les deux prochaines années.

Cependant, la situation du marché (hausse exagérée des prix) en ce moment là a rendu nécessaire une réunion du Comité Exécutif de l'Organisation à laquelle tous les pays producteurs devaient participer ce qui a réduit considérablement le temps prévu pour les réunions des groupes de travail.

Le Comité Exécutif a alors pris diverses mesures pour enrayer la hausse, notamment la distribution immédiate du quota du dernier trimestre de l'année caféière (juillet-septembre) à l'exception de 2 millions de sacs tenus en réserve pour faire face à une éventuelle baisse exagérée des cours.

Il a en outre autorisé le Directeur Exécutif à distribuer les déficits déclarés par les membres exportateurs auxquels il n'est pas attribué de contingent de base.

Malgré l'opposition de certains pays d'Amérique latine, le Rwanda et le Burundi ont bénéficié de cette redistribution où notre part a été de 708 tonnes portant notre contingent de 27.000 à 27.708 tonnes.

Quant à la réunion des pays producteurs, il convient d'abord de noter que le Rwanda faisait partie du groupe B composé de tous les membres producteurs auxquels il n'est pas attribué de contingent de base.

Concernant l'augmentation de la part de ce groupe, tous les pays étaient unanimes pour dire qu'il fallait augmenter le pourcentage de 4,2 % réservé à ce groupe.

.../...

Quant à la détermination des critères de redistribution à l'intérieur du groupe, les participants n'ont pas pu se mettre d'accord et ont décidé que le Secrétariat de l'Organisation Internationale du Café allait préparer les statistiques les plus récentes pour un examen approfondi lors de la prochaine réunion du groupe en juillet 1984.

Du 24 au 30 juin 1984

Une délégation du Projet Café et Cultures Vivrières s'est rendue au Burundi pour visiter le Projet de développement de la caféiculture de Ngozi qui a évolué en la Société Rural de Développement du Buyenzi ainsi que l'Office des Cultures Industrielles du Burundi. La délégation a eu l'occasion d'apprécier dans la Province de Ngozi la conduite des plantations caféicoles, l'utilisation du compost des pulpes, la technologie des usines de lavage et le déparchage des cafés burundais. Les pratiques rencontrées dans les institutions visitées dont l'utilité n'est pas à douter sont nombreuses. Celles dont l'application profiterait à nos agriculteurs sont entre autres :

- l'installation de deux compostières sur chaque station de dépulpage pour recueillir les pulpes des cafés pour utilisation comme engrais sur les plantations de café et sur les cultures vivrières. Cette pratique sera appliquée dans le cadre du Projet Café et Cultures Vivrières au cours de l'année 1985
- l'installation d'un fossé d'infiltration des eaux de lavage sur chaque station de dépulpage
- l'utilisation des engrais chimiques sur les caféiers, la perte de fertilité dans nos plantations de café n'étant pas encore complètement maîtrisée malgré les efforts considérables déployés pour assurer un paillage permanent. Le Projet Café et Cultures Vivrières compte commencer cette opération à titre démonstratif dans les plantations les mieux paillées
- la plantation des caféiers le long des pistes serait utile, à exiger et à faire respecter; les avantages de cette organisation étant nombreux.

Du 23 au 29 juillet 1984

Une délégation s'est rendue encore une fois à Londres pour participer à la réunion du groupe de travail des pays producteurs auxquels il n'est pas attribué de contingents de base pour l'examen de la répartition des contingents pour les deux prochaines années. Lors de la précédente réunion du groupe de 6 au 8 juin 1984, les participants avaient demandé au Secrétariat Général de l'Organisation de leur préparer des statistiques qui seraient examinées dans la présente réunion.

.../...

Il s'agissait donc d'analyser ces statistiques pour en dégager les critères qui pourraient venir à l'appui de contingents plus élevés tant pour le groupe dans son ensemble que pour les membres du groupe considérés individuellement.

Les arguments suivants furent retenus pour demander un contingent plus important pour le groupe :

le principe de sacrifice jusqu'à présent consenti par le groupe si l'on considère la production exportable par rapport au contingent du groupe pour l'année caféière 1983/84

les petits producteurs devraient bénéficier d'une certaine protection comme par le passé et bénéficier d'une augmentation annuelle allant de 5 à 10 %, augmentation automatique qui était octroyée aux pays de l'annexe 2 dans l'Accord de 1976 sur le café.

la prise en compte de demandes d'augmentation faites par un certain nombre de pays, sans toutefois porter préjudice à d'autres qui n'en ont pas fait expressément.

Quant à la répartition des contingents à l'intérieur du groupe, les membres se sont séparés sans se mettre d'accord sur une proposition quelconque et ont décidé de reprendre les discussions en septembre. En fait, la pratique est que les contingents individuels se fixent à la dernière minute des négociations par un groupe restreint de pays.

Concernant le cas du Rwanda, notre statut dans l'Accord a fait encore l'objet d'attaques de la part de certains pays de l'Amérique latine qui ne voudraient pas que nous puissions participer à la redistribution de déficits déclarés par les autres pays non soumis aux contingents de base, mais en attendant que ce différend soit tranché par le Conseil, le Comité Exécutif nous a autorisé à participer à cette redistribution portant notre contingent de 27.000 à 30.205 tonnes.

Du 28 Août au 18 septembre 1984

Une délégation s'est rendue au Canada, dans le cadre de la formation des agents, pour visiter 5 cabinets d'experts-comptables et constater sur place les méthodes de vérification comptable.

Au retour la délégation est passée au bureau de la Banque Mondiale à Nairobi pour aplanir certaines difficultés rencontrées au sujet des demandes de remboursement et de l'acheminement du courrier entre Washington et l'OCIR CAFE et le Proiet Café et Cultures Vivrières.

A l'issue de ce voyage d'études, la délégation a recommandé un stage de courte durée pour un ou deux agents de l'Office en matière de vérification et de l'informatique.

Tous les cabinets visités étaient d'accord pour recevoir ces stagiaires mais la préférence de la délégation allait aux cabinets suivants :

- SAMSON BELAIR pour l'informatique et

- COOPERS & LYBRAND pour la vérification.

.../....

Du 8 Septembre au 1 octobre 1984

Une délégation de l'Office a participé à la 42e session du Conseil International du Café à Londres.

Le Conseil qui, comme à chaque fin de l'année caféière, devaient résoudre une série de problèmes liés principalement aux contingent et aux marges des prix, a été précédé par une réunion du groupe des producteurs qui devait élaborer des propositions à soumettre au Conseil sur les questions suivantes:

- La révision de la répartition du marché pour les deux années caféières à venir (1984/85 et 1985/86);
- l'examen de l'ordre du jour du Conseil pour présentation d'une position commune sur le contingent annuel global et sur la fourchette des prix.

Le groupe des producteurs, après avoir entendu les rapports des 2 groupes de travail qui s'étaient réunis en juin et juillet 1984, a décidé:

- 1) le maintien du statu quo en ce qui concerne la répartition des contingents
- 2) la fixation du contingent global à 58 millions de sacs;
- 3) la proposition aux consommateurs d'une fourchette des prix pour l'année caféière 1984/1985 allant de 125 cents EU/lb à 155 cents EU/lb, contre 115 et 145 de l'année dernière.

Le Conseil, après l'adoption de l'ordre du jour et des documents habituels a examiné les diverses questions inscrites à son ordre du jour.

1. Concernant la participation à l'Accord, le Conseil ayant appris que les conditions de son entrée en vigueur n'étaient pas encore remplies en ce qui concerne les membres exportateurs et compte tenu qu'il y avait encore 9 membres qui appliquaient l'Accord à titre provisoire a adopté une résolution de proroger jusqu'au 30 septembre 1985 le délai dans lequel ces pays peuvent déposer leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation.

Le Conseil a également examiné et approuvé les demandes d'adhésion à l'Accord présentées par la Zambie et le Cuba en qualité de membres exportateurs.

2. S'agissant du fonctionnement de l'Accord, l'année caféière 1983/84 aura connu un mouvement inhabituel: le contingent global initialement fixé à 56,2 millions de sacs a subi 5 ajustements en hausse et un ajustement en baisse et s'est établi à la fin de l'année caféière à 60,2 millions de sacs.

Pour l'année caféière 1984/85 et 1985/86 un contingent annuel global a été fixé à 61 millions de sacs dont 1 million de sacs serait retiré du contingent global si la moyenne des 15 jours du prix indicatif composé est égal ou inférieur à 135 cents EU/livre; et une autre tranche de 1 million serait retiré si la moyenne des 15 jours du prix indicatif

.../...

composé est égale ou inférieur à 135 cent EU/livre; et une autre tranche de 1 millions de sacs serait retiré si la moyenne de 15 jours du prix indicatif composé est égale ou inférieure à 130 cents EU/livre 15 jours après la date de la première réduction.

Tandis que pour la répartition des contingents entre les membres exportateurs, les consommateurs ont accepté la proposition des producteurs de maintenir le statu quo, mais le Conseil a accordé à certains pays qui avaient présenté des demandes d'augmentation de leur contingent, une allocation spécial à ajouter à leurs contingents annuels pour les années 1984/85 et 1985/86.

Le pourcentage de 4,2 réservé aux membres figurant à l'annexe 2 de l'Accord, à l'exception du Burundi et du Rwanda, a été porté à 4,25 pour tenir compte de l'entrée d'un nouveau membre dans le groupe et d'un ajustement décidé par le Comité Exécutif pour un autre membre du groupe. Le Rwanda et le Burundi auront chacun un contingent annuel de 470.000 sacs pendant ces 2 années caféières.

Des dispositions ont été également prises dans l'attribution des contingents trimestriels pour pallier au manque d'approvisionnement du café surtout du Robusta sur le marché.

Quant à la marge des prix, elle a été maintenue à son niveau de 115 cents et 145 cents pour l'année caféière 1984/85.

Le Conseil a ensuite fixé les modalités pratiques pour la réduction des contingents, leur augmentation, la suppression et restauration des augmentations et des réductions de contingents pendant l'année caféière 1984/85 et a établi un règlement concernant l'identification des sous-expéditions et la déclaration et redistribution des déficits.

Enfin le Conseil a examiné et approuvé les finances de l'Organisation et procédé aux élections habituelles.

Du 12 au 19 Novembre 1984

Une délégation de l'Office a participé à la 24e Assemblée Générale ordinaire de l'Organisation Interafricaine du Café qui s'est tenue à Kampala.

1. Rapport de l'Assemblée Général extraordinaire
Après l'adoption de l'ordre du jour lui proposé, l'Assemblée a examiné et approuvé sans amendement le rapport de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue à Londres en septembre 1984.

2. Comité de Coordination des ventes
Elle a ensuite reçu le rapport de la 19e réunion du Comité de Coordination des ventes qui s'est tenue à Londres également le 27 septembre et a examiné principalement l'Accord de Tegucigalpa signé le 5 mai 1984 par le Brésil, la Colombie et les pays producteurs de café latino-américains du groupe des "Autres Arabica doux" dans le but de :

.../....

- Coordonner les politiques de ventes aux non-membres
- Fixer les prix objectifs pour les ventes aux non-membres à la limite inférieure de la fourchette des prix FOB en vigueur sur le marché contingenté;
- Réaliser cet objectif au cours du trimestre janvier-mars 1985
- Susciter l'échange d'informations sur les opérations effectuées sur les marchés des non-membres.

Tous les producteurs avaient été invités par le Mexique le 5 juin 1984 d'adhérer à cet Accord.

Vu la complexité de la question, la 24e Assemblée Générale a décidé que cette adhésion pouvait se faire individuellement sans que cela soit perçu comme une entorse à la solidarité du groupe africain.

Elle a chargé le Comité de Coordination des ventes d'étudier lors de sa prochaine réunion la possibilité de mettre en place un système d'échange d'informations sur les marchés non-membres pour pouvoir envisager une coopération avec les pays signataires de cet Accord.

L'Assemblée a ensuite entendu le rapport du Président du Comité de Coordination des ventes sur l'évolution du marché jusqu'en octobre 1984 et sur les perspectives du marché jusqu'en mars 1985 date de la prochaine réunion du Comité. Le marché a été caractérisé par une tendance haussière tout au long de l'année, exception faite du mois de juillet où la situation s'est renversée donnant lieu à une coupure de contingent. Concernant les perspectives, il y a lieu de s'attendre à une tendance baissière.

3. Groupe de Propagande

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des publications de l'Organisation dont la publication élargera quelques années encore au budget de l'Organisation comme il ressort de ce rapport.

4. Rapport d'activités du Secrétariat pour 1983/84 et programme de travail pour 1984/85

L'Assemblée a adopté le rapport d'activités du Secrétariat qui ont consisté principalement à :

- Préparer les négociations de septembre 1984 à Londres
- Participer aux nombreuses réunions de l'OIC et organiser parallèlement les réunions de l'OIAC
- Préparer le séminaire sur la Recherche - Développement prévu à Lomé en février 1985
- Poursuivre la publication du bulletin Café d'Afrique et préparer celle de l'Annuaire des Exportateurs de Café Africains.

.../...

Elle a également adopté le Programme de travail du Secrétariat qui comprend les éléments suivants :

- Les réunions statutaires et groupes de travail
- Le Séminaire sur la recherche-développement
- Les publications de l'Organisation
- Les réunions de l'OIC
- Les missions

6. Décisions diverses

- L'Assemblée a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 1985 le délai de dépôt des instruments de ratification ou de signature de l'Accord portant création de l'OIAC.
- Les pays membres n'ayant pas encore transmis leurs commentaires sur la proposition de révision de l'Accord de l'OIAC, l'Assemblée a décidé d'en reporter l'examen au mois de mai 1985 pour permettre à tous les membres de fournir leurs commentaires. C'est à la même date que sera examinée la proposition de tenir les Assemblées Générales Annuelles de l'Organisation un mois avant les sessions du Conseil International du Café.
- L'Assemblée s'est félicité du rôle joué par le Comité Consultatif et a décidé de reconduire ce Comité jusqu'en 1986 sous la même présidence et a par ailleurs accepté l'acquisition par le Secrétariat d'un ordinateur pour la réalisation des analyses requises.
- L'Assemblée a ensuite adopté le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 1983/84 et décidé d'apporter des modifications au règlement intérieur de l'OIAC afin de lui permettre de prendre en charge les frais afférents à la fonction de Commissaire aux comptes.
- Elle a également adopté le budget 1984/85 qui a été fixé à 300.000.000 de XAF soit 6.000.000 de FF.

6. Eléctions et divers

L'Assemblée a procédé aux élections habituelles. Elle a écouté ensuite une communication de Mr Mesa, Président du Comité Exécutif de l'OIC sur le programme d'activités de ce Comité ainsi que ses remerciements pour la confiance qu'elle a placée en lui en le soutenant lors de son élection à la Présidence du Comité Exécutif de l'OIC.

L'Assemblée a également pris connaissance de l'intention de la Zambie d'adhérer à l'OIAC et a demandé au Comité Directeur de définir les modalités pratiques de cette adhésion.

Enfin, l'Assemblée a été informé de l'invitation de la Côte d'Ivoire à tenir la 25e Assemblée Générale Annuelle à Abidjan à une date à convenir.

.../...

4. Les 20 ans d'activités de l'Office

4.1. Administration

La loi du 30 juillet 1964 portant création de l'OCIR confère à ce dernier les activités qui avaient été retirées à l'OCIRU, organisme parastatal commun au Rwanda et au Burundi jusqu'à cette date et qui avait lui-même été créé le 10 Septembre 1945.

L'OCIR recevait pour mission de s'occuper de toute culture dont les produits de récolte nécessitaient un traitement ou préparation dans les installations industrielles et sont l'objet de commercialisation sur le plan national ou international pour :

- en contrôler la qualité et le conditionnement
- en promouvoir les débouchés
- prendre toutes initiatives tendant à en organiser ou améliorer :
 - a) la production, l'usinage, le conditionnement
 - b) l'établissement et le respect de normes de qualité et conditionnement
 - c) les conditions de manutention, de stockage et expédition
 - d) le financement des campagnes agricoles coopératives
- assister et représenter, le cas échéant, le Gouvernement dans la négociation et la conclusion d'accords internationaux relatifs à leur production et à leur commerce
- gérer tous fonds et dotations spécifiquement constitués en vue de leur promotion.

Par Arrêté Présidentiel n° 48/12 du 1/1/1974, il fut créé au sein de l'OCIR un département thé pour s'occuper des activités concernant la culture du thé.

Le Décret-loi n° 27/78 du 5/9/1978 portant création de l'Office des Cafés limite les activités de l'Office essentiellement au café et subsidiairement à d'autres produits de culture à caractère industriel que le Gouvernement serait amené à lui confier.

L'Office reçoit également en plus des objectifs ci-haut cités, la mission de contrôle de toute entreprise s'occupant de l'usinage de ces produits.

L'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978 a fixé le cadre organique du personnel ainsi que l'organisation et les attributions des services et sections de l'Office.

La gestion et l'administration journalière de l'Office sont déléguées par le Conseil d'Administration à un Directeur, nommé et démis de ses fonctions par le Président de la République. Durant ces 20 ans deux Directeurs se sont succédés à la tête de l'Office.

.../...

1.2. Promotion des Cultures du Café et quinquina

Lors de sa création en 1964, l'OCIR avait dans ses attributions le développement de 4 principales cultures industrielles du pays à savoir, le café, le pyrèthre, le quinquina et le thé.

Certaines cultures ont justifié dans la suite la création des départements indépendants. Il en fut ainsi en 1974 avec le département-thé au sein de l'OCIR qui devait être changé en l'Office du thé en 1978 et la création de l'Office du Pyrèthre au Rwanda en 1978.

Il ne restait donc plus sous le contrôle de l'Office des Cafés que le café et le quinquina.

Bien que l'introduction de ces cultures se soit caractérisée au début par une imposition qui n'a pas été bien vue par les agriculteurs rwandais force nous est de constater que dans les 20 années d'existence de l'OCIR CAFE, ces cultures se sont développées à la seule volonté des agriculteurs. Pour ce qui concerne le café, de 284.896 planteurs recensés en 1964, on enregistrait 508.341 planteurs en 1982 avec des revenus respectifs moyens de 825 Frw et 8.616 Frw par an et par planteur.

La production est passée de 11.766 tonnes à 37.276 tonnes de café parche, l'objectif étant de produire au moins 30.000 tonnes de café marchand par an. Le prix du café au producteur alors de 20 Frw le kilo en 1964 a connu au courant de ces 20 dernières années une augmentation sensible pour atteindre le prix actuel de 120 Frw le kilo.

Les efforts de vulgarisation pour la promotion de cette cultures se sont caractérisés par :

- la création et l'entretien des pépinières caféicoles
- l'augmentation des centres de dépulpage en les mettant en état de fonctionner pendant la saison de récolte et en fournissant les pièces de rechanges nécessaires
- la distribution du matériel de taille et de désinsectisation
- les campagnes de sensibilisation sur l'entretien, la taille surtout celle de régénération ces dernières années, et la désinsectisation.

Cependant, malgré ces efforts fournis, il y a encore beaucoup à faire.

La production par arbre n'a pas encore atteint le niveau souhaité de ± 600 gr/arbre ceci surtout suite au manque du paillis, aux extensions effectuées sur des terres marginales et au manque de techniques culturales et variétés adéquates.

Toujours dans une perspective de relèvement de la production, l'OCIR CAFE a bénéficié depuis 1980, par le biais du Gouvernement, d'un financement de la Banque Mondiale destiné en partie à promouvoir l'accroissement de la production caféière dans la zone bordière du lac Kivu dans le cadre du Projet Café et Cultures Vivrières. C'est là que se retrouvent les meilleurs terrains caféicoles.

.../...

L'INAR en collaboration avec ce Projet et l'OCIR CAFE effectue des essais de densité de plantation, de plantes de couverture et de haies produisant le paillis pour voir comment résoudre le problème de manque de paillis. On pense également à partir de 1985 entreprendre des essais pour voir les variétés convenables dans les zones sèches.

Concernant la culture du quinquina, elle fut introduite au Rwanda vers les années 1939 par des colons belges et les italiens. C'est en 1964 que les premières pépinières ont été mises en place sous la supervision directe de l'OCIR et dans les années 70-75 que les premiers planteurs rwandais ont commencé à vendre les écorces de leurs plantations.

A partir de cette époque beaucoup de gens s'intéressèrent à la culture du quinquina jusqu'au moment où ils ont été découragés par la chute vertigineuse des prix des écorces à partir de 1979.

En vue de la promotion de cette culture, le Gouvernement a négocié un crédit auprès de la Banque Mondiale pour financer le développement de la culture du quinquina dans le cadre du Projet Quinquina qui a fonctionné de 1977 à 1983 sous la responsabilité directe de l'OCIR CAFE.

Sous l'impulsion de ce Projet, la culture du quinquina qui était limitée à la Préfecture de Cyangugu s'étend actuellement sur les préfectures de Gikongoro et Kibuye et d'une façon limitée sur Kigali et Ruhengeri, et la superficie total occupée par les petits planteurs rwandais est de 3.445,71 ha avec 10.000 plants à l'hectare.

A côté de ces petits planteurs rwandais, il convient de noter également:

- 121 ha de la Pharmakina
- 40 ha de l'OCIR CAFE
- 45 ha de l'A C F et
- 15 ha des plantations Biguti (groupe Bollinger)

Suite à l'instabilité des prix depuis 1979, les superficies plantées diminuent chaque année et les exportations se sont amenuisées.

Cependant le Gouvernement rwandais en association avec une société française a procédé à l'installation d'une usine de traitement des écorces qui a été terminée en 1983 mais qui néanmoins connaît des difficultés financières découlant notamment de la conjoncture économique internationale.

4.3. Evolution du marché mondial du café

En 1964, les prix du café ont enregistré une hausse atteignant les niveaux qu'ils n'avaient jamais atteints depuis 1958 suite aux dégâts provoqués par la gelée et la sécheresse au Brésil.

Mais cette hausse n'a été que passagère car il s'est avéré que ce pays disposait de stocks très importants, suffisants à faire face aux besoins du marché.

.../...

Les prix ont donc diminué progressivement jusqu'en 1969 où des sérieux dégâts provoqués de nouveau par la gelée au Brésil ont eu pour conséquence une montée continue des prix.

Durant la 2e partie des années 70, l'évolution des prix du café a été rythmée par les gélées du Brésil dont celles de 1975 ont été particulièrement graves et provoqué une envolée des cours à des niveaux sans précédent atteignant le point culminant à la fin du 1er trimestre 1977. Les cours ont ensuite fléchi de façon aussi rapide et aussi abrupte qu'ils étaient montés.

Deux autres gélées brésiliennes moins graves en 1978 et 1979 ont favorisé encore un relancement des cours qui cependant ont aussitôt baissé de façon irrégulière.

Devant ces irrégularités de la nature, le Conseil Internationale du Café a mis en oeuvre les dispositions économiques des Accords Internationaux sur le café pour stopper l'anarchie des prix.

La production du café dans notre pays a à peu près suivi la même allure que les prix, la hausse entraînant un accroissement de la production et des exportations qui à leur tour ont provoqué un accroissement de recettes totales en devises. En 1964 le café a rapporté au pays l'équivalent en devises de 341.000.000 de Frw et 7.150.800.000 Frw en 1983.

Concernant la commercialisation, jusqu'en 1973, elle était assurée par plusieurs usiniers-exportateurs. C'est en 1974 que toute la commercialisation du café fut confié à Rwandex après que l'Etat y eût pris une participation majoritaire principalement par l'intermédiaire de l'OCIR CAFE à raison de 49 % des actions. Par la suite en 1980 l'OCIR CAFE a décidé de reprendre la commercialisation en mains en signant un contrat direct avec Drucafé qui était courtier de Rwandex et en fait assurait la commercialisation en son nom. On notera également que depuis les 10 dernières années un effort considérable a été fait pour la diversification des débouchés.

4.4. Evolution financière

Sur le plan comtable, l'Office des Cafés est un établissement public à trois organes financièrement indépendants: le Fonds de Fonctionnement, le Fonds d'Egalisation et le Fonds de Propagande.

A. Fonds de Fonctionnement

Le Fonds de Fonctionnement dont la taxe rémunératoire directement proportionnelle à la production est la principale ressource, finance toutes les activités qui rentrent dans l'objet de l'Office.

Le bilan des 20 années d'activités est positif : les valeurs immobilisées sont parties de 4.527.000 Frw en 1964 pour atteindre 378.502.000 Frw en 1983 tandis que les valeurs disponibles s'élevaient à 381.285.000 Frw en 1983 alors qu'elles étaient inférieures à 9.000.000 de Frw en 1964.

.../...

B. Fonds d'Égalisation

Le Fonds d'Égalisation a été créé pour assurer la stabilité du prix au producteur en lui évitant de subir les caprices des cours mondiaux. La santé financière du Fonds était satisfaisante avant l'augmentation du prix au producteur à 120 Frw le kilo en 1977. Depuis lors, la situation n'a cessé de se détériorer tellement que l'année 1983 s'est clôturée sur une perte importante de 109.873.000 Frw.

C. Fonds de Propagande

Ce fonds a été créé pour assurer le financement des campagnes de vulgarisation et d'extension des cultures industrielles, et pour en stimuler la consommation.

Mais l'insuffisance de ressources oblige le Fonds de Fonctionnement à subvenir à certains besoins de ce Fonds.

En conclusion, au cours de ces 20 ans de son existence, l'Office des Cafés a fait des progrès remarquables. Son actif s'est multiplié par plus de 50 passant de 20.717.000 Frw en 1964 à 1.147.034.000 Frw en 1983. Cette croissance a été rendue possible non seulement par l'augmentation de la production du café, mais aussi par une gestion saine des biens de l'Office.

Toutefois, depuis 1980 l'Office semble s'engager dans un appauvrissement progressif; il a atteint un niveau d'activités tel que ses ressources actuelles sont insuffisantes pour couvrir les charges.

Comme il est de l'intérêt du pays que l'Office ne ralentisse pas ses activités, il est impérieux de lui préserver de cet appauvrissement qui le menace au lendemain de son 20^e anniversaire.

5. ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Comme le montre le tableau sur l'évolution du Personnel durant l'exercice 1984, il n'y a pas eu beaucoup de modifications dans l'effectif de l'Office à part quelques licenciements, remplacements et transferts.

Ainsi, à la fin de l'année 1983, on comptait 55 agents s/statuts, 426 agents s/contrat y compris les moniteurs agricoles et 253 manoeuvres tandis qu'à la fin de l'année 1984, l'effectif s'élevait à 52 agents s/statuts, 424 agents s/contrat et 254 manoeuvres.

Il est utile de signaler ici le départ des deux responsables :

- le Chef de la section Comptabilité Générale et Trésorerie, transféré au mois d'août 1984 à la Centrale Comptable
- le juriste qui assurait l'intérim à la section Inspection et Contentieux et mis en disponibilité pour convenances personnelles.

Au moment de la rédaction de ce Rapport, les démarches sont en cours pour le remplacement du Chef comptable, mais la place du juriste reste vacante faute de candidat pour ce poste.

Tout le long de l'exercice, même le nombre de manoeuvres qui avait tendance à augmenter pendant la saison de récolte du café n'a pas augmenté.

Quand il y avait une augmentation considérable des activités de chargement et déchargement du café, les équipes habituellement affectées aux caféiers Umuganda venaient renforcer l'effectif qui s'occupe du chargement et déchargement et quand le rythme baissait les équipes reprenaient leur affectation initiale. Ceci a été fait pour diminuer le plus possible les frais de la main d'oeuvre en tenant compte de l'austérité dictée par la situation économique du pays et pour suivre le mot d'ordre du Président de la République.

Cependant, cette façon de travailler a ralenti les travaux dans les caféiers Umuganda, mais dans la mesure où on commence à pailler assez tôt dans l'année il n'y a pas de problèmes majeurs pendant la saison critique de juin à août.

Comme le montre les tableaux reprenant le volume des salaires, au cours de l'exercice 1984 la masse salariale des agents s/statut et s/contrat s'est élevée à quelques 37 millions, celle des manoeuvres à 13 millions et pour les moniteurs agricoles travaillant dans les communes à 29 millions, soit au total 79 millions.

En comparaison avec l'année 1983, on constate que la masse salariale a augmenté de 6 millions pour le personnel s/statut et s/contrat et d'un million pour les moniteurs agricoles mais a diminué de 2 millions pour les manoeuvres soit une augmentation globale de 5 millions.

Les salaires des gardiens des centres de dépulpage et des ouvriers des pépinières ont été calculés au niveau des communes et des préfectures et payés directement par l'intermédiaire de la comptabilité de l'Office.

En ce qui concerne l'administration du personnel, on peut également se féliciter que l'année qui s'achève a connu un contrôle plus sévère de la ponctualité et des sorties des agents et que le personnel commence à s'y habituer. Cependant on peut regretter qu'il y a encore quelques services et sections qui n'appliquent pas convenablement la réglementation en la matière mais on compte les secouer pendant l'année 1985.

De même un contrôle plus sévère des équipes des manoeuvres travaillant à l'extérieur sera organisé pour essayer d'augmenter encore leur rendement.

Des mesures seront également prises pour l'augmentation du rendement de tous les agents en définissant la tâche de chacun et en contrôlant régulièrement et à tous les niveaux l'exécution de ces tâches.

Un accent sera mis également sur la programmation des activités au niveau des services surtout celui de la Production pour éviter les improvisations qui réduisent l'efficacité des interventions de ce service dans la vulgarisation en vue d'augmenter la production.

Comme l'austérité reste de rigueur dans le pays, on peut penser que l'année 1985 ne connaîtra pas d'augmentation du personnel à l'Office; on se contentera des remplacements s'il y a lieu.

EVOLUTION DU PERSONNEL DE L'OFFICE EN 1984.-

Services et Sections	Personnel au 1/1/1984	Licenciements ou trans- ferts	Engagements ou trans- ferts	Effectif au 31/12/1984
I. DIRECTION.	1	-	-	1
- Secrétariat Général	1	-	-	1
. Courrier et Archives	14	5	2	11
. Administration du Personnel	61	2	1	60
. Main d'oeuvre	253	38	39	254
- Etudes et Programmes	1	-	-	1
II. SERVICE ADM. ET FINANCIER	1	-	-	1
- Compt. Gén. et Trésorerie	16	3	4	17
- Gestion et Approvisionnement				
. KIGALI	30	6	5	29
. RUHENGARI	4	1	-	3
. GISENYI	4	1	1	4
- Inspection et Contentieux	3	1	1	3
III. SERVICE COMMERCIAL	1	-	-	1
- Licences et Taxation	8	-	-	8
- Import & Export	9	1	1	9
- Propagande	6	1	1	6
IV. SERVICE DE LA PRODUCTION	1	-	-	1
- Production café				
. Direction Kigali	14	1	5	18
. Monagrés Kigali	49	5	4	48
Gitarama	52	4	1	49
Butare	39	2	3	40
GIKONGORO	10	-	-	10
CYANGUGU	19	-	4	23
KIBUYE	22	-	5	27
GISENYI	30	2	8	36
RUHENGARI	20	2	1	19
BYUMBA	12	2	2	14
KIBUNGO	12	2	1	11
- Production "Autres Cultures"				
. Direction Kigali	5	4	-	1
. Zone GIKONGORO	9	6	-	3
. Zone Kibuye	13	6	-	7
. Zone Cyangugu	10	1	-	9
. Bumbogo	3	-	1	4
. Ndusu	1	-	-	1
TOTAL	734	96	92	730

....//....

VOLUME DE REMUNERATIONS 1984 PERSONNEL SOUS/STATUT & SOUS/CONTRAT.

MOIS	TRAIITEMENT IDE BASE	TAXES PROF.	COTISATION PENSION	RETENUES DIVERSES	AVANCES RECUPEREES	S.M RETENUES	TOTAL NET PAYE	COT. PATR. PENSION	COT. TOT. PENSION	COUT TOTAL	
JANVIER	3.085.479	256.437	92.564	66.062	834.441	19.233	1.268.737	1.816.742	154.269	246.833	3.239.748
FÉVRIER	3.160.405	296.345	94.717	152.928	821.222	18.537	1.282.749	1.776.656	157.857	252.574	3.318.262
MARS	2.956.533	233.415	87.378	67.142	892.232	18.170	1.298.337	1.658.196	147.294	234.672	3.103.827
AVRIL	2.944.169	233.907	88.325	77.480	918.186	18.214	1.336.112	1.608.057	147.208	235.533	3.091.377
MAI	2.671.552	243.789	89.146	104.547	875.022	18.413	1.330.917	1.640.635	148.576	237.722	3.120.128
JUIN	2.563.860	245.836	88.915	258.403	881.119	18.273	1.492.546	1.471.314	148.194	237.109	3.112.054
JUILLET	2.973.892	237.480	88.448	77.795	861.358	18.299	1.283.380	1.690.512	147.410	235.858	3.121.302
AOUT	3.054.188	246.204	91.625	79.905	896.974	18.958	1.333.666	1.720.522	152.711	244.356	3.206.899
SEPTEMBRE	2.804.231	224.978	83.226	66.880	779.964	17.161	1.172.209	1.632.022	138.715	221.941	2.942.946
OCTOBRE	2.820.534	225.769	84.555	57.283	872.559	17.570	1.257.736	1.562.798	140.927	225.482	2.961.461
NOVEMBRE	2.798.668	221.434	83.959	63.020	877.158	17.442	1.263.013	1.535.655	139.934	223.893	2.938.602
DECEMBRE	2.837.416	226.495	85.122	55.949	722.158	17.643	1.107.367	1.730.049	141.871	226.993	2.979.287
TOTAUX	35.370.927	2.892.089	1.057.980	1.127.394	10.232.393	217.913	15.527.769	19.843.158	1.764.966	2.822.946	37.135.893

VOLUME DE REMUNERATIONS 1984 - MANOEUVRES

MOIS	TRAITEMENT DE BASE	TAXES PROFES.	COTIS. PENSION	RETENUES DIVERSES	AVANCES RECUPERES	S.M.	TOTAL RETENUES	NET PAYE	COT. PENSION	PATRI COT. PENSION	TOT. COT. PENSION	COUT TOTAL
JANVIER	1.012.817	-	30.276	1.907	251.721	9.902	293.806	719.011	50.459	80.735	1.063.276	
FEBVRIER	1.978.576	-	29.344	109.555	274.776	9.636	423.311	555.355	48.903	78.247	1.027.579	
MARS	1.976.177	-	29.287	-	281.296	9.652	320.235	655.942	48.810	78.097	1.027.987	
AVRIL	1.049.336	1.310	31.481	480	290.075	9.824	333.170	716.166	52.467	83.948	1.101.803	
MAI	1.990.062	1.784	29.401	20.710	270.664	10.000	332.559	657.503	49.000	78.401	1.039.062	
JUIN	1.041.085	2.131	30.549	80.270	283.803	10.248	407.001	637.084	50.912	81.661	1.094.997	
JUILLET	1.428.885	1.296	32.558	-	278.594	10.916	323.364	805.521	51.266	86.824	1.183.451	
AOUT	1.072.858	2.325	30.934	-	273.385	10.619	317.263	755.595	51.556	82.790	1.121.414	
SEPTEMBRE	1.181.068	2.402	32.337	-	286.553	11.410	332.702	851.366	53.894	86.231	1.237.962	
OCTOBRE	1.037.785	1.163	28.761	-	280.958	10.493	321.375	716.110	47.933	76.694	1.085.418	
NOVEMBRE	1.075.445	1.809	31.117	-	277.226	10.459	319.614	755.834	51.859	82.976	1.127.304	
DECEMBRE	1.891.615	1.560	25.905	-	271.663	9.814	308.942	582.673	43.177	69.082	930.792	
TOTAUX	12.411.509	14.780	361.950	212.922	13.320.714	122.973	10.033.339	18.408.170	603.236	965.186	143.044.745	

OFFICE DES PENSIONS RURALES DES MANOEUVRES AGRICOLES 1984

VOLUME DES REMUNERATIONS DES MONITEURS AGRICOLES 1984

MOIS	TRAITEMENT IDE BASE	PRIME OUI RAPPEL	TOTAL	TAXE PROF.	COTIS. PENSION	RETEN. DIVERSES	S.M.	TOTAL RETENUES	NET PAYE	COTISATION PATRONALE	TOTAL PENSION	ICOUT TOTAL			
JANVIER	2.180.321	1236.400	2.416.724	1406.635	72.502		46.995	196.432	2.220.589	120.835	193.337	2.537.556			
FEVRIER	2.222.782	17.601	2.240.383	61.372	67.211		2.079	16.787	147.449	2.092.934	112.020	179.231	2.352.403		
MARS	2.241.623	19.964	2.261.587	62.985	67.788		8.434	16.848	156.055	2.105.532	112.981	180.769	2.374.568		
AVRIL	2.244.319	203.262	2.447.581	97.152	73.426		27.400	17.409	215.387	2.232.194	122.380	195.806	2.569.961		
MAI	2.269.977	4.274	2.274.251	62.946	68.227		3.750	16.897	151.820	2.122.431	113.743	181.940	2.387.964		
JUIN	2.271.156		2.271.156	62.424	68.136		159.960	16.880	307.400	1.963.756	113.557	181.693	2.384.713		
JUILLET	2.287.106		2.287.106	62.864	68.614				116.997	148.475	2.138.631	114.355	182.969	2.401.461	
AOUT	2.259.906		2.259.906	62.306	67.797				16.797	146.900	2.113.006	112.995	180.792	2.372.901	
SEPTEMBRE	2.266.441		2.266.441	62.118	67.994				16.880	146.992	2.119.449	113.323	181.317	2.379.764	
OCTOBRE	2.249.758		2.249.758	62.138	67.613				3.750	16.732	150.233	2.103.490	112.686	180.299	2.366.409
NOVEMBRE	2.249.047		2.249.047	61.672	67.471				6.213	16.683	152.039	2.097.008	112.452	179.923	2.361.499
DECEMBRE	2.243.799		2.243.799	61.857	67.314				16.634	145.805	2.097.994	112.489	179.503	2.355.988	
TOTAUX	26.986.235	1485.466	27.471.701	1826.469	1824.093	1211.586	1202.539	12.064	687.125	407.014	1.373.486	2.197.579	128.845	187	

6. SECTION DES ETUDES ET PROGRAMMES.

Cette section ne dispose que d'un seul agent et dépend directement de la Direction.

Elle ne peut pas faire des études d'une certaine importance; quand elles existent, elles sont directement confiées aux bureaux d'études mieux organisés pour les faire comme le Bureau National d'Etudes des Projets (BUNEP).

La section fait plutôt des notes permettant l'étude des divers dossiers ou programmes de l'Office.

En 1984, la section s'est surtout occupé de réunir les données sur la recherche faite sur le caféier dans le pays et ailleurs en ce qui concernent essentiellement les méthodes culturales.

Ce travail a permis de dégager des nouvelles orientations de la recherche et de mettre au point un programme cohérent de la recherche sur le caféier au Rwanda en collaboration avec l'ISAR.

Nous ne pensons pas étoffer le personnel de cette section dans le futur car le volume de travail reste faible et les études dont pourraient avoir besoin l'Office seront confiées aux bureaux d'études mieux organisés pour ce genre de travail.

La section continuera de fournir les notes pouvant aider à éclaircir certains dossiers et participer à la programmation des activités des services, surtout celui de la production.

CHAPITRE II. : PRODUCTION.

A. SECTION PRODUCTION CAFE

1. Introduction

Les attributions de cette section sont précisées par l'arrêté présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978.

Il n'est plus nécessaire de revenir sur la suppression des zones café en 1975 car nous en avons parlé dans nos rapports antérieurs. Malgré cette suppression, le service de la production a continué de mener à bien les tâches lui confiées; c'est-à-dire qu'avec le peu d'agronomes dont nous disposons à l'Office, nous essayons d'intervenir le plus souvent possible sur le terrain en les envoyant dans les différentes communes du pays.

Nous insistons sur le sarclage, le paillage, l'égourmandage, la taille surtout celle de régénération, la désinsectisation, le remplacement des vieux caféiers et l'entretien des centres de dépulpage. Le recensement des caféiers secteur par secteur est également demandé aux agronomes et aux moniteurs agricoles.

Malgré que l'Office fournit chaque année du matériel de taille et de désinsectisation, son inventaire ne se fait pas convenablement au niveau des communes.

C'est pourquoi à partir de cette année nous avons préféré vendre le matériel de taille aux utilisateurs et au prix de revient. Nous continuerons ce système les années à venir. Pour le matériel de désinsectisation, nous avons préféré à partir de cette année, fournir à certaines régions une quantité suffisante quite à servir d'autres l'année suivante et ainsi de suite jusqu'à servir tout le pays.

Nous avons également distribué de l'insecticide pour le traitement des caféiers contre l'Antestia.

Nous avons distribué des semences café et des sachets pour la création des pépinières exercice 1984/85.

Enfin, comme d'habitude nos équipes itinérantes "Brigade des Centres de dépulpage" ont procédé à la réparation des centres de dépulpage.

2. Propagande Agricole

2.1. Outillage agricole

Au cours de cette exercice, nous n'avons pas distribué gratuitement des scies et des sécateurs aux caféiculteurs; nous les avons au contraire vendus aux utilisateurs au prix de revient. Ainsi chaque pro-

.../...

priétaire pourra s'occuper de la taille pendant ses heures libres sans devoir recourir au moniteur agricole parfois introuvable.

Nous demanderons encore une fois aux agronomes de communes la liste de ceux qui veulent les acheter pour qu'un jour chaque caféiculteur ait son propre matériel de taille. Pour les poudrauses à main, nous avons servi les préfectures Kibungo, Byumba et Ruhengeri à raison d'1 poudreuse pour 4000 caféiers à traiter.

Ci après la répartition de ce matériel.

<u>Préfecture :</u>	<u>Caféiers à traiter</u>	<u>Poudrauses données</u>
1. Kibungo	8.065.772	2.070
2. Byumba	4.130.830	1.000
3. Ruhengeri	<u>2.986.127</u>	<u>746</u>
TOTAL	15.182.720	3.816

Nous avons également distribué des pelles pour le nettoyage des centres de dépulpage à raison d'une pelle par centre.

<u>Préfecture</u>	<u>Centre de dépulpage</u>	<u>Pelles distribuées</u>
1. Kigali H.P.	134	134
2. Gitarama H.P.	170	170
3. Butare H.P.	120	120
4. Gikongoro	61	61
5. Cyangugu	60	60
6. Kibuye	63	63
7. Gisenyi	88	88
8. Ruhengeri	72	72
9. Byumba	77	77
10. Kibungo	107	107
11. Icyanya	31	31
12. Bugesera	43	43
13. Mayaga	78	78
TOTAL	<u>1.104</u>	<u>1.104</u>

.../...

2.2.1. Pépinières à café: Exercice 1983/84.

Préfecture	Qté Kgs semences distribués	Arrosoirs(1)	Sachets(2)	Résultats es- comptés (2500 plants. par Kg)
1. Kigali H.P.	183	49	494.100	457.500
2. Gitarama H.P.	612	146	1.652.400	1.530.000
3. Butare H.P.	523	134	1.412.100	1.307.000
4. Gikongoro	403	97	1.088.100	1.007.500
5. Cyanqugu H.PCCV	113	28	350.100	282.500
6. Kibuye H.PCCV	53	19	143.100	132.500
7. Gisenyi H.P CCV	90	20	243.000	225.000
8. Ruhengeri	75	20	202.500	187.500
9. Byumba	177	45	477.900	442.500
10. Kibungo	589	145	1.590.300	1.472.500
11. Icyanya	74	18	199.800	185.000
12. Bugesera	255	64	688.500	637.500
13. Mayaga	182	42	491.400	455.000
TOTAL	3.329	817	8.988.300	8.322.500

2.2.2. Pépinières à café : Exercice 1984/85

Préfecture	! Qté Kgs ! distribués	! Arrosoirs (3)	! Sachets (2)	! Résultat es- ! comptés (4) ! 2.500/Kg.
Kigali H.P.	! 268	! 22	! 696.000	! 670.000
Gitarama H.P.	! 680	! 12	! 1.716.000	! 1.700.000
Butare H.P.	! 10	! -	! 26.000	! 25.000
Gikongoro	! 315	! -	! 819.000	! 788.500
Gisenyi H.PCCV	! 93	! -	! 241.800	! 232.500
Ruhengeri	! 68	! -	! 176.800	! 170.000
Byumba	! 158	! -	! 410.800	! 395.000
Kibungo	! 486	! -	! 1.263.600	! 1.215.000
Icyanya	! 107,5	! -	! 279.500	! 268.750
Bugesera	! -	! -	! -	! -
Mayaga	! 128	! -	! 332.800	! 320.000
T O T A L	! 2.313,5	! 34	! 5.963.100	! 5.983.750plts

(1) soit 1 arrosoir pour une pépinière de 10.000 plants.

(2) soit 2.700 sachets par kg de semences café.

(3) soit quelques arrosoirs supplémentaires à ceux envoyés en 1984.

(4) Hypothèse de 2500 bons plants par kg de semence.

2.3. Lutte phytosanitaire

a) Tests Antestiopsis

Le poudrage étant précédé des enquêtes sur l'importance de la présence d'insectes en juin et suivi en décembre d'autres enquêtes pour voir l'efficacité de l'insecticide utilisé, vu que certains agronomes de communes ne font pas ces tests ou qu'ils nous envoient des résultats fantaisistes, l'Office des Cafés a décidé que ces tests soient effectués par ses propres agronomes.

Il n'y a pas eu des tests en juin 1984 car les agronomes étaient occupés par une campagne de sensibilisation sur la taille de régénération en préfecture Butare, Gikongoro et Gitarama.

Les tests de décembre ont été remis à janvier 1985; les résultats figureront dans le rapport annuel 1985.

b) Désinsectisation proprement dite

Il est à noter que depuis longtemps, le déroulement de la désinsectisation n'est pas bien suivi par le cadre agricole communal qui, par ailleurs, distribue tant bien que mal le produit mis à sa disposition dont une partie est détournée à d'autres fins: cultures vivrières, punaise de maisons ou vente aux commerçants.

C'est d'ailleurs pourquoi les tests antestias révèlent toujours un pulvérisement de ces insectes.

Les agronomes devraient tenir compte du quota réservé à leur commune et du nombre de grammes alloué à chaque arbre.

Nous allons mener une campagne de sensibilisation à ce problème d'insectes qui dépriment notre production. Chaque agronome de commune doit disposer d'un registre montrant comment il a distribué l'insecticide au niveau des secteurs.

Il y aura également des fiches stencillées au niveau des secteurs dans lesquelles le moniteur^{agricole} et le conseiller inscriront les sacs reçus et utilisés. Pour la distribution, l'agronome enverra à l'OCIR, un accusé de réception des sacs reçus et sera seul responsable du stock. L'OCIR renforcera le système de contrôle sur l'utilisation de l'insecticide.

Nous donnons ci-après les quantités d'insecticide fourni à chaque région à raison de 20 gr par arbre pour les 2 passages.

Le transport au niveau des communes a été assuré par l'Office des Cafés par l'intermédiaire des transporteurs privés. Puisque dans les paysannats on avait détourné une certaine quantité d'insecticide, nous avons dû leur fournir d'autres sacs pour terminer le poudrage qui se fait comme l'on sait par les poudreuses tractées par les véhicules.

.../...

DISTRIBUTION D'INSECTICIDE 1984.-

Préfecture	Caféier à traiter	Insecticide distribué	
		KGS	!Nbre de sacs de 30 Kgs
1. Kigali H.P.	! 10.836.128	! 216.960	! 7.232
2. Gitarama H.P.	! 11.201.805	! 224.280	! 7.476
3. Butare H.P.	! 7.088.768	! 144.210	! 4.807
4. Gikongoro	! 4.995.545	! 100.080	! 3.336
5. Cyangugu	! 9.418.176	! 188.490	! 6.283
6. Kibuye	! 6.903.092	! 119.010	! 3.967
7. Gisenyi	! 5.645.453	! 113.010	! 3.767
8. Ruhengeri	! 2.988.226	! 59.940	! 1.998
9. Byumba	! 4.546.634	! 91.080	! 3.036
10. Kibungo	! 8.274.936	! 165.660	! 5.522
11. Icyanya	! 2.541.977	! 50.880	! 1.696
12. Mayaga	! 3.708.201	! 74.340	! 2.478
13. Divers	! -	! 4.260	! 142
T O T A L	! 78.148.941	! 1.552.200	! 51.740

- (1) Supplément Bugesera : 250 sacs à Kanzenze
- Supplément Icyanya : 30 sacs
- Supplément Mayaga : 815 sacs.

Total de sacs envoyés : 52.835 soit 1.585.050 Kgs de sumithion 3 %.

2.4. Centres de Dépulpage

a) Activités de la Brigade des Centres de dépulpage (BCD)

Comme d'habitude, ces activités ont été axées sur l'entretien des machines existantes et le remplacement des pièces de rechange détériorées.

b) Situation des Centres de Dépulpage au 31 décembre 1984

En 1982, il a été distribué 343 dépulpeurs dont 12 par le projet B.G.M. mais certaines communes n'ont pas encore terminé l'installation de ces machines alors qu'elles ont reçu tout le nécessaire (machine, ciment, tôles, clous pour tôles, tuyaux) et que les maçons sont payés par l'Office.

Nous pensons qu'une partie du matériel a été détournée à d'autres fins et nous allons essayer d'en savoir plus en demandant à nos mécaniciens de s'enquérir sur la situation chaque fois qu'ils vont réparer les centres dans les communes.

.../...

Le Projet Café et Cultures Vivrières (PCCV) a distribué 127 machines en 1984 dans sa zone d'activités mais nous ne savons pas si elles sont toutes installées.

Nous n'avons pas acheté de nouvelles machines Mc Kinnon en 1984 mais avons acheté de petites machines BENTALL'S NOVA que nous avons vendues aux caféiculteurs surtout ceux disposant de beaucoup de caféiers.

Nous allons continuer dans cette voie car il y a beaucoup de demandes et dans la mesure du budget, nous essaierons d'acheter annuellement quelques grandes machines (10) pour les mettre à la disposition des caféiculteurs tout en continuant à bien entretenir les centres existants.

Nous donnons ci-après la répartition des centres de dépulpage par régions.

Répartition des centres de dépulpage au 31/12/1984

Préfecture	!Centre de dépulpage!	Marque des machines		
		!Mc KINNON!	!J.GORON!	!BENTALL'S!
1.KIGALI H.P.	! 135	! 118	! 17	! -
2.GITARAMA H.P.	! 173	! 138	! 34	! 1
3.BUTARE H.P.	! 120	! 93	! 27	! -
4.GIKONGORO	! 62	! 51	! 11	! -
5.CYANGUGU	! 126	! 114	! 12	! -
6.KIBUYE	! 103	! 88	! 14	! -
7.GISENYI	! 108	! 97	! 11	! -
8.RUHENGERI	! 72	! 55	! 17	! -
9.BYUMBA	! 81	! 71	! 10	! -
10.KIBUNGO	! 109	! 103	! -	! -
11.ICYANGAYA	! 31	! 31	! -	! -
12.BUGESERA	! 43	! 43	! -	! -
13.MAYAGA	! 78	! 78	! -	! -
T O T A L	! 1.241	! 1.081	! 159	! 1

La Bentall's de Gitarama (Kayenzi) n'est pas encore remplacée par une MC Kinnon. Le rapport 1983 donnait 1.104 machines installées; il y a donc des machines qui ont été installées en 1984 notamment celles du Projet Café et Cultures Vivrières.

La Bentall's de Kayenzi doit être remplacée par une Mc Kinnon.

.../...

3. Visites sur le terrain

L'année 1984 a été très riche en sorties sur le terrain.

Le but de ces sorties était de se rendre compte de l'avancement des travaux phytotechniques en café, de l'état général des caféiers, du contrôle des centres de dépoupage, du contrôle des pépinières à café et de prendre contact avec les autorités locales.

Nous avons également bénéficié des tournées de sensibilisation du Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal et de celui de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts accompagnés du Directeur de l'Office des Cafés.

Après les tournées de ces autorités, les agronomes de l'Office des Cafés suivaient pour voir et contrôler la réaction des agriculteurs et des autorités locales. Nous sommes heureux de dire que ces tournées ont un impact majeur sur la caféiculture rwandaise et nous espérons qu'elles vont continuer.

Par ailleurs, comme en 1983, les agronomes de l'Office ont supervisé la taille en préfecture Butare, Gitarama et Gikongoro. Ils ont d'abord mené une campagne de sensibilisation avec démonstration sur le terrain puis ils ont suivi de près le déroulement de la taille.

L'évaluation a été effectuée en novembre et décembre 1984 et les meilleurs caféiculteurs seront récompensés en février 1985. Il est heureux de constater également que cette taille a été une réussite; nous pensons d'ailleurs que l'augmentation de la production actuelle est due en partie à cette taille de régénération.

4. Statistiques Caféicoles.

Au moment où nous faisons ce rapport, tous les agronomes de préfecture n'ont pas encore envoyé leur rapport annuel sur la caféiculture comme il leur a été demandé. Dès lors pour de plus amples renseignements il faudra attendre le rapport annuel du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts à qui ces agronomes envoient normalement leur rapport annuel bien détaillé.

Le tableau sera complété au fur et à mesure que nous aurons les données complètes.

.../...

4.1. Résultats des pépinières café : 1983/84

Préfecture	Quantité semée	Extension	Remplacement	Total
1. KIGALI H.P.	183	490.783	1.908	492.691
2. GITARAMA H.P.	612	1.264.706	48.716	1.313.422
3. BUTARE H.P.	523	958.397	106.644	1.065.041
4. GIKONGORO	403	1.000.324	-	1.000.324
5. CYANGUGU	113(H.PCCV)	561.994	67.549	629.543
6. KIBUYE	53(H.PCCV)	190.203	83.195	273.398
7. GISENYI	90(H.PCCV)	244.349	37.895	282.244
8. RUHENGERI	75	-	-	201.588
9. BYUMBA	177	352.741	18.197	370.898
10. KIBUNGO	589	-	-	1.092.079
11. ICYANYA	74	-	-	171.827
12. BUGESERA	255	567.717	107.538	675.255
13. MAYAGA	182	-	-	360.027
T O T A L	3.329	5.631.174	411.642	6.042.816

4.2. Nombre de caféiers taillés par catégorie (voir R.A. MINAGRI)

4.3. Nombre des caféiers désinsectisés par passage (voir R.A. du MINAGRI)

4.4. Production de café parche au 31/12/1984

Nous nous contenterons ici de donner le tonnage du café parche rentré dans les usines car les chiffres des agronomes de préfecture sont incomplets.

Durant l'année 1984 les trois usines (Rwandex-Kigali, Rwandex-Gisenyi et Etiru-Ruhengeri) ont reçu 43.748,975 tonnes de café parche-Arabica.

En 1983 elles avaient reçu 33.528 tonnes ce qui fait une augmentation de 10.221 tonnes soit une augmentation de 30 % par rapport à 1983.

Achat café Parche par les usines 84

Mois	Rwandex-Kigali	Rwandex-Gisenyi	Etiru-Ruhengeri
Janvier	283.356	332.288	-
Février	218.152	325.066	-
Mars	344.608	496.196	-
Avril	413.320	697.313	-
Mai	2.720.225	1.417.941	-
Juin	12.156.778	3.861.642	76.898
Juillet	6.080.361	2.850.211	604.104
Août	2.710.525	2.011.762	506.364
Septembre	1.138.303	656.601	272.855
Octobre	753.450	528.395	69.756
Novembre	702.032	538.073	-
Décembre	569.444	412.953	-
TOTAL	28.090.554 Kgs	14.128.441 Kgs.	1.529.984 Kgs
Total pour les 3 usines = 43.748.975 Kgs. ARABICA			

3.5. Situation caféicole au 31/12/1984

PROVINCE OU PAYS	PLANTURES (Nbtre)	EN RAPPORT	NOMBRE DE CAFEIERS NON EN RAPPORT			TOTAL	MOYENNE PAR PLANTEUR	
			1982	1983	1984		EN RAPPORT	TOTAL
1. KIGALI H.F.	66.722	7.527.173	-	(1) 41.106	502.742	8.071.023	113	121
2. GITARAMA H.F.	93.529	111.126.511	-	(1) 75.294	3.409.384	14.611.189	119	156
3. BUTARE	75.670	7.775.337	-	-	1.067.741	8.843.078	103	117
4. GIKONGORO	31.430	5.457.292	-	-	1.000.324	6.457.616	174	205
5. GYANGUGU	51.347	8.735.390	387.390	304.068	561.994	9.988.842	170	195
6. KIPUYE	37.664	5.263.891	-	51.669	190.203	5.334.763	140	142
7. GISENYI	29.912(2)	5.579.404	-	76.800	244.349	5.900.553	187	197
8. RUHANGERI	30.986	2.986.127	-	-	201.588	3.187.715	96	103
9. BYUMBWA	37.685	4.130.830	-	-	352.701	4.483.531	110	119
10. KIRUNGO	60.256	8.065.772	-	-	11.092.079	9.157.851	134	152
11. ICYANYA	6.422	2.088.619	-	-	171.827	2.260.446	325	352
12. BUGSERU	18.935	3.272.194	-	-	567.717	3.839.911	173	203
13. MAYAGA	13.509	3.708.201	-	-	360.027	4.068.228	274	301
TOTAL	554.067	175.716.741	387.390	548.937	19.722.676	96.098.420	137	174

(1) Robusta

(2) Provisoire 80

5. Caféiers Umuganda de Kanombe

5.1. Introduction

L'installation de la caféière umuganda a débuté comme on le sait en octobre 1974 par le Ministère des Postes et des Communications et pris/fin en octobre 1979 par le Ministère de la Défense Nationale. Elle s'étend sur 40,36 ha tout au tour de l'Aéroport de Kanombe. Son extension n'est plus possible car tout l'espace pouvant être mis en culture est déjà occupé. Ces plantations sont en deux parties :

La partie des civils actuellement à charge de l'OCIR CAFE et la partie des Militaires.

5.2. Données de base

PARTIE	! S.A.U. Ha !	! CAFÉIERS EN PRODUCTION !	! PRODUCTION EN KG !	
			! CAFE CERISE !	! CAFE PARCHE !
CIVILS	! 26,265 !	! 52.529 !	! 74.965 !	! 11.913 !
MILITAIRES	! 14,095 !	! 28.197 !	! pas de données !	! pas de données !
T O T A L	! 40,36 !	! 80.726 !	! 74.965 !	! 11.913 !

Seuls les caféiers plantés à Gitara et une partie de ceux installés à Busanza ont été totalement productifs cette année. Les autres étaient en repos (plus de 2/3 de la caféière).

La production totale enregistrée est de 11.913 Kgs café parche soit 227gr à l'arbre et 458 Kgs à l'ha si on comptait tous les caféiers en production.

Il y a eu aussi 615 Kgs de café flottant. Si on comptait seulement le 1/3 qui a réellement produit, il y aurait 680 gr à l'arbre et 1.360 kg à l'ha ce qui est normal vu l'investissement que nous y avons mis surtout l'investissement travail.

Le rapport café cerise/café parche est de 6,2. Ce rapport est encore élevé (le rapport normal est de 5) et ceci peut être attribué aux fortes attaques d'Antestiopsis et autres ravageurs des drupes car il y a eu beaucoup de flottants (615 Kgs) mais également aux vols éventuels des cerises et café parche.

Les militaires n'ont pas envoyé leur données à l'OCIR CAFE.

..../....

5.3. Situation Générale

a. Personnel : 1. OCIR CAEE

<u>MOIS</u>	<u>AGRONOME</u>	<u>CAPITA</u>	<u>MAIN UVRES</u>
JANVIER	1	8	188
FEVRIER	1	8	189
MARS	1	8	187
AVRIL	1	7	160
MAI	1	6	135
JUIN	1	5	107
JUILLET	1	4	84
AOUT	1	6	133
SEPTEMBRE	1	6	129
OCTOBRE	1	6	127
NOVEMBRE	1	6	129

Le tableau ci-dessus nous montre la variation annuelle de main-d'oeuvre qui a baissé progressivement de janvier à novembre 1984.

Les divers travaux d'entretien général (taille, sarclage, paillage, entretien des pistes etc...) ont exigé une main d'oeuvre importante au début de l'année.

Il n'y a pas eu d'engagement de main d'oeuvre temporaire pour la récolte car il y avait peu de café à récolter. Le paillage a pris plus de temps au cours de l'année car il n'y a pas eu de fanes de sorgho.

2. Militaires:

Les militaires continuent à entretenir leurs parcelles à l'umuganda du mercredi et du samedi. Mais ils doivent doubler d'effort pour mieux entretenir leurs parcelles.

B. Travaux réalisés au cours de l'année 1984

1. OCIR CAEE.

1.1. Entretien Général

a) Sarclage :

L'entretien du sol s'est principalement borné sur le désherbage, l'échiendage, l'extirpation de l'oxalis et un léger binage.

L'entretien des pistes séparant les différentes parcelles a eu également lieu.

b) Paillage

Le paillis ayant servi dans les caféiers provient de trois sources principales :

.../...

- 1° Coupe du Pennisetum et du Tripsacum dans le marais derrière Rwandex c'est une plantation de l'OCIP CAFE.
- 2° Coupe des herbes dans différents marais: Nyabarongo, Gikondo, Kinamba, près EMUJICO et derrière la S.G.P.
- 3° Herbes ramassées tout près du port de Karzenze et d'autres ramassées à la station terrienne de Kicukiro (Nyanza).
En plus de ces herbes, nous avons coupé le TRIPSACUM installé au tour des parcelles caféicoles de Kanombe.

Ces herbes ne parviennent pas à couvrir tous nos besoins surtout que certains marais qui produisaient du paillis ont été mis en cultures. Cette rareté de paillis nous cause de graves problèmes et est la source de la faible rentabilité de la caféière.

Afin de réduire les dépenses énormes effectuées pour le paiement de la main d'oeuvre qui coupe le paillis, pour l'achat de l'essence et l'amortissement des véhicules qui le transportent ainsi que le retard des travaux dû à l'éloignement des lieux où nous trouvons ce paillis, il est fort souhaitable que l'étendue restante au tour de l'Aéroport (où le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts cultive du soja) soit mis en culture pour paillis : le THEMBA ou le PENNISTUM. Le THEMBA n'étant pas consommé par les animaux domestiques, il est préférable au PENNISTUM.

c) Taille

Au cours de l'année 1984, on s'est principalement penché sur la taille de production et égourmandage des 80726 caféiers. Ces divers travaux ont été menés par une équipe de l'OCIP CAFE initiée à la taille et quelques militaires également initiés. Les caféiers qui ont atteint l'âge théorique de la régénération (ceux plantés en 1984) restent suffisamment productifs. Nous pensons en tout cas l'appliquer en 1985.

d) Désinsectisation

Cette opération a été effectuée mécaniquement par atomiseur. De part la prospection phytosanitaire menée par les spécialistes de l'ISAR et les tests entestias menés par notre agronome le 9 et 12.6.1984, il en sort une mauvaise répartition du sumithion utilisé car on y a trouvé des entestias, du stephanoderes et d'autres insectes ravageurs qui devaient normalement être touchés par le produit au moment du traitement. Nous allons revenir au traitement manuel; ainsi on toucherait toute la partie du caféier à traiter et une bonne partie des ennemis du caféier sera détruit.

.../...

Il faut également respecter l'intervalle de 15 à 21 jours entre les deux passages. La quantité totale du produit utilisé est de 1.614,560 Kgs arrondi à 1620 Kgs soit 54 sacs de 30 Kgs de sumithion chacun pour les 2 passages ou 27 sacs par passage.

Il y a eu également un poudrage de 810 Kgs en janvier 1984 (un seul passage).

1.2. Récolte :

La récolte a débuté le 27/ /84 pour prendre fin le 29/6/84.

La quantité de cerises mûres à récolter n'étaient pas importante, seule la main-d'oeuvre de l'OCIR s'en est occupé du début à la fin. Le plafond des cerises mûres à récolter a été atteint dans la deuxième quinzaine du mois d'avril.

Le matériel utilisé fût les seaux en plastique, les paniers en bambous et de vieux sacs de jute pour le transport des cerises vers l'usine de Masaka.

La production en café cerise est de 74965 Kgs et en café parche sec de 11.913 Kgs et 615 Kgs de café flottant. Au cours des mois de janvier et février 1984 il a été procédé au tutelage des caféiers très chargés en cerises.

Les tutelles proviennent du boisement domanial de Jari.

Ils sont achetés à 120 Frw pièce.

1.3. Usinage

Nous n'avons pas eu de problèmes avec notre dépulpeur car les petits problèmes survenant au moment du dépulpage étaient réglés par nos mécaniciens.

Le seul problème se rapporte aux canaux d'évacuation des pulpes qui sont trop étroits de sorte que les déchets y étaient collés suite au mucilage et s'entassaient jusqu'à les boucher complètement. La solution a été de les remplacer par d'autres plus gros.

5.4. Divers

1. Marais derrière Rwandex

Ce marais drainé s'étend sur 15 ha et est occupé par le TRIPSAEUM et le PENNISTUM. La mise en place date de trois ans (1981).

La production de paillis n'est pas du tout suffisante pour la caféière de Kanombe.

La croissance des herbes y plantées semble normal car tous les drains, anciennement obstrués, ont subi le curage pendant la petite saison sèche et l'opération se répétera prochainement.

2. Dépenses et recettes

2.1. Dépenses.

a) Salaires de la Main d'oeuvre et des Capitas

Mois de janvier à Novembre 84 : Main d'oeuvre : 5.324.403 Frw
Capita : 706.864 Frw
TOTAL : 6.036.347 Frw

b) Achat matériel

- 495 paniers dont 195 à 60 Frw et 300 à 70 Frw = 32.700 Frw
- 400 tutelles à 120 Frw = 48.000 Frw

Total dépenses : (a+b) = 6.117.047 Frw

2.2. Recettes

11.913 x 126 F (prix Rwandex) = 1.501.038 Frw

Déficit = D - R = 6.117.047 F - 1.501.038 F = 4.616.009 Frw.

Remarques :

- Les camions pour le transport du paillis et les produits utilisés à l'usine de Masaka ne sont pas valorisés dans ces dépenses.
- Les houes, pelles, machettes et rouleaux de cordes seront encore utilisés en 1985, ils ont été achetés en 1983.
- Il n'y a pas eu une grande production au cours de cette année d'où un aussi important déficit.

Nous espérons avoir une plus grande production en 1985 si bien sûr les conditions climatiques restent normales.

- Les dépenses de 1984 sont nettement inférieures à celles de 1983.

L'ordre de diminution est de 38 %.

3. Récolte phytosanitaire.

Elle consiste à la cueillette des cerises qui mûrissent après la grande campagne de récolte et à la suppression des cerises sèches (noirâtres).

Elle a débuté le 12/7/84 et continue jusqu'à la fin de l'année.

Au 3/12/1984 la quantité cueillie était de 9.605 Kgs de cerises estimé à 1.549 Kgs de parche sec si on maintient le rapport de 6,2.

.../...

5.5. Conclusions

Jusqu'à présent, les recettes issues de la caffièrè Umuganda ne parviennent pas à couvrir les dépenses y engagées; ceci résulte des différents travaux, notamment le paillage, qui exigent une main-d'oeuvre très importante.

Il est grand temps de songer au problème de paillis pour ces caféiers car les marais situés dans les environs de Kigali sont presque tous mis en cultures vivrières.

Nous ne pensons pas à court terme rentrer dans nos frais car le souhait d'en faire un champ modèle ne s'accorde pas avec les calculs économiques.

Cependant, les dépenses seraient réduites, d'une part par une extension d'herbes pour paillis (THEMEDA) dans les champs aux environs de Kanombe, champs cultivés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts, d'autre part nous allons nettoyer régulièrement les drains du marais derrière Rwandex et y faire d'autres entretiens nécessaires afin d'accroître sa production en herbes.

Afin de s'assurer un bon gardiennage à Masaka surtout la nuit, nous allons voir comment éclairer le complexe surtout que le Ministère des Travaux Publics vient de faire passer une ligne moyenne tension tout près. Une moto va être achetée pour garantir un déplacement sûr à l'agronome chargé de ces caféiers.

6. Conclusions générales.

Pour augmenter la production nous allons, au cours de l'année 1985, continuer à effectuer les tournées dans les communes pour suivre et stimuler le travail des agronomes de terrain et nous espérons bénéficier encore des tournées ministérielles.

Nous comptons, au cours de la même année, insister sur la désinsectisation. Il y aura d'abord une campagne de sensibilisation sur l'importance de la désinsectisation suivie par après d'un contrôle très sérieux du déroulement de l'opération.

La distribution et l'utilisation de l'insecticide seront suivies de très près. Il y aura des fiches de contrôle au niveau des communes et des secteurs.

Enfin, le programme de création des pépinières va être suivi de très près pour que nous puissions produire au moins 6 millions de plants en octobre 1985 car c'est de ces nouvelles plantations que dépendra l'augmentation de la production nationale de café.

.../...

B. SECTION PRODUCTION "AUTRES CULTURES"

1. INTRODUCTION

Chaque année à partir de 1981, la distribution des plants de quinquina a été très difficile de telle façon qu'on ne parvenait pas à les vider des pépinières.

L'instabilité des prix du sulfate de quinine sur le marché mondial a eu pour conséquence les arrêts momentanés des achats des écorces dans notre pays.

Ce qui fait que le planteur n'avait plus besoin de faire des extensions surtout dans la préfecture de Cyanouou où l'arrêt fréquent de la commercialisation des écorces a découragé presque tous les planteurs.

C'est pourquoi il y a, à la fin de cette année un stock de plants très important dans les pépinières. Comme nous allons le voir dans ce rapport, les réalisations au cours de cette année dans le domaine du quinquina n'ont pas été très encourageantes.

2. PERSONNEL DE TERRAIN.

L'effectif du personnel de terrain se compose de :

- Trois Agronomes de zones
- Un agronome de secteur à Cyanouou (Kirambo-Gatare),
- Treize surveillants de la main-d'oeuvre
- Un Assistant Agricole affecté dans les plantations quinquina de l'OCIR CAFE à Ntendezi et qui est également chargé du secteur Karengera et une partie de Kagano.
- Deux Chauffeurs.

.../...

3. SITUATION DES GERMOIRS ET DES PEPINIERES.

3.1. Les Germoirs

Le nombre de germoirs par zone a été réduit car ces dernières années les demandes des plants par les agriculteurs se sont fortement affaiblies suite à la baisse du prix au producteur et aux arrêts fréquents dans l'achat des écorces.

ZONE	EMPLACEMENT	ABRIS ENSEM.	AGES DES PLAN- TULES	PLANTULES DISPONIBLES POUR REPIQ. CES	QTE SEMEN-	OBSERVATIONS.
Cyangugu	1. Ntendezi	9	10 mois: 48.000	6.000	!	!-Plantules saines et vigoureuses.
			7 mois: 60.000			
	2. Gihundwe	5	2 ans : 24.000	1.500	!	!-Fonte de semis beaucoup de dégâts.
			1 an : 1.200			
Gikongoro	1. Mwogo	6	8 mois: 40.000	24.000	!500gr	!-Fonte de semis, dégâts peu importants.
	2. Kibilizi	5	3 mois: 30.000	10.000	!250gr	!-Croissance lente.
	3. Musange	4	8 mois: 16.000	8.000	!400gr	!-Fonte de semis, beaucoup de dégâts.
Kibuye	1. Musasa	12	8 mois: 4.000	4.000	!	!-Plantules chétives, lit de germination pauvre.
			5 mois: 5.000			
			1 mois: 1.000			
	2. Mugonero	21	7 mois: 12.000	12.000	!	!-Terreau à renouveler.
	3. Munzanga	2	2 mois: 4.000		!	!-A changer d'emplacement
Ruhengeri	1. Gasenyi	4	7 mois: 165.000	4.000	!125gr	!-Levée irrégulière
Bumbogo	1. Rushashi	8	12 mois: 25.000	25.000	!815gr	!-Plantules saines
			7 mois: 40.000			

Le produit que nous utilisons (oxycloreure de cuivre) contre la fonte de semis avait été longtemps stocké; avec un produit frais, dernièrement acheté, les résultats sont satisfaisants.

.../...

3.2. LES PEPINIÈRES.

ZONE	EMPLACEMENT	PLANTS DIS- TRIBUES	PERTES	PLANTS REPIQ.	STOCKS	OBSERVATIONS
CYANGUGU	1. Gihundwe	-	6.567	46.370	267.217	-Trop âgés
	2. Kirambo	25.000	6.700	47.000	89.900	-En âge de plantation et quelques plants âgés.
	3. Kibingo	31.240	5.861	41.650	174.609	-Trop âgés
	4. Muko	179.039	24.039	-	133.829	-Trop âgés
	5. Ntangara	-	13.600	-	86.000	-Trop vieux
S/TOTAL		235.769	96.767	135.020	751.555	
GIKONGORO	1. Mwogo	30.180	10.502	1.700	9.700	-Agés de 14 mois
	2. Kavili	21.850	7.056	13.320	10.690	-Encore jeunes
	3. Kibilizi	3.600	5.350	-	10.500	-Trop âgés
	4. Mudasomwe	8.148	8.500	-	28.852	-Trop âgés
	5. Musange	44.290	29.489	4.342	8.996	-Jeunes plants
	6. Manwali	13.100	27.332	4.170	8.262	-Jeunes plants chétifs.
S/TOTAL		121.168	88.229	23.532	77.000	
KIBUYE	1. Kilimbi	3.500	18.000	-	-	-Supprimé
	2. Mugonero	14.000	73.849	-	64.800	-Trop âgés
	3. Nyabikeli	11.540	26.670	-	23.500	-Trop âgés
	4. Murondwe	67.850	30.863	1.200	1.200	-Jeunes
	5. Gasharu	15.300	12.154	17.200	12.400	-En âge de plantation
	6. Nyabinombe	478	5.510	10.160	4.632	-Trop jeunes
	7. Munzanga	1.100	15	315	-	-Jeunes, chétifs
	8. Rutendeli	1.800	42	1.000	346	-Jeunes plants les
S/TOTAL		115.568	167.103	29.875	106.878	
RUHENGARI	1. Gasenyi	74.508	8.316	101.761	200.614	-Trop âgés: 50.000, le reste est âgé de 4 mois
BUMBOGO	1. Rushashi	23.350	-	13.652	25.258	-Majorité trop âgée
	2. Karambo	5.800	-	3.536	30.933	-En âge de plantation
	3. Gigaiza	1.580	-	15.490	6.302	-En âge de plantation.
S/TOTAL		105.238	8.316	140.439	236.107	
TOTAUX		577.743	320.415	328.866	1.198.540	

Il ressort de ce tableau que le nombre de plants morts n'est pas globalement trop élevé (320.415), soit 13% par rapport au total des plants que contenaient toutes nos pépinières (2.426.572). Mais si on considère les pertes zone par zone, on constate que ces pertes ont été quant même très sévères. C'est ainsi que dans la zone de Kibuye les pertes en plants représentent 40% du total des plants produits au cours de cette année par cette même zone. Elle est suivie par la zone de Gikongoro 19% et celle de Cyangugu 5% (il n'y a pas eu beaucoup de pertes).

Les principales raisons qui sont à l'origine de ces pertes sont :

- Le manque de fumure organique pour restaurer le sol de nos pépinières beaucoup de plants sont chétifs.
- Des difficultés d'ordre climatique, telle que la sécheresse prolongée qui sévissait dernièrement dans le pays.
- Des pertes sont aussi remarquées au moment de la distribution des plants surtout quand ceux-ci sont trop âgés, ils sont quelquefois coupés de leurs racines et ne parviennent pas à résister.
- Le gros pourcentage de plantules est d'un âge trop avancé (plus de 2 ans dans la pépinière), de ce fait elles ne disposent pas d'assez de place pour puiser des matières nutritives nécessaires à leur survie; aussi elle se contaminent facilement en cas de maladie car étant rapprochées les unes des autres (10 cm entre les plants).

C'est ainsi qu'à Kibuye (Mugonero, Nyabikeli) 80.000 plants, et à Cyangugu (Gihundwe, Ntagara, Muko) 616.500 plants, soit un total de 696.500 plants sont condamnés à être abandonnés dans ces pépinières car ils sont trop vieux (plus de 3 ans) et par conséquent inutilisables (soit 58% du nombre total des plants stockés en pépinières fin cette année).

Le problème des plants de quinquina qui vieillissent dans des pépinières persistera aussi longtemps qu'on ne trouve pas de marchés des écorces de quinquina, à moins qu'on ne fasse plus de germeoirs à partir de l'année prochaine.

4. LA DISTRIBUTION DES PLANTS EN MILIEU RURAL

L'année qui s'achève a été marquée par la grande saison sèche arrivée plus tôt que d'habitude et prolongée de façon que la mise en place des plants a été effectuée tardivement au cours du mois de novembre. C'est pourquoi les difficultés de reprise ont été signalées partout dans toutes nos zones, accentuées par la petite saison sèche de décembre. Les pertes dans les champs sont estimées à 15 % du nombre total des plants distribués.

Par zone, la distribution a été la suivante:

1. CYANGUGU	: 235.369 plants
2. GIKONGORO	: 121.160 plants
3. KIBUYE	: 115.568 plants
4. RUHENGERT	: 74.508 plants
5. BUMBOGO	: 30.730 plants
TOTAL	: <u>577.743 plants.</u>

.../...

Ces plants distribués, y compris les remplacements, représentent 29% du total des plants en âge de distribution (2 millions). Ce qui montre que cette année la distribution des plants en milieu rural a été très difficile plus que les autres années.

Comparaison de distribution de plants au cours de 3 dernières années

ZONE	!	1982	!	1983	!	1984
1. CYANGUGU	!	198.370	!	216.311	!	235.368(1)
2. GIKONGORO	!	446.779	!	403.049	!	121.168
3. KIBUYE	!	664.445	!	304.184	!	220.806(2)
TOTAUX	!	1.309.594	!	923.544	!	577.743

(1) dont 184.369 plants utilisés par l'OCIR CAFE dans ses propres plantations
 (2) y compris les plants distribués à Ruhengeri (74.508) et ceux distribués au Bumbogo (30.730)

Cela est dû à l'arrêt de la vente des écorces de quinquina sur les marchés nationaux depuis déjà deux ans provoqué subitement par la diminution du prix du quinquina sur le marché mondial.

A titre d'exemple on voit que sur une distribution de 235.369 plants effectuée dans la Préfecture de CYANGUGU, seuls 56.240 plants sont allés chez les petits planteurs tandis que 184.369 plants ont été utilisés par l'OCIR CAFE, soit pour créer ses propres plantations à Ntendezi et à Mwito, soit pour y remplacer des manquants.

5. PLANTATION EN MILIEU RURAL ET RECENSEMENT.

5.1. La création de nouvelles plantations

Il ressort de ce qui précède que le total des plants distribués au cours de cette année s'élève à 577.743 correspondant à 39,6 ha réalisés par les petits planteurs, 9,5 ha par l'OCIR CAFE à Ntendezi, le reste ayant été utilisé pour remplacer les manquants. Les réalisations par zone ont été ainsi les suivantes:

- 1. CYANGUGU : 5,6ha (par petits planteurs)
9,5ha (par OCIR-CAFE)
- 2. GIKONGORO : 12,1ha (par petits planteurs)
- 3. KIBUYE : 11,5ha (par petits planteurs)
- 4. RUHENGERT : 7,5 ha (par petits planteurs)
- 5. BUMBOSO : 3,0ha (par petits planteurs)
- TOT. 49,1ha

.../...

N.B.: Les remplacements (86.743 plants) représentent 18 % des plants installés au cours de cette année. Ce qui montre réellement que les pertes dans les champs ont été très importantes (sécheresse).

5.2. RECENSEMENT DES PLANTATIONS.

<u>Planteurs</u>	<u>Plantations (Ha).</u>
1. KIBUYE 1.305	276
2. GIKONGORO 2.549	200
3. RUHENGARI 680	58,8 dont 35ha dans Nyakabanda, Giciye et Satinskyi
4. BUMBOGO ?	76,7
5. CYANGUGU ?	?

Ce recensement est à titre indicatif, car ayant été élaboré à l'aide des données non sûres fournies par les membres/des comités de cellules qui ne se rendaient pas nécessairement dans les plantations au moment de l'enquête, mais ont obtenu ces renseignements auprès des planteurs qui, quelques fois, ne donnent pas le nombre exact de leurs pieds de quinquina.

Dans la Préfecture de CYANGUGU, on assiste actuellement presque partout chez les planteurs à des récoltes incontrôlées, ce qui fausse les données de recensements jadis effectués. Signalons à titre indicatif qu'au début de cette année ces plantations étaient évaluées à 2.739 ha appartenant à 17.950 planteurs.

6. SITUATION PHYTOGÉNÉTIQUE.

6.1. Dans les germoirs

Cette année, le problème rencontré au niveau du germoir est la fonte de semis.

Les pertes à la germination ont été au départ sévères dans les germoirs de Gihundwe (Cyangugu), de Mwozo et Rusanga (Gikongoro).

Après plusieurs traitements à l'Oxycloreure de cuivre sans améliorations, nous l'avons remplacé par du dithane M45 frais et les résultats obtenus ont été vite satisfaisants.

Environ 72.800 plantules au total ont été détruites. Soit 1,8 % des plantules produites cette année. (ce qui n'a pas été très grave).

La zone de Kibuye est la seule qui reste à l'abri de cette maladie.

6.2. Dans les pépinières.

Des maladies dans des pépinières n'ont pas été observées au cours de cette année. Cependant on y trouve actuellement un stock important de plants qui va périr dans nos pépinières car les agriculteurs n'ont plus le courage de faire de nouvelles plantations.

.../...

6.3. Dans les champs

- A Gikongoro et à Kibuye, la plupart des plantations des années antérieures ont reçu des entretiens adéquats malgré les attaques de l'HELOPELTIS au cours de la grande saison sèche et le découragement des planteurs causé par l'arrêt prolongé des achats des écorces. Un tonnage de 5.000 Kgs de sumithion 3% a été distribué dans la préfecture de Gikongoro 3.000 Kgs à Kibuye et 1.000 Kgs à Ruhengeri-Rumboro. Cette quantité a été jugée insuffisante, heureusement que l'hélopeltis diminue ses attaques pendant la saison pluvieuse.

- A Cyanugu, bon nombre de plantations se sont desséchés suite aux abandons dont elles ont été l'objet, plus spécialement dans les communes de GATARE, KIRAMBO, KAGANO et KARENGERA. Ces plantations constituent ainsi un refuge de beaucoup d'insectes nuisibles. Nous avons essayé de mettre du sumithion 3% (30 tonnes) à la portée des agriculteurs, mais force a été de constater que la majorité de ceux-ci n'a pas été intéressée.

- A cela s'ajoute la redoutable maladie causée par un champignon appelé "PHYTOPHTORA CINNAMOMI" qui multiplie ses dégâts d'année en année, surtout que dans beaucoup de plantations (70%), l'entretien, le seul moyen de lutte envisageable qui puisse être à la portée des agriculteurs pour limiter les dégâts, n'est plus pratiqué.

- Néanmoins, quelques plantations (10%) gardent notamment leur aspect verdoyant, soit que leur entretien s'est maintenu ou du fait qu'elles ont été réalisées sur des bons sols.

7. TRAVAUX DE REPLANTATION ET DE RECOLTE DU QUINQUINA A MWITO ET A NTENDEZI PAR L'OCIR CAFE.

7.1. A Mwito

- Le terrain de Mwito s'assèche trop vite: avec la saison sèche qui a commencé très tôt, on a assisté à un grand nombre de plants qui dépérissaient régulièrement. C'est pourquoi le gros des travaux a consisté aux remplacements des manquants: environ 80.000 plants ont été utilisés dans une plantation estimée à 15 ha.

Une équipe de 40 personnes assure les travaux de sarclage sur ces 15 ha de quinquina, d'entretien d'environ 1 ha de caféiers, et a créé un boisement composé de 6.750 grévillesas et de 137 pins. Cette équipe a récolté également du café qui est évalué à 1700 Kgs de café parché.

- Maintenant qu'il n'y a pas eu de récolte de quinquina cette année à Mwito, nous donnons la situation du stock des écorces issues des récoltes antérieures:

-Ecorces de troncs	: 73 sacs	} En inventaire OCIR CAFE 1984 en vue du poids net.
-Ecorces de racines	: 20 sacs	
-Ecorces de branches	: 36 sacs	

.../...

7.2. NTENDEZI.

- Le programme de replantation du quinquina a débuté en avril dernier; il était question d'encourager les agriculteurs de la région qui semblaient abandonner leurs plantations et essayer de trouver dans l'avenir des matières premières pour RWAKINA. Les parcelles d'essai de comportement viennent de nous montrer que le quinquina ne peut pas supporter les terrains sur lesquels on l'a récemment récolté; le temps de repos étant difficile à définir, l'idéal serait de planter le quinquina sur un terrain qui ne l'a pas connu.

C'est pourquoi nous choisissons de bons terrains n'ayant pas porté du quinquina. Une plantation de 9,5 ha vient d'être réalisée, la croissance est normale et pas de maladies.

Comme le terrain ne nous permet pas de travailler en un bloc uni, nous donnons ici les noms des plantations suivant la dénomination de l'endroit de culture.

- Bloc Kibazi : 1 ha (planté)
 - Bloc Macokoli : 8,5 ha (plantés)
 - Bloc Macokoli : 1 ha) 1er labour seulement.
 - Bloc Kagabiro : 2 ha)
- =====
- 12,5 ha

Les travaux viennent de s'effectuer sur une superficie qui représente 63% de la superficie total à planter (20ha).

- Outre le quinquina, une superficie de 20 ares a été planté de podocarpus et de quelques plants de grévilles.

- Les récoltes du quinquina à RWARIDEGE débutée en juin dernier et effectuées sur 6 ha ont été suspendues fin novembre pour éviter que le séchage ne soit perturbé par des pluies fréquentes de décembre. La quantité récoltée est la suivante:

- 10.580 Kgs d'écorces de racines (269 sacs)
- 17.895 Kgs d'écorces de troncs (845 sacs)
- 6.197 Kgs d'écorces de branches (369 sacs)

Le stock des années antérieures (1982, 1983) étant de :

- 3.123 Kgs d'écorces de racines (67 sacs)
- 23.699 Kgs d'écorces de troncs (485 sacs)
- 10.765 Kgs d'écorces de branches (237 sacs).

.../...

8. CONCLUSIONS GENERALES.

8.1. Germeoirs-pépinières

- Il a été décidé de suspendre progressivement les travaux de germeoirs car pratiquement on n'a presque pas de place dans les pépinières.

- Les agriculteurs se montrent réticents à venir prendre les plants; conséquence: ces plants occupent inutilement le terrain ce qui réduit toute chance de réussir d'autres plants dans l'avenir sur le même terrain à cause de la prolifération des maladies et l'épuisement du sol (séjour prolongé).

8.2. Plantations

S'il faut croire que la situation du moment pour le quinquina va encore rester telle qu'elle est, il serait très difficile de regagner la confiance des agriculteurs pour sauver des hectares de plantations qui se dessèchent à un rythme effrayant. Il est à espérer que Rwakina va recommencer ses activités le plus rapidement possible, sinon le risque de tout perdre devient inévitable (détérioration des stocks actuels des écorces de quinquina, des plantations qui disparaissent et surtout la confiance des agriculteurs qui sont plus que déçus à jamais). Ce n'est certes pas en perdant tout cela que l'on garantirait dans l'avenir des matières premières à l'usine de traitement des écorces, **RWAKINA**.

Bref, à l'exemple de l'OCIR CAFE qui essaye d'occuper ses terrains de Ntendezi et de Mwito par du quinquina, la société **RWAKINA** devrait aussi commencer à faire ses propres plantations, sinon l'usine n'aura pas à traiter des écorces de récolte rwandaise dans un proche avenir.

8.3. Commercialisation du Quinquina

Les prix des écorces du quinquina varient suivant les prix sur le marché mondial, il faudrait penser à créer un fonds de stabilisation pour garantir un prix minimum. Et c'est ce fond de soutien qui va permettre dans l'avenir d'encourager les agriculteurs pendant les mauvais moments comme ceux qu'ils traversent actuellement.

CHAPITRE III : SERVICE COMMERCIAL

A. SECTION LICENCES ET TAXATION

L'Arrêté Présidentiel N° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés répartit les activités de la Section Licences et Taxation de la façon suivante :

- Contrôle du conditionnement et de l'entreposage du café et des autres produits rentrant dans les activités de l'Office;
- Echantillonnage;
- Travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité;
- Administration et émission de certificats de qualité et d'origine.

1. CONTROLE DU CONDITIONNEMENT ET DE L'ENTREPOSAGE

1.1. Conditionnement

Le café vert destiné à l'exportation est présenté à l'Office en sacs de 60 Kg nets groupés en différents lots.

Jusqu'au début du mois de mai 1984, un lot de café comprenait généralement 250 sacs de 60 Kg ou 15.000 Kg. Depuis lors le nombre de sacs composant le lot est passé à 275 pour permettre la conteneurisation de notre café. En effet ce chiffre correspond à la capacité d'un conteneur.

Le contrôle du conditionnement consiste dans la vérification du poids, du nombre, du marquage, de la propreté et la fermeture des sacs de café et des soins apportés à l'usinage de ce dernier.

1.2. Entreposage

Le café est entreposé en piles d'environ 15 lots chacune en ayant soin de toujours laisser des voies d'accès pour faciliter la manutention. Le premier lot en dessous est posé sur des palettes en bois pour protéger le café contre l'humidité du sol.

Nous dressons régulièrement des tableaux reflétant la localisation des différents lots en stock. Ces tableaux servent de référence pour l'établissement des ordres de chargement.

2. ECHANTILLONNAGE

L'échantillonnage consiste dans le prélèvement d'un échantillon sur chaque lot complet. Cet échantillon est destiné à l'examen au laboratoire et il est présenté accompagné du certificat d'entreposage du lot et du bulletin de taxation.

.../...

3. TRAVAUX DE LABORATOIRE, DEGUSTATION, CONTROLE DE LA QUALITE

Lorsque l'échantillon arrive au laboratoire, il est préparé et examiné de la façon déjà décrite dans notre rapport annuel de 1980.

La qualité du café cette année est en général bonne. Nous avons signalé dans nos derniers rapports que la qualité du café se dégradait et que le type ORDINARY restait prépondérant surtout à cause des fèves stinkers et noires présentes dans les lots. Cette année la situation s'est renversée et le type STANDARD a repris le dessus avec 51,66% du volume total de la production de café suivant licences émises en 1984. (Cfr. tableau adhoc).

4. ADMINISTRATION ET EMISSION DE CERTIFICATS DE QUALITE ET D'ORIGINE

4.1. Certificats de qualité

Conformément à l'Arrêté Ministériel N° 01/75 du 28 avril 1975 déterminant les conditions d'obtention des licences d'exportation du café vert de la République Rwandaise, chaque lot de café exporté doit être couvert par une licence d'exportation à laquelle est annexé un certificat de qualité. Ce certificat de qualité reprend les caractéristiques du lot à l'état vert, torréfié et liqueur.

Au cours de l'année 1984 nous avons délivré les licences d'exportation et certificats de qualité pour 2036 lots d'un poids total de 33.829.680 Kg (Cfr tableau, Production de café en 1984 suivant licences émises).

4.2. Certificats d'origine

S'agissant de certificats d'origine le rapport portera sur l'année caféière 1983/84 c.à.d. la période qui va du 1 octobre 1983 au 30 septembre 1984.

Notre contingent pour cette année caféière s'élève à 450.000 sacs de 60 Kg soit 27.000.000 Kg. Au cours de l'année, certains pays de notre groupe (Annexe 2) ont déclaré des déficits ou ont renoncé à la part qui leur revenait lors de la redistribution des déficits. Par ailleurs, l'Angola a réduit volontairement son contingent.

Suite aux différentes redistributions de ces déficits et de la réduction volontaire du contingent de l'Angola, nous avons obtenu au total 80.456 sacs de 60 Kg ce qui a porté notre contingent de l'année caféière 1983/84 à 530.456 sacs de 60 Kg ou 31.827.360 Kg.

.../...

Le tableau suivant indique la répartition mensuelle et trimestrielle de nos exportations à destinations des pays membres pendant l'année caféière 1983/84, suivant l'utilisation des timbres d'exportation.

ANNEE/MOIS TRIMESTRE	!	KG	!	SACS DE 60 KG
1983 OCTOBRE	!	4.350.000	!	72.500
NOVEMBRE	!	2.235.000	!	37.250
DECEMBRE	!	165.000	!	2.750
1er trimestre	!	6.750.000	!	112.500
1984 JANVIER	!	3.067.125	!	51.119
FEVRIER	!	1.712.100	!	28.535
MARS	!	1.970.775	!	32.846
2e trimestre	!	6.750.000	!	112.500
AVRIL	!	1.827.300	!	30.455
MAI	!	1.945.500	!	32.425
JUIN	!	3.577.500	!	59.625
3e trimestre	!	7.350.300	!	122.505
JUILLET	!	3.300.000	!	55.000
AOUT	!	5.049.000	!	84.150
SEPTEMBRE	!	2.628.060	!	43.801
4e trimestre	!	10.977.060	!	182.951
TOTAL ANNUEL	!	31.827.360	!	530.456

Cette année-ci il n'y a pas eu d'exportation à destination de pays non membres.

5. CONCLUSION

Il est heureux de constater que la qualité de notre café s'améliore. Ceci est le résultat d'efforts soutenus des caféiculteurs et du personnel d'encadrement. C'est une preuve que leurs efforts n'ont pas été vains. On peut penser également que la tournée du Directeur de l'Office pour rencontrer les commerçants acheteurs de café a été bénéfique.

Néanmoins ce n'est qu'une amorce. Le chemin à parcourir reste encore long et exige évidemment des efforts continuels. C'est pourquoi l'Office va continuer la sensibilisation des caféiculteurs à la production du café de bonne qualité.

.../...

PRODUCTION CAFE SUIVANT LICENCES EMISES ET
SUR BASE DU TYPE DE CLASSIFICATION (en Kg)
ANNEE 1984

MOIS/TYPE	STD	ORD	UG	T	DECHETS	NT	TOTAL
JANVIER	-	75.000	-	-	-	-	75.000
FEBVRIER	-	600.000	-	15.000	75.000	45.000	735.000
MARS	210.000	495.000	-	30.000	15.000	120.000	870.000
AVRIL	210.000	336.120	15.000	-	-	105.000	666.120
MAI	1.495.500	1.153.500	82.500	33.000	-	31.500	2.796.000
JUIN	4.752.000	3.217.500	394.500	210.000	195.000	246.000	9.015.000
JUILLET	3.943.500	2.277.000	247.500	82.500	-	66.000	6.616.500
AOUT	3.003.000	2.211.000	165.000	82.500	66.000	33.000	5.560.500
SEPTEMBRE	1.965.360	1.514.400	132.000	82.500	55.800	132.000	3.882.060
OCTOBRE	759.000	544.500	66.000	33.000	-	49.500	1.452.000
NOVEMBRE	33.000	16.500	16.500	16.500	-	49.500	132.000
DECEMBRE	1.105.500	924.000	-	-	-	-	2.029.500
TOTAL	117.476.860	13.364.520	11.119.000	585.000	406.800	877.500	133.829.680
%	51,66	39,51	3,31	1,73	1,20	2,59	100,00

PRODUCTION CAFE PENDANT LES 5 DERNIERES ANNEES (en Kg)
(JANVIER-DECEMBRE)

TYPE/ANNEE	1980	%	1981	%	1982	%	1983	%	1984	%
STD	7.755.000	25,27	12.092.160	38,77	8.584.620	37,19	10.560.900	48,06	17.476.860	51,66
ORD	11.715.000	38,33	17.655.000	56,61	13.275.000	57,50	13.020.000	48,06	13.364.520	39,51
UG	105.000	0,34	285.000	0,91	-	-	1.335.000	4,93	1.119.000	3,31
T	465.000	1,52	210.000	0,67	1.125.000	4,87	1.470.000	5,43	585.000	1,73
DECHETS	120.000	0,39	150.000	0,48	-	-	165.000	0,61	406.800	1,20
NT	10.407.000	34,05	797.400	2,56	100.380	0,44	539.700	1,99	877.500	2,59
TOTAL	30.567.000	100,00	31.189.560	100,00	23.085.000	100,00	27.090.600	100,00	33.829.680	100,00

B. SECTION IMPORTATION ET EXPORTATION

PREMIERE PARTIE : EXPORTATION DE CAFE EN 1984

I. ANALYSE DU MARCHE

Pour mieux retracer l'évolution des cours du café en 1984, il importe de rappeler les mesures qui avaient été prises par le Conseil International du Café pour commander l'évolution des prix pendant l'année caféière allant du 1er Octobre 1983 au 31 Septembre 1984.

D'une part les délégués s'étaient accordés sur un quota global de 56,2 millions de sacs soit un million d'augmentation par rapport à la campagne 1982/83 et d'autre part ils avaient décidé de maintenir la fourchette de prix à 120 - 140 cents la lb avec un contrôle plus stricte des cafés dits "touristes".

On s'attendait alors à ce que ces décisions provoquent un certain fléchissement du marché. Rien de tel ne s'est produit, le marché a été déroutant et surprenant, car il ne cessait pas de se raffermir alors que les stocks de cafés dans les pays consommateurs étaient plus que suffisants. Ce que tout le monde n'attendait pas arriva le 19 Décembre 1983 : la moyenne mobile de quinze jours du prix indicatif avait dépassé 140 cents la livre entraînant ainsi la libération de 1 million de sacs. L'année civile 1984 allait donc commencer avec un énorme contingent de 57,2 millions de sacs, et les prix réservaient encore des surprises aux spéculateurs.

L'année 1984 peut se subdiviser en 4 périodes.

1. De Janvier à Mai : fermeté ininterrompue

Après la libération du million de sacs le 19 Décembre 1983, la réaction fut immédiate pour les "autres doux", l'indicateur autres doux/New York chuta de 147.88 cents/lb à 140.94 cents/lb le 11 janvier 1984, date à partir de laquelle le marché remonta jusqu'à 145.50 cents/lb le 25 janvier 1984.

L'ascension de la moyenne mobile de 15 jours va également se poursuivre jusqu'au 7 Février 1984 où il va atteindre 140.01 cents/lb provoqua ainsi une deuxième augmentation du contingent global de 1 millions de sacs.

Ce qui a encore déconcerté le commerce, c'est que, en dépit des fluctuations parfois irrégulières, le marché a fait preuve d'une excellente tenue après cette deuxième augmentation de contingent.

Comment expliquer, malgré 2 millions de quota supplémentaires distribués que le système de quota n'a pas fonctionné convenablement pour arrêter la hausse ?

.../...

Plusieurs hypothèses ont été avancées qui probablement se cumulent :

Les mesures de contrôle prises par l'OIC ont plus ou moins enrayé l'entrée des cafés touristes dans les pays membres qui auraient représenté près de 3 millions de sacs en 1982/83.

Il semblerait que les pays producteurs étaient en retard pour réaliser leurs ventes dans le cadre de leurs quotas.

Insuffisance de l'offre sur le double plan de la qualité et de la quantité : les inondations au Brésil, la sécheresse en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, les grèves, les retards d'embarquement, n'ont pas permis de livrer un produit répondant aux exigences de la demande.

Constatant l'inefficacité des contingents supplémentaires accordés pour stabiliser le marché, le Conseil International du Café s'est réuni du 2 au 15 Avril pour examiner la situation.

Une proposition de la Colombie, soutenue par tous les pays producteurs a été adoptée par le conseil. Cette proposition visait à transférer sur le troisième trimestre de l'année caféière, un million de sacs du quatrième trimestre; en d'autres termes, à augmenter d'un million de sacs, le contingent Avril-Juin en diminuant d'autant celui de Juillet-Septembre.

Après une période de flottement, cette mesure n'a cependant pas tempéré les ardeurs du marché puisque la moyenne quotidienne des prix composés avait atteint un niveau record de 155,65 cents la livre poids au 21 Mai.

La moyenne mobile qui était de 143,96 cents/lb au 13 Avril avait atteint 145,40 au 16 Mai 1984. L'objectif des promoteurs de la proposition colombienne d'empêcher le marché de suivre son cours ne se réalisa pas et le Directeur Exécutif libéra une 3ème augmentation du contingent global qui devenait alors 59,2 millions de sacs.

Cette 3ème augmentation est restée aussi inefficace que les deux précédentes, car loin de se calmer, les cours se sont emballés.

Au 31 Mai, la moyenne mobile de 15 jours de marché était à 150,32 cents c.à.d. supérieure à 150 qui était le seuil de déclenchement d'une quatrième et dernière augmentation de contingent autorisée par la décision du conseil prise en Septembre 1983. Le contingent annuel global initialement fixé à 56,2 millions de sacs, venait de passer à 60,2 millions de sacs, et pourtant, les cours restaient toujours voisins des sommets. Il ne restait qu'une solution, la suppression du système de contingentement - car l'article 33 de l'Accord, paragraphe 2 dispose : "A moins que le conseil n'en décide autrement, les contingents sont suspendus dès que la moyenne mobile de quinze jours du prix indicatif composé reste, pendant trente jours de marché consécutifs, supérieure de 3,5 pour cent ou davantage

.../...

au prix le plus élevé entraînant l'ajustement en hausse des contingents de la marge de prix en vigueur, pourvu que tous les ajustements en hausse au prorata du contingent annuel global établi par le conseil aient déjà été appliqués".

C'est pour parer à cette éventualité que le comité exécutif de l'OIC s'est réuni du 4 au 5 Juin et a mis au point une série de mesures musclées visant à tempérer le marché dont la principale est la distribution immédiate du quota du dernier trimestre caféier (Juillet-Septembre) sous déduction de 2 millions de sacs tenus en réserve pour les réductions éventuelles en cas de baisse importante du marché.

2. De Juin à Juillet : assouplissement du marché

Les décisions prises par le comité exécutif ont porté leurs fruits, puisqu'on a vu les prix rétrograder de façon que le prix quotidien qui était de 155,65 au 21 Mai était tombé à 142,42 au 25 Juin. Hormis l'effet de cette décision du comité exécutif, on peut dire que ce déclin des prix était dû à des facteurs suivants :

- La nouvelle récolte dans certains pays commençait à entrer sur le marché allégeant ainsi les problèmes de qualité posés par la récolte brésilienne 1983/84.
- Le contingent global trop large, 60,2 millions de sacs, contre une consommation estimée à 56 millions de sacs.
- La stratégie agressive des ventes brésiliennes avec des rabais spéciaux
- Période d'été où le marché est généralement calme.

La dégradation progressive des prix s'est poursuivie tout au long du mois de Juillet de telle sorte que, alors qu'on parlait de suspension des quotas au début du mois de Juin, c'était surtout d'une réduction du contingent global dont il était question à la fin du mois de juillet.

Réduction devenue effective le 1er Août puisque la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif était tombé à 139,99 cents par livre.

3. Août à Septembre : Légère gelée au Brésil

La réduction de contingent du 1er Août a stimulé la progression des prix. Voulant éviter une nouvelle baisse des prix qui aurait entraîné une nouvelle coupure, les spéculateurs ont provoqué une reprise du marché de façon que la moyenne mobile est remontée au dessus de 140 cents la lb le 17 Août.

Cette ascension des prix va se poursuivre et sera réactivée par une légère gelée inattendue qui s'est produite au Brésil (Etat du Panama) dans la nuit du 25 au 26 Août. La conséquence immédiate de ces gelées a donc été la forte hausse du prix indicatif composé.

Cette hausse a été suffisante non seulement pour rendre impossible la suppression de la 3ème augmentation contingente sur laquelle tablaient certains à la mi-Août, mais encore pour permettre le rétablissement de la 4ème augmentation qui avait été supprimée le 1er Août. Le quota se trouvait donc à nouveau porté à 60,2 millions de sacs au 31 Août puisque la moyenne mobile de 15 jours de marché avait dépassé le cap de 145 cents/lb (145,03).

La hausse du dollar, la difficulté de trouver des cafés robusta de bonne qualité, la préparation de la réunion du Conseil International du Café et cette augmentation de quota ont eu deux effets contradictoires à la fin de l'année caféière.

- légère baisse pour les cafés arabica exprimés en dollars;
- nouvelles hausses des robusta exprimés en d'autres monnaies.

Pour tout le mois de Septembre, le marché va baisser régulièrement dans l'attente des décisions de la 42ème session du Conseil qui avait débuté le 17 septembre pour se terminer le 1er octobre.

Les perturbations venues des fluctuations monétaires ont passablement brouillé les cartes sur les marchés à termes.

4. De Octobre à Décembre : Les prix à l'intérieur de la fourchette

Les décisions prises à Londres à l'issue de la 42ème session du Conseil International du Café visaient l'érosion des cours jugés trop élevés, raison pour laquelle ont été mis en place les contingents plus larges pour les pays producteurs de robusta pendant le trimestre Octobre-Décembre. La moyenne mobile de 15 jours a commencé l'année caféière 1984/85 au 1er Octobre à 139,92 cents avec la conviction qu'elle allait tôt ou tard tomber à 135 cents, de façon que beaucoup de gens pensaient que le contingent annuel global, fixé à 61 millions de sacs, allait être amputé d'au moins 1 million de sacs avant la fin du mois d'octobre.

Cependant, l'impact baissier escompté n'a pas eu lieu confortant les prix à l'intérieur de la fourchette de 135 - 140 cents et déjouant ainsi toute coupure pendant les mois d'Octobre et Novembre. Les raisons de cette fermeté ont été les suivantes :

.../...

Du côté des arabica :

- les pluies torrentielles qui sont tombées en Colombie ont sérieusement perturbé l'acheminement du café vers les ports d'embarquement et retardé la récolte;
- retard de la récolte dans l'ensemble des pays latino-américains produisant l'arabica doux.

Du côté des robusta :

- les difficultés et les retards d'embarquements dans les pays de l'OAMCAF;
- les sous-embarquements pour les cafés de l'Ouganda, Zaïre et Indonésie.

Cette fermeté des prix va atteindre son point culminant le 23 Novembre où la moyenne mobile de 15 jours venait d'atteindre 139,17 cents/lb. Le marché va ensuite entamer une baisse sans interruption qui va se poursuivre jusqu'au 13 Décembre, date où la moyenne mobile va s'établir à 134,76 cents/lb, déclenchant ainsi le retrait d'un million de sacs, ce qui ramenait le contingent global à 60 millions de sacs.

Ce qu'il est toutefois important de souligner, c'est que la baisse de la moyenne mobile de 15 jours n'a été provoqué que par l'un des composants de cette moyenne: les robustas, alors que l'autre composant (les arabica) a continué à progresser légèrement. L'écart entre les prix des deux qualités, qui au début du trimestre était presque nul s'est accru à partir du mois de Novembre de sorte qu'il atteignait 17,17 cents/lb au 31 Décembre. Cet écart traduit donc la fermeté relative des arabica et une baisse des robusta.

L'année se termine cependant avec une légère reprise du marché bien que de l'avis du commerce, un sentiment baissier demeure à moyen et long terme.

D'une manière générale, les niveaux des prix pour l'année 1984 ont été satisfaisants, et nettement meilleurs que ceux des trois années précédentes. Alors que la moyenne pour l'année 1984 des prix indicatifs composés est de 141,11 cents/lb, elle était de 127,98 en 1983, de 125 en 1982 et de 115,89 en 1981.

La moyenne de l'année pour les arabica "autres doux" est de 144,25 cent/lb contre 131,69 en 1983, 139,87 en 1982 et 128,09 en 1981.

Les prix ont donc été généralement stables avec des "peaks" occasionnels mais de courte durée.

.../...

II. L'OFFRE ET LA DEMANDE

(a) Production totale (en millions de sacs de 60 Kgs) (1)

	! 79/80	! 80/81	! 81/82	! 82/83	! 83/84	! 84/85
Amérique du Nord et Centrale	! 14,460	! 16,214	! 15,496	! 18,112	! 15,778	! 17,379
Amérique du Sud	! 32,866	! 39,097	! 51,731	! 35,192	! 47,255	! 44,058
Afrique	! 18,147	! 21,417	! 20,213	! 20,678	! 17,983	! 21,327
Asie & Océanie	! 7,660	! 9,616	! 10,622	! 4,417	! 9,343	! 10,844
TOTAL	! 73,134	! 86,344	! 98,062	! 83,399	! 90,359	! 93,608

(1) Estimation du département américain de l'agriculture (C.C.C. 21/01/84).

(b) Production exportable (en millions de sacs de 60 Kgs) (1)

	! 79/80	! 80/81	! 81/82	! 82/83	! 83/84	! 84/85
Amérique du Nord et Centrale	! 11,109	! 12,584	! 11,848	! 14,175	! 11,876	! 13,411
Amérique du Sud	! 22,238	! 27,642	! 39,787	! 23,965	! 35,400	! 32,141
Afrique	! 15,764	! 19,097	! 17,849	! 18,324	! 15,617	! 18,912
Asie & Océanie	! 5,161	! 6,741	! 7,686	! 6,333	! 6,183	! 7,568
TOTAL	! 54,271	! 66,064	! 77,170	! 62,797	! 69,094	! 72,032

(1) Estimation du département américain de l'agriculture.

Comme l'indique le tableau (a), l'USDA estime la production mondiale de café pour l'année 1984/85 à 93,6 millions de sacs soit 4 pour cent de plus que la production de l'année 1983/84. La production brésilienne est estimée à 27 millions de sacs en 1984/85 soit 10 pour cent en moins que l'année dernière. La production de la Colombie serait également en baisse de 2 pour cent en 1984/85 (12,8 millions de sacs). Le Département Américain de l'Agriculture estime par contre que la production de la plupart des pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale pourrait augmenter.

Il est prévu une augmentation de la production africaine d'environ 19 pour cent en 1984/85, consécutive à une plus large production en Côte d'Ivoire et au Cameroun. La production de l'Asie et de l'Océanie augmenterait également de 16 pour cent suite à un accroissement de la production en Inde.

.../...

Les exportations mondiales pour l'année 1983/84 sont estimées à 67,8 millions de sacs, soit 2,9 millions de plus qu'en 1982/83 et on s'attend à ce qu'elles augmentent de 1,4 millions de sacs pendant l'année caféière 1984/85. Si les estimations de l'USDA pour la production, la consommation intérieure, et les exportations par les pays producteurs sont correctes, les stocks mondiaux augmenteraient de 3,2 millions de sacs pendant l'année caféière 1984/85 pour terminer l'année à 48,5 millions de sacs.

(c) Utilisation effective (Desappearance) dans les pays membres importateurs (2) (en milliers de sacs de 60 Kgs)

	! 1979/80	! 1980/81	! 1981/82	! 1982/83	! 1983/84
TOTAL	! 52.383	! 55.357	! 55.828	! 56.710	! 56.338
U.S.A.	! 17.418	! 17.926	! 18.106	! 18.129	! 18.493
E.E.C.	! 21.958	! 23.764	! 24.158	! 24.184	! 23.535
Autres Membres	! 13.007	! 13.667	! 13.564	! 14.397	! 14.310

(2) International Coffee Organisation OSB31, January 2, 1985.

Sur des exportations prévues de 69,2 millions de sacs en 1984/85, les membres de l'Organisation Internationale du Café exporteront probablement 58 à 59,5 millions de sacs à destination des pays membres importateurs et 9,5 à 10,5 millions à destination des pays non membres.

L'utilisation effective en 1983/84 (importations nettes) ou desappearance a été inférieure à celle de l'année 1982/83 (cfr. Tableau c), selon les estimations préliminaires de l'Organisation Internationale du Café.

III. EXPORTATIONS RYANDAISES EN 1984

Bien que la grande partie de l'année civile 1984 se situe dans l'année caféière 1983/84 (3 trimestres), le dernier trimestre se rapporte à l'année caféière 1984/85. Comme les contingents d'exportations sont attribués par année caféière commençant le 1er Octobre et se terminant le 30 Septembre de l'année suivante, nous serons obligés de faire référence à ces deux années caféières pour retracer l'évolution de nos exportations au cours de l'année calendaire 1984.

.../...

Conformément à l'Accord de 1983 sur le Café, nos contingents d'exportation pour les années caféières 1983/84 et 1984/85 ont été respectivement fixés à 450.000 sacs (27.000 tonnes) et 470.000 sacs (28.200 tonnes). Ce qui fait 337.500 sacs pour les mois de Janvier à Septembre et 105.678 sacs pour Octobre à Décembre soit 443.178 sacs (26.590 tonnes) pour l'année civile 1984. Il faut néanmoins ajouter à ce chiffre 80.456 sacs dont nous avons bénéficié exceptionnellement au titre de la distribution des déficits déclarés par l'Angola et les pays de l'annexe 2, ce qui a porté nos exportations de l'année 1984 basées sur les enregistrements douaniers à 523.634 sacs (31.418 tonnes) contre 29.835 tonnes pour l'année 1983.

Les contrats de vente conclus au cours de l'année 1984 totalisent 501.091 sacs de 60 Kgs pour une valeur estimative de 8.396.264.536 Frw contre 6.128.777.410 Frw en 1983.

Le prix moyen pondéré a été de 134.12 cents par livre-poids contre 128,83 cents/lb pour l'année 1983 soit un accroissement de 6,59 % (Cfr. tableau I).

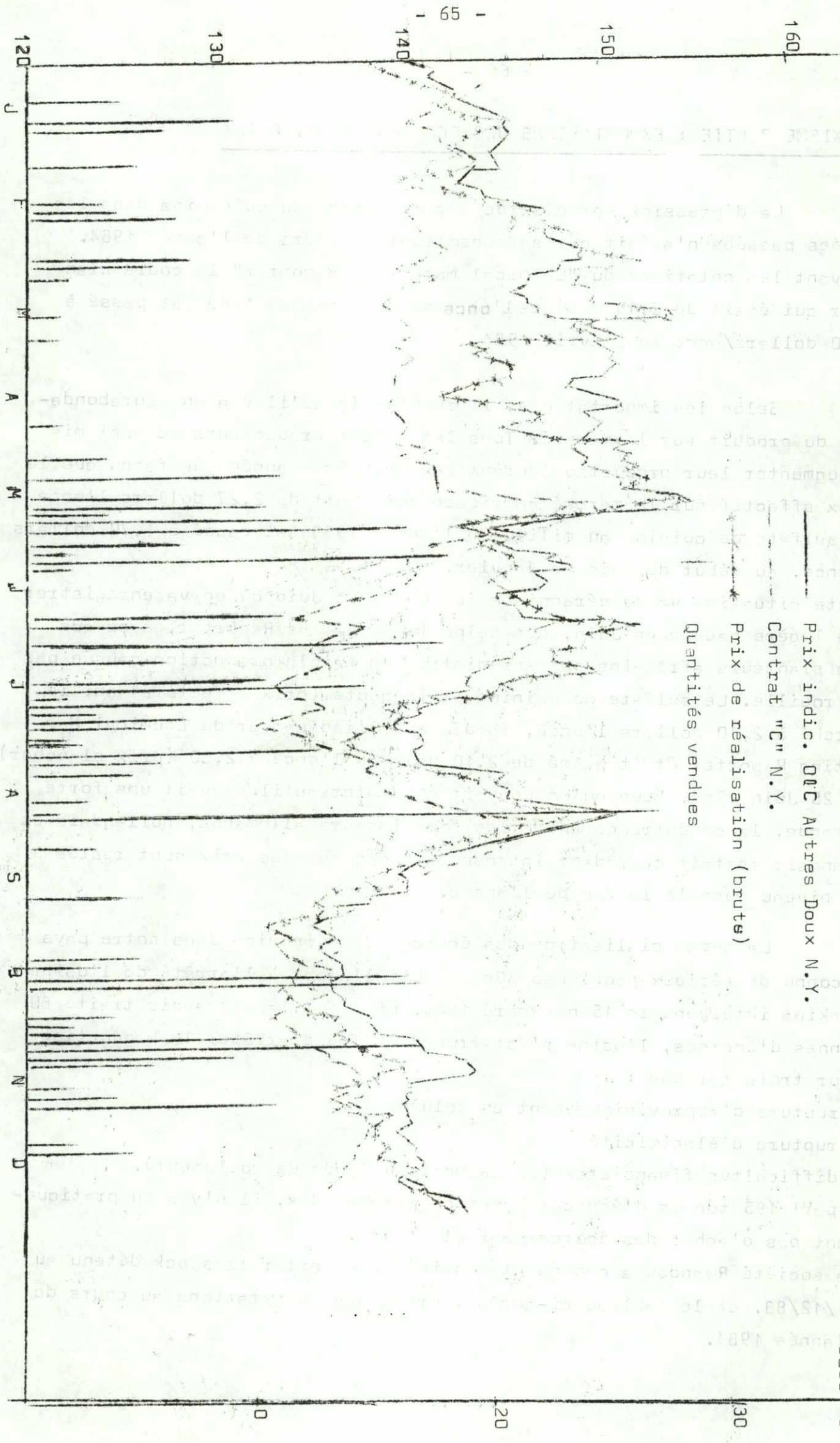
Le tableau XIV montre les entrées et sorties de café au cours de l'année caféière 1984. Alors que le stock à la fin de l'année dernière n'était que de 4.585.800 Kgs, il a été de 7.239.120 Kgs à la fin de 1984.

Les entrées de café du 1er Janvier au 31 Décembre 1984 ont atteint un chiffre de 33.476.760 Kgs contre 26.037.140 Kgs en 1983.

Enfin, un peu plus de 75 % du café exporté l'a été par route, et le reste par avion.

VENTES ET PRIX DU CAFE EN 1984

milliers de
sacs de 60 kg



DEUXIEME PARTIE : EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA

La dépression enregistrée sur le marché du quinquina dans les années passées n'a fait que se consolider au cours de l'année 1984. Suivant les cotations du "Chemical Marketing Reporter" le cours plancher qui était de 2,45 dollars l'once au 31 Décembre 1983 est passé à 2,10 dollars/once au 2 Avril 1984.

Selon les importateurs, il semblerait qu'il y a une surabondance du produit sur le marché. Tous les petits producteurs se sont mis à augmenter leur production durant ces dernières années de façon que le prix effectif sur le marché américain qui était de 2,27 dollars l'once de sulfate de quinine au milieu de l'année 1983 est passé à 1,70 dollars l'once, au début du mois de Janvier.

Cette situation va se pérenniser jusque début Juin où on va enregistrer une légère hausse en Juin, due selon le Marketing Reporter, à ce que les planteurs africains ont enregistré une faible production causée par la rouille. Le sulfate de quinine était coté (prix effectifs) sur le marché à 2,40 dollars l'once, tandis que l'indicateur du Chemical Marketing Reporter était passé de 2,10 dollars l'once à 2,30 (prix plancher) au 25 Juin 1984. Bien qu'on pouvait constater qu'il y avait une forte demande, la concurrence entre les fournisseurs allemands, hollandais et français restait cependant intense de façon que les prix sont restés à ce niveau jusqu'à la fin de l'année.

La commercialisation des écorces de quinquina dans notre pays a connu de sérieux problèmes dûs essentiellement à l'arrêt de l'usine Rwakina intervenu le 15 novembre 1983. En effet, après avoir traité 80 tonnes d'écorces, l'usine s'est trouvée obligée d'arrêter la production pour trois raisons :

- rupture d'approvisionnement en toluène
- rupture d'électricité
- difficultés financières (épuisement du fonds de roulement).

A part 195 tonnes d'écorces achetées par Rwandex, il n'y a eu pratiquement pas d'achat des écorces aux planteurs.

La société Rwandex a cependant continué à exporter le stock détenu au 31/12/83, et le tableau ci-après reprend ses exportations au cours de l'année 1984.

Date d'exportation	Date contrat	N° Factures	P.net en Kg Après analyse	P.U. QAA FB	Valeur totale FB
23/01/84	15/07/83	0087	54.145	1.700	7.774.417
22/05/84	15/07/83	0088	35.971	1.700	3.216.528
06/06/84	15/07/83	0089	35.774	1.700	3.235.401
13/06/84	15/07/83	0090	36.078	1.700	3.072.747
26/06/84	15/07/83	0091	36.040	1.700	3.081.806
26/09/84	03/07/84	0092	36.000	1.650	2.970.000
06/11/84	03/07/84	0093	36.000	1.650	2.970.000
		0094	36.000	1.650	2.970.000
TOTAL			305.978		23.055.528

Les exportations par Rwandex totalisent donc 305.978 Kgs (poids net) pour une valeur de 23.055.528 FB.

Le tableau XV donne les exportations par exportateur. On constate qu'il y a eu une baisse des exportations tant pour les planteurs industriels (126 tonnes contre 184 tonnes en 1983) que pour les écorces des plantations villageoises exportées par Rwandex (306 tonnes contre 484 tonnes).

Au 31/12/84, Rwandex détenait encore un stock de 240 tonnes.

En conclusion, l'avenir du marché du quinquina dans notre pays dépend largement de la reprise des activités par Rwakina, qui on espère, pourra acheter les stocks accumulés tout au long de l'année 1984.

.../...

TROISIEME PARTIE : IMPORTATIONS

I. COMMANDES ANTERIEURES LIVREES EN 1984

Il s'agit ici des dossiers qui, ayant été ouverts antérieurement à 1984, n'ont pas pu être clôturés au courant de l'exercice pendant lequel ils ont été commencés pour des raisons spécifiques à chaque cas suivant les explications ci-après :

Doss. 391 H : Compteur à eau pour torréfacteur à café

Cet appareil est arrivé aux MAGERWA en Décembre 1983 mais dédouané et livré en magasins OCIR en Février 1984.

Doss. 474 : Pièces de rechange pour atomiseurs

Ce dossier qui avait été ouvert début 1983 n'a pu être clôturé qu'en 1984 car le fournisseur et nos services techniques ne s'étaient pas mis d'accord dès le début sur la dénomination des pièces qu'il fallait acheter.

Ce n'est qu'en Novembre 1983 que la commande a été effectivement passée pour être honorée en Juin 1984.

Doss. 477 : 50 Dépulpeurs à café type Bentall "NOVA"

Le crédit documentaire ayant été ouvert fin septembre 1983, les marchandises nous sont parvenues début 1984 car les délais d'embarquement fixés par le fournisseur étaient de deux mois après réception de la lettre de crédit.

Doss. 478 : 1.500 tonnes d'insecticides Sumithion 3 %

Ce dossier a été ouvert en 1983 pour respecter la procédure adjudicative bien que l'utilisation du produit était prévue pour 1984.

Doss. 486 : Pièces de rechange pour torréfacteur à café

La demande d'offre introduite en Décembre 1983, la livraison ne devait se réaliser qu'en 1984.

II. DOSSIERS OUVERTS ET TERMINES EN 1984

Ce volet contient les dossiers qui, pour des raisons d'urgence, ont été ouverts et poursuivis avec diligence sans devoir attendre l'adoption du budget.

.../...

Doss. 336 d : 216 Tasses de dégustation

Le laboratoire avait un besoin pressant de ces tasses car celles déjà en leur possession étaient presque toutes cassées. Nous avons recouru à Rwandex qui a pu nous les fournir dans les délais convenables.

Doss. 425 c : Pièces de rechange pour dépulpeur électrique à 3 disques (Usine MASAKA)

La demande de validation de la licence d'importation étant intervenue en Décembre 1983, la livraison était en conséquence prévue en 1984.

Doss. 488 : 70.000 sachets d'emballage café torréfié

La fourniture s'est réalisée dans de bonnes conditions.

Doss. 493 : 1.000 Soufflets à main.

Ces appareils sont arrivés en douane le 27/12/84 à part que le dédouanement s'est opéré en Janvier 1985.

III. DOSSIER EN COURS

Dans ce chapitre, nous parlerons des dossiers ouverts soit antérieurement mais qui ont connu des retards pour une raison ou une autre; soit au courant du même exercice mais n'ont pas pu être clôturés en 1984 suite à l'adoption tardive du budget.

Doss. 430 : 6 Altimètres

La décision d'achat de ce matériel a été prise tardivement de sorte que la lettre de crédit s'y rapportant a été ouverte le 23/11/1984. Ainsi la livraison ne pouvait pas s'opérer en 1984.

Doss. 440 : Usine de formulation d'insecticides

En consultant les rapports annuels des années antérieures, on se rend bien compte que ce dossier revient régulièrement dans la rubrique des dossiers en cours. En effet, il n'a pas été possible de finaliser ce dossier au courant des années passées. Compte tenu de son importance pour l'économie nationale, il a été jugé prudent de ne pas se fier directement à une seule offre ou des offres des sociétés sans expérience dans le domaine des insecticides. Nous avons pris contact avec d'autres firmes de renommée internationale et nous espérons bénéficier des prix intéressants et d'un bon service après vente pour démarrer les travaux de construction de l'usine.

.../...

Doss. 487 : Pièces de rechange dépulpeurs à café

Le budget ayant été voté tardivement, les démarches de demandes d'offres n'ont été entamées qu'en Novembre 1984.

Doss. 490 : 1.500 tonnes d'insecticides FENITROTHION 3 %

Ces produits sont destinés à servir pour la campagne de désinsectisation de l'année 1985. L'ouverture du dossier est intervenu en 1984 pour respecter la procédure adjudicative et pour bénéficier de suffisamment de temps pour le processus de commande, de fabrication, de livraison et de distribution dans les communes avant la période d'utilisation des produits.

Doss. 491 CTA : Soufflets à main

Cette commande se situe dans le cadre de la coopération germano-rwandaise pour la période 1983/84, rubrique "Aide en marchandises". Depuis l'ouverture du crédit documentaire, le dossier n'a pas connu d'avancement; il y a eu plutôt des problèmes de livraison puisque quand le fournisseur a présenté ses factures pour paiement, le bailleur de fonds les a rejeté car ce fournisseur bien qu'installé en République Fédérale d'Allemagne, ne fabrique pas les marchandises nous proposées en Allemagne comme le veut la convention de financement; il les importe lui aussi d'un autre pays.

Nous avons dès lors engagé des contacts avec l'Ambassade de la R.F.A. au Rwanda qui nous a indiqué plusieurs adresses de fabricants d'appareils de poudrage et de pulvérisation, mais aucun d'eux ne produit le modèle qui nous convient. Il nous a été proposé de transférer ces fonds à une autre firme pour des articles fabriqués en Allemagne, comme par exemple les scies. Les démarches sont en cours.

Doss. 492 CTA : 50.000 Scies pour caféiers

L'arrivée des marchandises est prévue pour Janvier 1985.

Doss. 494 : 60 Dépulpeurs individuelles Bentall "NOVA"

Les caféiculteurs s'étaient depuis longtemps intéressés aux machines dépulpeuses individuelles.

Le premier lot de 50 unités que l'OCIR leur avait commandé a été épuisé d'un trait et les demandes ne cessent de s'accroître.

.../...

C'est pourquoi il a été décidé de renouveler une autre commande de 60 unités. La livraison est prévue pour Février 1985.

Doss. 495 : 15 Dépulpeurs MC KINNON

Ce dossier a été ouvert dès Janvier 1984 mais les formalités bancaires d'obtention de la licence d'importation n'ont été effectuées qu'en Octobre 1984 à cause du budget adopté avec retards. La livraison est attendue début 1985.

Doss. 496 : 1 Torrificateur d'échantillons avec accessoires

Le fournisseur a confirmé que la livraison s'effectuera au courant de la 7ème semaine de 1985.

Doss. 407 b : Appareil d'enregistrement

La Section Propagande utilisait jusqu'à maintenant pour ses reportages un appareil acquis depuis début 1977. Il a été jugé nécessaire de le remplacer à cause de sa vétusté. L'autre appareil de remplacement est attendu d'un moment à l'autre.

Doss. 499 : 200 Dépulpeurs individuelles "NOVA"

Comme vu plus haut (dossier 494), il s'agit toujours d'une commande passée pour le compte des planteurs caféiculteurs désireux de s'approprier des machines personnelles. Nous attendons les cotations de transport pour procéder aux formalités bancaires.

Doss. 500 : Pièces de rechange dépulpeurs à café

Le budget prévu pour ce poste ayant été jugé insuffisant par rapport aux besoins, il a été fait recours au compte PIPD (Projet installation petits dépulpeurs) qui disposait encore de suffisamment de fonds pour satisfaire les besoins en pièces de rechange en 1985. Nous attendons les proforma de transport pour nos démarches bancaires ensuite.

Doss. 501 : Régulateurs pour caféiers

Nous sommes dans l'attente du budget 1985 pour déterminer les quantités à acheter.

IV. DOSSIERS PROJET CAFE ET CULTURES VIVRIERES

Le projet Café et Cultures Vivrières étant d'une part un projet patronné par l'OCIR CAFE et compte tenu de l'éloignement de son siège administratif par rapport à Kigali d'autre part, ses activités à l'importation ont été confiées à la Section Import-Export de l'OCIR CAFE. Tout le matériel commandé pour leur compte est arrivé à part le matériel de photographie qui est attendu.

.../...

Tableau I.

VENTES CAFE SUR BASE DES CONTRATS

1984

Mois	Volume en sacs de 60 Kos/type	Valeur en FRW	Prix de réalisation ((Moyenne mensuelle) £/lb)	Indic. C.I.C A. D.C.U.X ((moyenne mensuelle) £/lb)
Janvier	22.500 STD/ORD 4.000 UG/T/D	424.103.196 50.949.863	138,35	143,14
Février	26.250 STD/ORD 1.285 D2	492.979.723 10.095.945	138,04	145,72
Mars	21.500 STD/ORD 1.500 UG/T	403.160.190 16.342.724	137,83	148,21
Avril	3.250 STD/ORD 1.244 UG/T/NT	57.167.898 18.989.644	137,19	150,40
Mai	64.675 STD/ORD 355 D	1.160.364.621 3.641.308	140,89	149,94
Juin	53.702 STD/ORD 275 UG	913.336.847 4.044.703	133,56	146,66
Juillet	76.100 STD/ORD 3.800 UG/T/D	1.275.254.622 47.746.914	131,60	143,37
Août	65.725 STD/ORD 3.850 UG/T/D	1.134.364.049 48.186.269	135,53	145,29
Septembre	14.300 STD/ORD 1.784 D/NT	262.082.339 21.270.088	136,67	141,24
Octobre	45.100 STD	812.453.107	132,42	136,12
Novembre	72.571 STD/ORD 550 UG	1.315.649.851 7.987.602	133,25	140,25
Décembre	7.975 ORD 8.800 UG	145.348.093 150.118.215	134,63	140,64
TOTAL	473.648 STD/ORD 27.443 UG/T/D/NT	8.396.264.536	134,12	144,25

C'est entendu il a été décidé de renouveler une autre commande de 60 unités. La livraison est prévue pour février 1985.

Tableau II .

VENTES CAFE SUR BASE DES CONTRATS

1983

Mois	Volume en sacs de 60 Kgs/type	Volume en sacs de 60 Kgs/type	Valeur en FRW	Prix de réalisation (moyenne mensuelle) F / lb	Indic. C.I.C. A. Doux (moyenne mensuelle) F / lb
Janvier	12.000 STD/ORD 2.981 T	185.333.307 33.426.801	127,04	128,57	
Février	13.250 STD/ORD 4.250 T	195.188.650 42.908.335	121,17	127,87	
Mars	11.750 STD/ORD 8.250 T	165.688.138 84.904.057	118,79	124,14	
Avril	10.250 STD/ORD 5.500 T	145.601.044 52.733.105	116,84	121,06	
Mai	43.000 STD/ORD 500 T	620.844.611 5.364.489	118,76	128,05	
Juin	18.750 STD/ORD 750 UG	273.569.994 10.143.899	121,01	126,27	
Juillet	24.000 STD/ORD 9.500 UG/T	373.599.436 111.408.124	117,68	127,91	
Août	27.250 STD 5.750 UG/T	400.995.195 69.206.483	121,04	129,34	
Septembre	89.339 STD/ORD 12.250 UG/T	1.340.076.182 135.403.934	123,38	132,57	
Octobre	36.500 STD/ORD 1.000 UG/T	576.561.891 12.035.907	129,93	141,22	
Novembre	51.615 STD/ORD 2.000 UG/T	846.759.880 25.623.109	131,94	145,54	
Décembre	23.750 STD/ORD 1.250 UG/T	105.177.252 16.222.787	140,33	146,64	
TOTAL	361.454 STD/ORD 53.981 UG/T	5.529.395.580 599.381.830	125,83	131,67	

Tableau III.

1984 EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION (EN SACS DE 60 KGS)

(Enregistrements douaniers)

Destination	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	AOÛt	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
U.S.A.	2.750	4.000	250	12.925	6.325	8.250	1.375	-	275	-	925	-	35.075
Allemagne	148.500	6.750	17.500	7.950	42.100	29.675	33.825	59.125	30.630	61.600	4.000	4.125	286.180
Pays Bas	111.250	1.110.035	4.000	3.025	3.850	7.150	7.975	4.950	2.475	7.425	275	275	65.685
France	7.500	2.000	-	275	3.300	3.025	550	4.400	1.650	4.950	1.400	-	28.750
Finlande	1.500	250	-	1.650	825	3.575	4.125	3.025	1.700	1.375	-	825	18.250
Angleterre	6.369	4.500	6.346	3.025	3.850	4.375	3.850	3.300	2.996	4.704	2.249	275	45.839
Irlande	250	-	-	-	275	-	-	275	-	-	-	-	800
Belgique	250	-	-	355	250	1.650	1.700	6.875	2.675	6.875	2.200	-	24.230
Suède	2.750	-	750	250	1.650	1.925	1.400	825	-	275	-	-	9.525
Japon	-	-	2.000	1.000	-	-	550	1.375	-	-	-	-	4.925
Italie	-	-	2.000	-	-	-	550	-	-	-	-	-	2.550
Danemark	-	-	-	-	-	-	-	-	-	825	-	-	825
Total	151.119	28.535	32.846	30.455	32.425	59.625	55.000	84.150	43.801	89.954	10.224	5.500	1523.634

Tableau IV : EXPORTATION PAR PAYS DE DESTINATION
 1983 : VISA DOUANES (EN SACS DE 60 KGS).

Pays/Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	%
U.S.A.	11.000	14.500	5.250	15.250	5.500	24.250	14.500	15.500	1.500	10.500	5.250	-	1139.000	26,55
ITALIE	-	-	1.000	750	-	-	-	-	-	-	-	-	1.750	0,35
FRANCE	3.250	250	1.000	4.750	500	1.500	4.750	5.000	1.000	6.750	2.250	-	31.000	6,19
P.BAS	8.500	3.000	5.000	4.500	2.500	8.250	6.250	7.250	14.000	4.250	1.000	171.500	14,27	
BELGIQUE	-	1.750	4.000	4.250	-	1.250	1.000	3.250	1.500	500	-	-	16.500	3,29
R.UNI	3.250	2.500	1.500	6.513	750	4.000	1.500	2.000	1.000	5.750	2.500	-	31.263	6,24
R.F.A.	2.750	1.000	3.500	6.372	4.000	6.500	8.250	14.250	14.750	26.000	15.500	1.750	104.622	20,88
IRLANDE	-	250	-	-	-	250	-	-	-	-	-	-	500	0,10
FINLANDE	2.000	-	-	250	250	-	-	2.500	6.000	2.750	-	-	13.750	2,74
SUEDE	1.250	500	250	250	250	500	1.500	2.250	750	2.000	4.200	-	13.750	2,74
JAPON	-	-	1.250	2.750	-	-	-	-	-	-	-	-	4.000	0,80
Danemark	250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250	0,05
ALGERIE	126.750	6.500	-	250	-	-	-	-	-	-	-	-	33.500	6,69
CONSIGNATION	-	-	-	500	-	13.250	135.750	6.115	-	-	-	-	45.615	9,11
TOTAL	159.000	30.250	22.750	46.385	13.750	45.250	150.250	183.000	137.865	72.500	137.250	2.750	1501.000	100,00

Tableau V. ANNEE OIC 1983/84 EXPORTATION PAR PAYS DE DESTINATION
(EN SACS DE 60 KGS)

Pays/mois	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Total	g
U.S.A.	10.500	5.250	-	2.750	4.000	250	142.925	6.325	8.250	1.375	-	-	51.525	19,73
ALLEMAGNE	26.000	15.500	1.750	18.500	6.750	17.500	7.950	142.100	129.675	132.450	145.925	111.850	228.950	142,16
P.BAS	14.000	4.250	1.000	11.250	11.035	4.000	3.025	3.575	7.150	7.975	3.575	250	71.085	113,40
FRANCE	6.750	2.250	-	7.500	2.000	275	3.300	3.025	550	1.925	1.650	-	29.225	15,51
FINLANDE	6.000	2.750	-	1.500	250	-	1.650	825	3.575	4.125	2.750	825	21.250	14,57
ANGLETERRE	5.750	2.500	-	6.369	4.500	6.346	3.025	3.825	4.375	3.850	825	1.375	41.740	18,06
IRLANDE	5.750	2.500	-	2.500	250	275	275	-	275	-	-	-	800	10,15
BELGIQUE	1.500	500	-	1.250	-	355	-	825	1.100	4.675	1.100	1.100	10.305	11,94
SUEDE	2.000	4.250	-	2.750	-	750	250	1.650	1.925	1.100	550	-	15.225	12,87
JAPON	2.500	-	-	-	-	2.000	1.000	-	-	550	1.375	-	4.525	10,93
ITALIE	5.750	-	-	-	-	2.000	-	-	-	550	-	-	2.550	10,48
CONSIGNATION	-	-	-	-	-	-	550	-	825	1.375	2.275	123.751	48.776	9,20
TOTAL	72.500	37.250	2.750	51.119	28.535	132.846	130.455	132.425	159.625	155.000	184.150	143.801	538.456	1100,00

18pt 500/10

1888

ALCO DUTY FREE (EXPORTATION ONLY)

Tableau VI

ANNEE DIC : OCTOBRE - SEPTEMBRE : EXPORTATION DE CAFE PAR PAYS
DE DESTINATION (EN SACS DE 60 KGS)

PAYS/ANNEE	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83
U.S.A.	91.312	319.250	262.435	167.250	172.100
CANADA	1.000		250		15.500
BELGIQUE		1.000			31.250
FRANCE	11.750	4.250	3.750	5.500	72.122
ALLEMAGNE	97.150	39.650	30.500	19.500	25.263
ANGLETERRE	23.803	44.060	27.720	20.673	750
IRLANDE				250	
P.B.S	56.975	48.992	36.250	52.287	63.500
ITALIE	8.831	9.368			4.750
ESPAGNE		500	250		
PORTUGAL		1.000			
NORVEGE				3.000	
DANEMARK			2.250	2.750	250
SUEDE	3.000	7.500	22.000	21.327	8.500
FINLANDE	1.000	26.250	12.500	19.750	5.653
JAPON	11.500	20.500	6.000	9.000	4.000
R.P. CHINE	8.500	5.000			
SINGAPOUR				2.000	
YUGOSLAVIE		25.000	16.500	4.500	
INDE			250		
N.ZELANDE	250	250			
SEYCHELLES			3.000		
MOZAMBIQUE	1.170	2.510			
LIBYE			750		
ALGERIE				19.500	50.000
CFR SIGNATION					42.365
TOTAL 1980/81	316.241	555.080	427.410	116.000	496.173

Tableau VII
 PRODUCTION CAFE SUIVANT LICENCES EMISSIONS ET
 SUR BASE DU TYPE DE CLASSIFICATION (en Kg)
 ANNEE 1984

MOIS/TYPE	STD	ORD	UG	T	DECHET	NT	TOTAL
JANVIER	-	75.000	-	-	-	-	75.000
FEVRIER	-	600.000	-	15.000	75.000	45.000	735.000
MARS	210.000	495.000	-	30.000	15.000	120.000	870.000
AVRIL	210.000	336.120	15.000	-	-	105.000	666.120
MAI	1.495.500	1.153.500	82.500	33.000	-	31.500	2.796.000
JUIN	4.752.000	3.217.500	394.500	210.000	495.000	246.000	9.015.000
JUILLET	3.913.500	2.277.000	247.500	82.500	-	66.000	6.616.500
AOUT	3.003.000	2.211.000	165.000	82.500	66.000	33.000	5.560.500
SEPTEMBRE	1.965.360	1.514.400	132.000	82.500	55.800	132.000	3.882.060
OCTOBRE	759.000	544.500	66.000	33.000	-	49.500	1.452.000
NOVEMBRE	33.000	16.500	16.500	16.500	-	19.500	132.000
DECEMBRE	1.105.500	924.000	-	-	-	-	2.029.500
TOTAL	117.476.860	113.364.520	1.119.000	585.000	1.406.800	877.500	33.829.680
%	51,66	39,51	3,31	1,73	1,20	2,59	100,00

Tableau VIII

PRODUCTION CAFÉ PENDANT LES 5 DERNIERS ANNÉES (en Kg)
(JANVIER - DÉCEMBRE)

TYPE/ANNÉE	1980	%	1981	%	1982	%	1983	%	1984	%
STD	7.755.000	25,27	12.092.160	38,77	9.584.620	27,19	11.541.900	36,50	17.175.860	51,66
ORD	11.745.000	38,33	17.655.000	56,61	13.275.000	57,50	13.249.000	48,05	13.364.520	39,51
UG	105.000	0,34	285.000	0,91	-	-	1.335.000	4,93	1.119.000	3,31
T	165.000	1,52	210.000	0,67	1.125.000	4,07	1.770.000	5,43	505.000	1,73
DECHETS	120.000	0,39	150.000	0,48	-	-	165.000	0,61	108.800	1,20
NT	10.407.000	34,05	797.400	2,56	100.380	0,44	539.700	1,99	877.500	2,59
TOTAL	30.567.000	100,00	31.189.560	100,00	23.085.000	100,00	27.090.600	100,00	33.829.680	100,00

Tableau IX
 PRODUCTION DE CAFE SUIVANT LICENCES FINISSES (EN KG)
 ANNEE 1983/84

MOIS/TYPE	STD	ORD	UG	T	DEFICIT	NT	TOTAL
OCTOBRE 1983	855.000	645.000	120.000	45.000	-	-	1.555.000
NOVEMBRE	405.000	645.000	45.000	90.000	-	-	1.095.000
DECEMBRE	-	615.000	30.000	45.000	165.000	30.000	885.000
JANVIER 1984	-	75.000	-	-	-	-	75.000
FEBVRIER	-	600.000	-	15.000	75.000	45.000	735.000
MARS	210.000	495.000	-	30.000	15.000	120.000	870.000
AVRIL	210.000	336.120	15.000	-	-	105.000	666.120
MAI	1.495.500	1.153.500	82.500	33.000	-	31.500	2.796.000
JUN	4.752.000	3.217.500	394.500	210.000	195.000	246.000	9.015.000
JUILLET	3.943.500	2.277.000	247.500	82.500	-	66.000	6.616.500
AOUT	3.003.000	2.211.000	165.000	82.500	66.000	33.000	5.560.500
SEPTEMBRE	1.965.360	1.514.400	132.000	82.500	55.800	132.000	3.882.060
TOTAL	16.839.360	13.754.520	1.231.500	655.500	571.800	808.500	33.861.180
%	49,73	40,62	3,64	1,93	1,69	2,39	100,00

Tableau X

ANNEE CIC : PRODUCTION SUIVANT L'ESPICES FMI 300 (en Kg) SUR 5 ANS

MOIS/ ANNEE	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
OCTOBRE	2.187.600	2.745.000	4.937.460	970.380	1.553.000
NOVEMBRE	535.200	1.365.000	510.000	795.000	1.195.000
DECEMBRE	570.000	1.605.000	435.000	1.115.000	885.000
JANVIER	560.000	1.290.000	30.000	785.000	75.000
FEBVRIER	5945.000	765.000	60.000	945.000	735.000
MARS	777.000	765.000	30.000	197.700	070.000
AVRIL	900.000	270.000	840.000	765.000	665.120
MAI	2.640.000	1.185.000	1.105.380	1.425.000	2.796.000
JUIN	3.405.000	5.880.000	5.700.000	6.255.000	9.715.000
JUILLET	8.355.000	7.440.000	7.575.000	6.480.000	6.617.500
AOUT	3.915.000	7.920.000	3.634.620	4.470.000	5.560.500
SEPTEMBRE	3.285.000	2.790.000	915.000	2.130.900	3.682.000
TOTAL (en Kg)	28.144.800	34.022.400	22.772.160	26.650.980	33.857.650
(en sacs)	469.080	567.040	379.536	444.183	564.295

Tableau XI PRODUCTION DE CAFE SUIVANT LICENCES ERISES (en Kg) (AVRIL 83-MARS 84)

MOIS/TYPE	STD	ORD	UG	T	DECHET	NT	TOTAL
AVRIL 1983	240.000	435.000	30.000	30.000	-	30.000	735.000
MAI	555.000	705.000	90.000	45.000	-	90.000	1.425.000
JUIN	2.775.000	2.850.000	375.000	210.000	-	45.000	6.255.000
JUILLET	3.150.000	2.805.000	315.000	210.000	-	-	6.480.000
AOUT	1.770.000	2.295.000	195.000	210.000	-	-	4.470.000
SEPTEMBRE	810.900	1.448.000	135.000	60.000	-	15.000	2.130.900
OCTOBRE	855.000	645.000	120.000	45.000	-	-	1.665.000
NOVEMBRE	405.000	615.000	45.000	30.000	-	-	1.095.000
DECEMBRE	-	615.000	30.000	45.000	155.000	30.000	885.000
JANVIER 1984	-	75.000	-	-	-	-	75.000
FEVRIER	-	600.000	-	15.000	75.000	45.000	735.000
MARS	210.000	495.000	-	30.000	15.000	120.000	870.000
TOTAL	110.770.900	13.245.000	1.335.000	930.000	255.000	315.000	126.850.900
%	40,11	49,33	4,97	3,47	0,95	1,17	100,00

Tableau XII
 PRODUCTION DE CAFE SHIVANT LIGENES REUSES (en kg)
 AVRIL 82-MARS 83

MOIS/TYPER	STD	ORD	T	WT	TOTAL
AVRIL 1982	-	840.000	-	-	840.000
MAI	225.000	855.000	-	25.380	1.105.380
JUIN	2.670.000	3.030.000	-	-	5.700.000
JUILLET	4.080.000	3.495.000	-	-	7.575.000
AOUT	1.264.620	2.370.000	-	-	3.634.620
SEPTEMBRE	300.000	615.000	-	-	915.000
OCTOBRE	15.000	180.000	735.000	30.000	960.000
NOVEMBRE	30.000	375.000	390.000	-	795.000
DECEMBRE	-	1.395.000	-	45.000	1.440.000
JANVIER 1983	-	75.000	510.000	40.380	625.380
FEBVRIER	-	840.000	75.000	45.000	1.440.000
MARS	-	30.000	-	195.000	225.000
TOTAL	8.584.620	14.100.000	1.710.000	380.750	24.775.380
%	34,65	56,91	6,90	1,54	100,00

Tableau XIII

TRANSPORT CAFE ANNEE 1984

Mois/Mode de Transport	!	Avion (en Kg)	!	Camion (en Kg)	!	Total (en Kg)
JANVIER	!	1.045.200	!	2.010.000	!	3.055.200
FEVRIER	!	844.200	!	677.100	!	1.521.300
MARS	!	683.400	!	-	!	683.400
AVRIL	!	482.400	!	-	!	482.400
MAI	!	681.900	!	2.020.500	!	2.702.400
JUIN	!	403.200	!	2.037.000	!	2.440.200
JUILLET	!	714.960	!	4.482.900	!	5.197.860
AOUT	!	591.900	!	4.635.600	!	5.227.500
SEPTEMBRE	!	551.880	!	2.650.800	!	3.202.680
OCTOBRE	!	520.380	!	2.624.760	!	3.145.140
NOVEMBRE	!	522.660	!	2.235.000	!	2.157.660
DECEMBRE	!	683.340	!	406.500	!	1.089.840
TOTAL	!	7.725.420	!	23.780.160	!	31.505.580
%	!	24,52	!	75,48	!	100,00

Tableau XIV

MOUVEMENT DES STOCKS (en kg)

MOIS	ENTREES	QUANTITES	STOCK (FIN DU MOIS)
DECEMBRE	682.140	981.600	1.002.585.800
JANVIER	260.700	3.055.200	1.002.1791.300
FEBVRIER	641.700	4.524.300	941.400
MARS	815.900	683.400	1.003.940
AVRIL	666.120	482.400	1.002.277.650
MAI	2.874.000	2.702.400	1.001.399.760
JUIN	8.497.500	2.440.200	7.756.560
JUILLET	7.524.000	5.197.860	9.782.700
AOUT	4.752.000	5.227.500	9.307.200
SEPTEMBRE	3.174.300	3.202.680	9.279.920
OCTOBRE	1.784.940	3.445.440	7.918.620
NOVEMBRE	379.500	2.757.660	5.540.460
DECEMBRE	2.788.500	4.089.840	7.239.120
TOTAL	34.158.900	31.505.580	7.239.120

Tableau XV

1984 ECRRES DE QUINQUIN (LICENCES EMISES EN KG)

Mois	Rwandex	Plant. Biguti	A.C.F.	Pharmakina	Total
Janvier	198.000	-	-	-	198.000
Février	-	-	-	-	-
Mars	-	-	-	-	-
Avril	-	-	32.000	-	32.000
Mai	-	-	-	-	-
Juin	-	-	-	-	-
Juillet	108.000	-	-	-	108.000
août	-	-	-	42.000	42.000
Septembre	-	-	-	-	-
Octobre	-	-	-	-	-
Novembre	-	10.000	-	-	10.000
Décembre	-	-	-	42.000	42.000
Total	306.000	10.000	32.000	84.000	432.000
%	71 %		29 %		100,00%

I. COMMANDES ANTERIEURES LIVREES EN 1984

N° Doss.:	Date	Quantité et Désignation	Imput.:	Pourcentage	N° Licence	N° I/C	Valeur F.M.V.	Transport:	Assurance	Tot. CIF	T.M.V.	Traies des D.E.	MAGHERIA
474	24/02/83	Moteurs VW pour atomiseurs	BERNHARD	020.000/	4498-4497	1.170.871	121.073	9.316	1.182.137	16.054	175.530	46.808	
477	09/04/83	50 Dépulpeurs	SHUTZ/R.F.A.	02295		970.044	126.875	39.553	1.009.597	11.152	49.779	35.146	
391 H	14/06/83	1 Compteur à eau pour torref.	PROBAT WERKE/R.F.A.	000.000/	0.V983/83	30.567	1.189		30.567	18.390	10.491	1.399	
478	16/08/83	1.500 tonnes de SUTITION 3%	TWIGA/KENYA	000.000/	4482	78.939.926	18.750.000	1.688.645	99.428.571	1.101.787	Exempt	3.999.598	
486	01/12/83	Pièces de rechange pour torréfacteur à café	PROBAT WERKE/R.F.A.	000.000/	4600-4601	116.715	16.451	990	117.705	4.234	34.250	4.567	
T O T A L X : 101.768.577,151.617,270.050 : 4.087.518													

II. DOSSIERS OUVERTS ET FERTILES EN 1984

336 D	11/07/84	216 tasses de dégustation	RWANDA							130.179			
425 C	14/06/84	Pièces de rechange dépulpeurs	ADDO/U.K.	000.000/	4478	52.668	20.369	682	73.719	2.690	19.917	2.656	
488	17/01/84	70.000 sachets de disques	MAVANE/BELGIQUE	000.000/	4574	491.748	181.770	5.114	496.862	3.120	100.438	20.086	
493	23/01/84	1.000 soufflets à main	CARPI/ITALIE	000.000/	4737-4738	1.140.117	370.117	9.053	1.149.170	3.280	Exempt	45.087	
T O T A L X : 1.849.930 : 9.090.120.355 : 67.831													

.../...

INDUSTRIERS EN COURS

430	::06/12/77:6 al timètres	::SP	::ADDECO/U.K.	::000.000/:	::4765	::72.875	::FB 6.775	::1.327	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
440	::14/03/78:Usine de formula- tion d'insecticides	::	::	::35162	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::	::
487 a	::14/03/84:Pièces de rechange dépul.MC KINNON	::BCD	::ADDECO/U.K.	::000.000/:	::4755-4756	::958.547	::229.427	::7.420	::965.967	::3.599	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
487 b	::14/03/84:Pièces de rechange dépul.J. GORDON	::BGD	::ADDECO/U.K.	::000.000/:	::4755-5756	::401.298	::59.328	::3.102	::404.400	::3.599	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
490	::16/04/84:1.500 Femmes Sunithion 3 %	::SP	::NOVACTHICAL/ KENYA	::-	::-	::KShs 20.160.000	::20.250.000	::Ftw -	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
491	CTA:16/06/83:4.500 soufflets mala	::SP	::COMPTON/ R.F.A.	::050.000/:	::4604-4605	::DM114.930	::DM1.003.623	::46.898	::-	::25.380	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
492	CTA:16/06/83:50.000scies pour caféiers	::SP	::DEBBS/R.F.A.	::050.000/:	::4656-4657	::DM 85.500	::FB 879.500	::36.754	::-	::20.012	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
494	::23/01/84:60 dépulpeurs Bentall NOVA	::	::Divers:ADDECO/U.K.	::000.000/:	::4763-4764	::1.384.942	::304.912	::10.767	::1.395.709	::14.443	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
495	::23/01/84:15 dépulpeurs MC KINNON	::	::BGD ADDECO/U.K.	::000.000/:	::4756-4757	::2.299.827	::561.657	::17.805	::2.317.632	::20.746	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
496	::07/07/83:1 torréfacteur d'échantillons et	::Labo	::PROBAT-WIKET/ R.F.A.	::000.000/:	::4794-4795	::586.373	::47.145	::4.601	::-	::2.578	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
407 b	::24/08/84:Appareil d'enre- gistrement	::BAR	::TEPP-WERKE/ R.F.A.	::000.000/:	::4797	::74.643	::7.739	::689	::-	::1.000	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
499	::21/11/84:200 dépulpeurs SUPER NOVA	::	::Divers:WIGGLESWORTH/ U.K.	::-	::-	::24.200	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
500	::13/11/84:Pièces de recha- nge/dépulpeurs	::SP	::ADDECO/U.K.	::-	::-	::41.675	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-
501	::23/01/84:Sécatours pour caféiers	::SP	::FABREX/ BELGIQUE	::-	::-	::TB4.000.000	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-	::-

L'ESPRESSO 1984

IV. DOSSIERS P.C.C.V.

476	04/02/84:8.470 scies :égines	:PCCV	:DREMS/R.T.A.	:040.000/	:Paiem.par:DM14.653,10e	:FB76.132	:6.824	:--	:518	:Exempt	:7.392	
479	26/07/83:Pièces de recha- :nge/déplumeurs	:PCCV	:AD300/U.K.	:000.000/	:4466-4467:13.034.110:2.640.619	:123.450:15.803.189	:202.397	:Exempt	:157.366			
480	29/09/83:8.570 Soufflets :à main	:PCCV	:GARPI/ITALIE	:000.000/	:4461-4477:7.040.162:3.064.038	:79.511:10.183.811	:141.138	:Exempt	:88.727			
481	27/10/83:2.000 Kgs Semen- :ces de maïs	:PCCV	:KEMSEED/ :KRYA	:000.000/	:4494	:169.496	:40.500	:2.742	:212.438	:7.068	:Exempt	:2.098
482	03/11/83:Matériel de sé- :rigraphie	:PCCV	:FRIP/FR/	:000.000/	:4549	:48.840	:7.171	:--	:56.011	:1.550	:Exempt	:614
483	06/10/83:Eprenouses à maïs :PCCV	:ALVAN/U.K.	:000.000/	:4495	:226.308	:84.187	:2.435	:312.930	:2.363	:Exempt	:3.102	
484	12/12/83:Instruments de :météorologie	:PCCV	:AD300/U.K.	:020.000/	:4509-4510	:916.094	:128.518	:17.360	:4.061.972	:7.872	:Exempt	:10.520
485	27/09/83:Gilets de sauve- :tage	:PCCV	:HELLY-HANSEN/ :SUISSE	:000.000/	:4496	:103.894	:19.830	:1.003	:124.727	:2.730	:Exempt	:1.241
489	14/12/83:208 Pulvérisateurs :SPRAY TEC.	:PCCV	:GARPI/ITALIE	:000.000/	:4553-4554	:760.996	:314.349	:9.521	:1.084.866	:9.799	:Exempt	:10.649
497	07/05/84:2 Bateaux et ac- :cessoires	:PCCV	:HI-PRO/U.K.	:040.000/	:Paiem.par:316.976,30	:FB349.675	:--	:--	:22.725	:Exempt	:27.235	
498	03/05/83:Matériel de photo- :graphie	:PCCV	:PETRAGLIO/ :SUISSE	:040.000/	:Paiem.par:73	:9.324	:FB 24.180	:--	:--	:--	:--	

C. SECTION PROPAGANDE

Au cours de l'année 1984, la Section Propagande a poursuivi ses activités; à savoir:- la publication des revues agricoles :Bulletin Agricole du Rwanda et Umuhinzi-Mworozi
- et la propagande caféicole

Le présent rapport s'articule autour de ces 2 principales activités.

I. Publication des revues agricoles

A. Publication du Bulletin Agricole du Rwanda

Le Bulletin Agricole du Rwanda a paru comme par le passé chaque trimestre. Il y a lieu cependant de signaler que quelques numéros de 1983 (Bulletin Agricole n° 3 et 4/1983; Umuhinzi-Mworozi n° 9,10,11 et 12/83) ont paru en 1984 suite aux retards de l'imprimerie. En effet, après avoir passé de l'Imprimerie de Kabgayi à l'Imprimerie Nationale, l'OCIR s'est vu de nouveau vers le début de l'année 1984 obligé de confier les travaux d'impression du Bulletin Agricole du Rwanda à l'Imprimerie de Kigali - IMKI - la Gazette Umuhinzi-Mworozi restant imprimée à l'Imprimerie Nationale - l'INR. Toutefois au moment de la clôture de l'année 1984, tous les numéros de 1984 étaient sortis grâce à la rapidité de travail de la nouvelle imprimerie mais aussi au dynamisme du Comité de Rédaction.

1. Le Comité de Rédaction

Le Comité de Rédaction a tenu cinq réunions au cours de l'année 1984 aux dates et avec ordre du jour suivants:

- 18/1/1984 : Examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda n° 1/84
- 14/3/1984 : Examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda n° 2/84
- 30/5/1984 : Examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda n° 3/84
- 05/9/1984 : Examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole n° 4/84
- 21/11/1984 : Examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda n° 1/85

La régularité des réunions du Comité de Rédaction a certes favorisé l'exécution rapide des travaux. Il est à espérer que ce rythme continuera d'être soutenu.

.../...

2. Les articles parus dans le Bulletin Agricole du Rwanda 17e année 1984:

a. Bulletin Agricole du Rwanda n° 1/1984

1. Editorial
2. Eléments pour une monographie de l'élevage rwandais
3. Etude des différents facteurs qui influencent la production du biogaz
4. Etude de l'évolution des principaux constituants de la banane au cours de sa croissance
5. Lutte intégrée contre les pucerons phytophages sur les cultures légumières
6. Problème de l'acide cyanhydrique (HCN) du manioc
7. Le génie génétique au service d'une alimentation plus abondante et meilleure
8. Des semences sans labour
9. Statistiques

b. Bulletin Agricole du Rwanda n° 2/1984

1. Editorial
2. Pour un système national de vulgarisation agricole efficient: les préalables
3. Le développement du monde rural par les centres d'appui: l'exemple de Musambira
4. L'érosion et ses variables régulatrices dans un boisement d'eucalyptus, l'exemple du boisement de Josi
5. La production et la commercialisation du quinquina à Cyangugu
6. Coccinelles entomophages sur la culture de pommes de terre au centre PNAP de Ruhengeri
7. Plantes médicinales et toxiques du Rwanda
8. Biologie de la teigne de la pomme de terre au Rwanda
9. Plantes médicinales, richesse nationale peu exploitée
10. La pisciculture en rizière - une voie d'enrichissement pour les paysans chinois
11. Statistiques

c. Bulletin Agricole du Rwanda n° 3/1984

1. Editorial
2. Les semences sélectionnées
3. La méthode d'analyse bénéfice-coût: cas d'une intervention de la médecine vétérinaire - exemple, le porc
4. Les sols du Rwanda et leur fertilisation
5. Cinquantenaire de l'Arboretum de Ruhengeri
6. Colloque sur la commercialisation des produits vivriers au Rwanda

.../...

ie des projets

-) Projet de développement rural de la zone centrale de la Crête Zaïre-Nil: un projet d'abord mal encadré
-) DERVAM: Production de 2.000 tonnes à l'horizon 1985
- . Le labour de conservation: une méthode efficace de lutte contre l'érosion
- . Forêts: 1985, Année internationale des forêts
- . Flétrissement bactérien de la pomme de terre au Rwanda (Courrier du lecteur)

O. Statistiques

1. Bulletin Agricole du Rwanda n° 4/84

- . Editorial : Planning familial, un nouveau paramètre
- 2. Contribution à l'étude de la production et de l'utilisation de la pomme de terre au Rwanda
- 3. Possibilités de maximiser la production de la culture de blé au Rwanda
- 4. Méthodes de contrôle des maladies et des insectes de la pomme de terre au Rwanda
- 5. La production des poissons phytophages (*ctinopharyngodon idella* val.)
- 6. Identification des virus de pomme de terre au Rwanda
- 7. Vie des projets
 - a) Projet Kibungo II: Bref bilan de 3 ans
 - b) PCCV: où en est la recherche?
 - c) Projet Kagitumba-Muvumba (PKM): Aménagement des périmètres 3 et 4
 - d) Projet de la mise en valeur de la Vallée de la Nyabarongo

8. Echos et nouvelles

- a) OCIR/CAFE: Vingt ans d'existence
- b) La production énergétique en Chine
- c) Nouvelles de l'O.I.C.
- d) Nouvelles du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts

9. Statistiques.

B. Publication de la Gazette Umuhinzi-Mworozi

La Gazette Umuhinzi-Mworozi a continué à paraître au cours de l'année 1984 cependant avec les mêmes problèmes de retard au début de l'année que pour le Bulletin Agricole du Rwanda du fait de grands retards cumulés par l'Imprimerie Nationale du Rwanda.

Mais avec la fin de l'année, tous les numéros sont sortis à l'exception du n°12 pour lequel certains travaux étaient seulement entamés.

.../...

Article parus dans la Gazette Umuhinzi-Mworozi

- N° 1. Umwaka w'ibihingwa ngandura-rugo
Imbutu z'indobanure mu kwongera umusaruro w'ibihingwa ngandura-rugo
Kugira intego bituma umuhinzi akora umulimo we neza
Guhinga ibishyimbo
Intego n'imigambi ya Komini muli uyu mwaka
- N° 2. Tuzilikane intego Ministeri y'Ubuhinzi, Ubworozi n'Amashyamba ya-
shinzwe
Umushinga ngandura-mbaga muli Komini Mudasomwa
Inyigisho za ISAR-Rubona ntizapfuye ubusa
Guhinga ibigoli
Muli Komini Rutare imilima ntanga-rugero ntiyataye agaciro
- N° 3. Muli uyu mwaka, imishinga y'ubuhinzi n'ubworozi yagombye kwerekana
icyo yashyiliweho
Izina siryo muntu
Ubworozi bw'ingurube
Komini Gikomero iraharanira kwongera umusaruro
- N° 4. Ubworozi bw'amatungo magufi mu karere ka Musambira
OVIBAR: si urwagwa gusa
Ubutaka bubu, isuli n'ubukene ntibyamuciye intege
Uburyo bwo guhinga ikinini
Ubworozi bw'ingurube (ibikulikira).
Muli Cyangu: twizeye ko buzacya.... wakwiliye hose!
- N° 5. Imitwe irarutana
Imishinga yo gukamura ibishanga iliyongera
Gukingira, kurwanya indwara n'udukoko twangiza ibihingwa
"Umulimo ni uguhinga nk'uko tubibiyina"
Mu buhinzi n'ubworozi, Komini Musange yaba iruta izindi zo mu
Bunyambilili
Muli Komini Mushubati ntibakanzwe n'ubuku bw'abacoronome?
Ubuhinzi bw'ikinini muli Prefectura ya Gikongoro bwifashe bute?
- N° 6. Twishinire ko mu myaka 20 umusaruro wa kawa wiyongereye
1964-1984: Imyaka 20 Ikindi cyita ku myaka nganga-bukungu (OCIR)
gishinzwe
- N° 7. Muhinzi-Mworozi hucukira ibibazo dufite
Ingendo za Ministeri w'Ubuhinzi, Ubworozi, n'Amashyamba mu ma Pere-
fectura y'u Rwanda
Abahinzi-borozi bo muli Komini Gisovu bafite ibibazo bitoroshye
Guhinga imyumbati.

.../...

- N° 8. Umuyobozi wa Ofisi y'Amakawa yongeye gusura abahinzi ba kawa Isabukuru y'Imyaka 50 Arboretumu ya Ruhande imaze Imbaraga zacu tuzikoreshe koko Guhinga imyumbati (ibikulikira)
- N° 9. Mu nama y'umulyango mpuza-mahanga ucuruza kawa Ni ukutamenya akamaro kabyo, cyangwa nuko byitwa iby'ubusa Ntihaba ubunini bw'amasambu; icyangombwa ni umwete n'ubushake Ingano zirakenewe cyane mu myaka ili imbere Abagaronome n'abamomiteragiri bo muri Komini Kagano basohotse mu biro
- N°10. Inshuro ya kane twizihiza umunsi w'ibilibwa Nyuma y'ibibazo by'inzitane, umushinga wa Buganya uragenda neza Guhinga ni umulimo utanga inyungu Ubworozi bw'inkwavu
- N°11. Umushinga wa OVAPAM wizihije imyaka 10 umaze Kuba Umuhinzi-mworozi ntanga-rugero "Muli Komini Kidaho twitabiliye intego y'uyu mwaka" Ikibazo cy'ubutayu kirabicikiliza Imyenda irabicikiliza
- N°12. Muhinzi-Mworozi zilikana inyuma aha Bahinzi ba kawa, uyu mako ushize udusigiye iki?, Imigambi y'uyu uje ni iyihe ? Ministri na programu ye Gukora ni uguhembwa Ubuhinzi bw'imboga

C. Aperçu de la situation financière de la publication des revues

Au cours de l'exercice budgétaire 1984, un montant de 3.500.000 a été réservé à la publication des revues. Cet argent a été utilisé pour le paiement de factures d'impression du Bulletin Agricole du Rwanda (arriérées de 1983 et 2 factures de 1984) et de la Gazette Umuhinzi-Mworozi (arriérées de 1983 et 9 factures de 1984), les frais d'expédition (timbres), frais de déplacement et jetons des membres du Comité de Rédaction etc... Il convient de signaler qu'un montant de 277.000 F se rapporte à l'impression de la brochure "OCIR-CAFE, 20 ans d'activités" (à l'occasion du 20ème anniversaire de l'OCIR-CAFE).

Au 31/12/1984 les dépenses s'élevaient à 1.666.585 F; toutefois les factures d'impression des numéros 11 et 12 de la Gazette Umuhinzi-Mworozi et des numéros 3 et 4 du Bulletin Agricole du Rwanda n'étaient pas payées.

.../...

S'agissant des recettes, elles se sont élevées à environ 850.000 F. Ces recettes sont gonflées par les arriérées de 1983 relatives à la publicité. L'on se rappelle que du fait de retard à paraître des derniers numéros de 1983, les factures de publicité ont dû être établies en 1984. Une autre source de recettes à signaler est l'abonnement d'un grand nombre de CERAI au cours de l'année 1984. Cependant les recettes restent assez faibles, il y a lieu d'augmenter les prix de l'abonnement les prochaines années; ces prix datent respectivement de 1968 et 1975 (dates de création de ces revues) pour le Bulletin Agricole du Rwanda et la Gazette Umuhinzi-Mworozi.

L'évolution de l'abonnement figure dans le tableau ci-après pour la période 1980-1984.

Année	1980	1981	1982	1983	1984
Revue	!	!	!	!	!
Bulletin Agricole du Rwanda	295	361	382	374	551
Gazette Umuhinzi-Mworozi	567	1802	2087	1085	567

On constate à partir de ces chiffres un certain accroissement de l'effectif des abonnés au Bulletin Agricole du Rwanda en 1984. Cette situation est due à l'abonnement des CERAI suite aux directives données par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

Il serait souhaitable que le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts fasse la même chose en ce qui concerne les agronomes et les vétérinaires. Nous comptons prendre contact avec les projets afin d'aboutir à un chiffre d'abonnés avoisinant le millier.

En ce qui concerne la Gazette Umuhinzi-Mworozi, la situation des 5 dernières années laisse apparaître à partir de 1983 une chute de l'effectif des abonnés qui s'explique par l'abandon de la campagne de sensibilisation des conseillers communaux et membres des comités de cellule à l'abonnement suite aux difficultés de récupération des frais d'abonnement. A l'avenir on compte passer par l'intermédiaire des autorités communales pour l'abonnement de ce cadre; toutefois la sensibilisation reste à poursuivre.

.../...

II. Propagande caféicole

a) Vulgarisation caféicole

La Section Propagande a continué dans le cadre de la propagande caféicole à suivre les tournées qu'ont effectuées le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, celui de l'Intérieur et du Développement Communal ainsi que le Directeur de l'Office des Cafés. Dans ce même cadre, des émissions spéciales sur le café ont été réalisées pour sensibiliser la population à l'entretien du café. Ces émissions se poursuivront de façon plus soutenue en 1985; de même la section suivra de plus près que par le passé les activités des agronomes de l'Office. Dans le même ordre d'idées, la revue Umuhinzi-Mworozi sera plus orientés vers la vulgarisation caféicole par la publication d'articles ayant trait aux activités caféicoles.

b) Propagande commerciale

Comme l'année dernière, la Section Propagande a supervisé la participation de l'Office des Cafés à la 2ème Exposition Commerciale Nationale Rwandaise qui a eu lieu au mois de juillet 1984. Cette manifestation a montré la nécessité pour l'OCIR CAFE de mener une propagande intense vis-à-vis de la population en vue de lui faire mieux connaître son café.

A l'issue de cette 2ème manifestation, il s'est avéré que la consommation interne du café pourrait bien augmenter car il y a une demande potentielle. La population devrait disposer de beaucoup plus d'information sur les moyens de se procurer du bon café rwandais. Un projet de "Comptoir de dégustation" en ville est à l'étude pour apprendre aux rwandais la qualité de leur café et son importance dans la commercialisation; nous pensons ainsi les stimuler à la production du bon café.

CHAPITRE IV : SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

i. INTRODUCTION :

Le Service Administratif et Financier regroupant les trois Sections : Comptabilité Générale et Trésorerie, Gestion et Approvisionnement et Inspection et Contentieux, il devrait donner un rapport synthétique desdites Sections, mais comme le rapport de chaque section sera présenté séparément, nous allons mettre l'accent sur le budget, le seul point particulier propre au Service, les autres points étant d'ordre purement administratif.

Ainsi donc, nous présentons l'état d'exécution du budget au 31/12/1984 et donnerons ensuite certaines variations intervenues au cours de l'exercice.

Egalement pour montrer que lors de l'élaboration des prévisions budgétaires nous n'avons été ni trop optimiste ni trop pessimiste, nous présentons un tableau comparatif des prévisions des recettes et des prévisions des dépenses.

ii. ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31/12/1984

A. FONDS DE FONCTIONNEMENT

I. DEPENSES

a) Dépenses d'exploitation

N° du compte !	Libellé	Prévisions !	Dépenses !	Ecart
61	MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES	144.503.000	128.685.483	+15.817.517
6100	Outillage agricole	16.000.000	4.257.716	+11.742.284
6110	Semences et pépinières	14.000.000	13.568.950	+ 431.050
6120	Produits chimiques	105.673.000	104.813.531	+ 859.469
6130	Pièces de rechange	4.000.000	2.245.778	+ 1.754.222
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	1.350.000	207.005	+ 1.142.995
6160	Fournitures de bureaux	2.000.000	2.379.613	- 379.613
6170	Eau et Electricité	500.000	593.821	- 93.821
6180	Emballage	380.000	200.554	+ 179.446
6190	Fournitures diverses	600.000	418.515	+ 181.485
62	TRANSPORTS CONSOMMES	3.100.000	4.740.623	- 1.640.623
6210	Transport et déplacement du personnel	100.000	101.490	- 1.490
6220	Transports effectués par les tiers	3.000.000	4.639.133	- 1.639.133
63	AUTRES SERVICES CONSOMMES	24.400.000	20.897.755	+ 3.502.245
6300	Entretien et rép. des bâtiments	3.500.000	3.141.519	+ 358.481
63010	Entretien véhicules + carburant	12.000.000	12.633.076	- 633.076
63020	Entretien machines et autres matériels	1.000.000	695.703	+ 304.297
63210	Frais de représentation	500.000	150.492	+ 349.508
63220	Frais de voyage et missions	5.000.000	2.499.010	+ 2.500.990
63230	Frais P.T.T.	1.500.000	810.785	+ 689.215
63240	Frais et commissions bancaires	100.000	131.361	- 31.361
63250	Documentations, abonnements et publi-	600.000	752.809	- 152.809
63300	Jetons de présence	200.000	83.000	+ 117.000
64	CHARGES ET PERTES DIVERSES	57.072.000	84.575.663	-27.503.663
64000	Assurance entrepôts	5.500.000	5.474.701	+ 25.299
64020	Assurance véhicules	2.500.000	1.824.021	+ 675.979
64100	Validation café	600.000	611.100	- 11.100
64110	Cotisation budget OIC et OIAC	3.500.000	3.200.056	+ 299.944
64120	Stabilisation transport du café	40.000.000	67.125.908	-27.125.909
64160	Frais et pertes divers	1.972.000	1.806.912	+ 165.088
64170	Subvention publication B.A.R.	3.000.000	4.532.964	- 1.532.964
650	FRAIS DU PERSONNEL SOUS-STATUT	21.187.152	20.746.173	+ 440.979
6500	Salaires	17.230.656	17.257.010	- 26.384
6501	Charges sociales	2.248.008	873.738	+ 1.374.270
6502	Indemnités diverses	1.708.488	2.615.395	- 906.907
651	FRAIS DU PERSONNEL SOUS-CONTRAT	34.748.617	33.900.999	+ 847.618
6510	Salaires	29.396.868	29.681.019	- 284.151
6511	Charges sociales	3.469.843	1.488.488	+ 1.981.355
6512	Indemnités diverses	1.881.906	2.731.492	- 849.586
652	FRAIS DU PERSONNEL (MONAGRI)	30.215.488	28.870.969	+ 1.344.519
6520	Salaires	27.725.592	27.002.870	+ 722.722
6521	Charges sociales	1.345.896	1.372.599	- 26.703
6522	Indemnités diverses	1.144.000	495.500	+ 648.500

.../...

N° du compte !	Libellé	!Prévisions !	Dépenses !	! Ecart
653	FRAIS DU PERSONNEL MANOEVRES	!	!	!
	TEMPORAIRES	!	!	!
		! 51.214.000!	36.307.839!	+14.906.161
6530	Salaires	! 50.074.000!	33.304.809!	+16.769.191
6533	Avantages divers	! 140.000!	139.100!	+ 900
06530	Arriérés salaires pépinières	! 1.000.000!	2.863.930!	- 1.863.930
6590	Soins médicaux	!	3.608.913!	- 3.608.913
	! TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	!366.440.257!	362.334.417!	+ 4.105.840
	! b) Dépenses d'Investissement	!	!	!
2220	Construction	! 7.150.000!	7.893.675!	- 743.675
2240	Véhicules lourds	! 3.598.000!	3.092.471!	+ 505.529
2240	Véhicules légers	! 2.355.000!	1.842.344!	+ 512.656
22401	Moto	! 332.500!	638.685!	- 306.185
22510	Matériel et mobilier de bureaux	! 689.500!	522.122!	+ 167.378
22520	Matériel et mobilier de maison	! 700.000!	404.548!	+ 295.452
22540	Autres biens d'équipement	! 3.000.000!	1.806.464!	+ 1.193.536
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	! 3.500.000!	3.373.500!	+ 126.500
	! Total des dépenses d'investissement	21.325.000!	19.573.809!	+ 1.751.191
	! II. RECETTES	!	!	!

N° du compte !	Libellé	!Prévisions !	Recettes !	! écart
7000	Vente scies	! 3.750.000!	332.508!	- 3.417.492
	Vente sécateurs	! 6.120.000!	321.260!	- 5.798.740
	Vente poudreuse à main	! 1.425.000!	104.000!	- 1.321.000
	Vente déoulpeurs Nova	! 1.800.000!	1.171.390!	- 628.610
	Vente pulvérisateur	!	8.650!	+ 8.650
7100	Vente café Umuganda	! 3.552.000!	2.245.629!	- 1.306.371
7410	Taxes rémunératoires café arabica	! 209.250.000!	260.426.620!	+51.176.620
74120	Taxes relais transport	! 54.000.000!	66.978.960!	+12.978.960
74130	Taxes provisions pour augmentation	! 13.500.000!	15.721.740!	+ 2.221.740
74820	Recettes diverses	! 2.494.866!	24.873.027!	+22.378.161
7720	Dividende reçu	! 17.000.000!	33.338.668!	+16.338.668
	! Solde de Trésorerie au 1/01/1984	!150.000.000!	107.266.245!	-42.733.755
	! TOTAL DES RECETTES	!462.891.866!	512.788.697!	+49.896.831

B. FONDS D'EGALISATION

I. DEPENSES

N° du compte!	Libellé	Prévisions	Dépenses	Ecarts
641210!	Taxes négatives	! 585.900.000 !	! 1.153.650 !	! +584.746.350
64141 !	Mali de change	! - !	! 8.706.926 !	! - 8.706.926
6421 !	Amendes pénales	! - !	! 8.800 !	! - 8.800
6821 !	Dotations aux provisions	! - !	! 21.079.606 !	! - 21.079.606
! TOTAL		! 585.900.000 !	! 30.948.982 !	! 554.951.018

II. RECETTES

N° du compte!	Libellé	Prévisions	Recettes	Ecarts
74111 !	Taxes d'égalisation	! - !	! 445.018.902 !	! +445.018.902
74801 !	Boni de change	! - !	! 270.776.515 !	! +270.776.515
77141 !	Intérêts sur placements	! - !	! 1.200.000 !	! + 1.200.000
! TOTAL		! - !	! 716.995.417 !	! +716.995.417

C. FONDS DE PROPAGANDE

I. DEPENSES

N° du compte!	Libellé	Prévisions	Dépenses	Ecarts
6002 !	Achat café vert	! 10.123.200 !	! 4.909.929 !	! + 5.213.271
6182 !	Emballage	! - !	! 127.690 !	! - 127.690
6192 !	Bombonnes à gaz	! 500.000 !	! 337.500 !	! + 162.500
63242 !	Frais et Commissions bancaires	! - !	! 19.576 !	! - 19.576
63262 !	Publicité et distribution gratuite	! - !	! - !	! -
! du café		! 600.000 !	! 107.118 !	! + 492.882
63282 !	Concours café et quinquina	! 4.000.000 !	! 2.986.100 !	! + 1.013.900
64112 !	Payement cotisation OIC	! 4.950.000 !	! 6.268.785 !	! - 1.318.785
64142 !	Mali de change	! - !	! 69.474 !	! - 69.474
! TOTAL		! 20.173.200 !	! 14.826.172 !	! + 5.347.028

II. RECETTES

N° du compte!	Libellé	Prévisions	Recettes	Ecarts
7012 !	Vente café	! 15.960.000 !	! 6.755.092 !	! - 9.204.908
74142 !	Provision cotisation OIC	! 6.750.000 !	! 8.561.745 !	! + 1.811.745
748 !	Recettes diverses	! - !	! 5.623 !	! + 5.623
! TOTAL		! 22.710.000 !	! 15.322.460 !	! - 7.387.540

.../...

iii. COMMENTAIRES

Après la présentation des chiffres sur le tableau ci-dessus, nous donnons des explications pour des comptes de charge dont le dépassement est égal ou supérieur à un million.

Le compte 62 : TRANSPORTS CONSOMMES

Ce compte accuse un dépassement de 1.640.623 ce dépassement découle du fait que le montant prévu à ce poste (3.000.000) est très faible par rapport aux consommations des années antérieures.

Au cours des exercices 1982 et 1983, nous avons dépensé respectivement 4.493.810 et 5.468.818.

Il était donc inévitable d'avoir un tel dépassement car on ne peut pas transporter le sumithion ou en transporter une quantité insuffisante sans risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur la production.

Le compte 64 : CHARGES ET PERTES DIVERSES

Ce compte accuse un dépassement de 27.803.663.

Le dépassement en question est à 99 % le résultat du dépassement dans "Stabilisation transport du café" (27.425.809).

Le dépassement de ce compte découle de deux faits :

- La faiblesse du montant prévu par rapport aux dépenses de l'année dernière (52.974.584)

- L'augmentation du volume de la production du café transporté.

Le compte 06530 : ARRIERES SALAIRES PÉPINIÈRES

Ce compte accuse un dépassement de 1.863.930

Les dépenses ont été presque le triple du montant prévu. Ceci est dû au fait que lors de l'élaboration des prévisions budgétaires, nous étions dans l'incertitude quant aux listes des pépinières qui seront présentées au cours de l'exercice prochain et nous le restons toujours.

Ceci explique aussi pourquoi chaque année, le montant prévu pour la paie des pépinières est excédentaire, parce que la plupart des listes ne sont pas présentées à temps.

Le compte 6590 : SOINS MÉDICAUX

Quand on regarde la colonne des prévisions, on pourrait se demander pourquoi nous n'avons rien prévu pour les soins médicaux alors que l'Office prend en charge les soins médicaux de ses agents depuis des années.

En fait ce dépassement n'en est pas un, parce que nous incorporons d'habitude les frais sur les soins médicaux dans les charges sociales.

Ce qui nous a obligé de séparer les soins médicaux et les charges sociales habituelles, c'est qu'au niveau de l'achat global des médicaments pour le dispensaire, nous avons beaucoup de difficultés à déterminer la part qui revenait à chaque catégorie d'agents.

Ainsi donc ceci explique pourquoi les comptes 6501 (charges sociales personnel sous-statut) et 6511 (charges sociales personnel sous contrat) sont excédentaires respectivement de 1.374.270 et de 1.981.355; ce qui fait un total de 3.355.625 qui se rapproche du dépassement constaté sur le compte (6590) d'un montant de 3.608.913.

RECETTES

Les recettes accusent un boni de 49.896.831.
Ce montant est largement intéressant mais nous aurions pu avoir encore plus si le budget 1984 était approuvé avant le mois d'Août pour nous laisser importer une grande quantité d'outillage agricole.
Ceci est l'explication de l'excédent de 14.639.501 sur l'achat de l'outillage agricole et du déficit de 11.165.842 des recettes sur la vente de l'outillage agricole.

Resumé

	!	Prévisions	!	Réalisé	!	Ecart
Recettes	!	312.891.866	!	405.522.452	!	+ 92.630.586
Depenses	!	394.723.544	!	408.630.192	!	- 13.906.648
	!	- 81.831.678	!	- 3.107.740	!	+ 78.723.938

Les prévisions montraient une perte de 81.831.678 mais la réalité a donné seulement 3.107.740. Ce qui veut dire qu'il y a eu 78.723.938 de résultat positif par rapport à ce qu'on espérait.

Le budget, au lieu d'être tel que nous l'avions prévu, a montré une amélioration très nette. Ceci ne veut pas dire que nous avons été trop pessimiste, cet accroissement dans les recettes est dû à l'augmentation du quota de café exporté et des dividendes reçues plus les intérêts sur placements.

Le budget présenté ci-haut est le budget approuvé par le C. du Gouvernement. Conformément à l'article 9 du décret-loi n°39/75 sur les Etablissements Publics, partant de l'état d'exécution du budget au 30 septembre 1984, nous avons présenté au Conseil d'Administration en sa réunion du 20 novembre 1984 une proposition de révision budgétaire qui fut approuvée et transmise au Ministère de tutelle en date du 4 décembre 1984. Le Ministre de Tutelle, par sa lettre du 21 décembre 1984 a demandé au Ministre des Finances et de l'Economie d'utoriser les transferts et dépassements souhaités et nous ne connaissons pas la suite.

L'état d'exécution du budget au 30/09/1984 est repris ci-après ainsi que le budget révisé tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration de l'Office des Cafés (avec justifications des dépassements et proposition des transferts).

I. DEPENSES:

a) Dépenses d'Exploitation

N° du compte!	Libellé	Prévisions!	Dépenses effectuées!	Ecart!
61	MATIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMÉES	144.503.000!	111.037.280!	+33.465.720
6100	Oùtillage agricole	16.000.000!	1.913.922!	+14.086.078
6110	Semences et pépinières	14.000.000!	18.055.944!	- 4.055.944
6120	Produits chimiques	105.675.000!	86.326.606!	+19.346.394
6130	Pièces de rechange	4.000.000!	2.174.087!	+1.825.913
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	1.350.000!	-	+ 1.350.000
6160	Fournitures de bureaux	2.000.000!	1.726.978!	+ 273.022
6170	Eau et Electricité	500.000!	479.915!	+ 20.085
6180	Emballage café torréfié (30.000 fcs)	380.000!	205.668!	+ 174.332
6190	Fournitures diverses	600.000!	154.160!	+ 445.840
62	TRANSPORTS CONSOMMÉS:	3.100.000!	4.609.832!	- 1.509.832
6210	Transport et déplacement du personnel	100.000!	83.622!	+ 16.378
6220	Transports effectués par les tiers	3.000.000!	4.526.210!	- 1.526.210
63	AUTRES SERVICES CONSOMMÉS:	24.400.000!	17.168.293!	+ 7.231.707
6300	Entretien et réparations des bâtiments	3.500.000!	3.313.363!	+ 186.637
63010	Entretien véhicules et carburant	12.000.000!	8.982.412!	+ 3.017.588
63020	Entretien machines et autres mat.	1.000.000!	963.310!	+ 36.690
63210	Frais de représentation	500.000!	119.622!	+ 380.378
63220	Frais de voyages et missions	5.000.000!	2.268.530!	+ 2.731.470
63230	Frais P.T.T.	1.500.000!	571.666!	+ 928.334
63240	Frais et commissions bancaires	100.000!	255.407!	- 155.407
63250	Documentations, abonnement et publicité	600.000!	643.983!	- 43.983
63300	Jetons de présence	200.000!	50.000!	+ 150.000
64	CHARGES ET PERTES DIVERSES:	57.072.000!	65.060.977!	- 7.988.977
64000	Assurance entrepôts	5.500.000!	5.474.701!	+ 25.299
64020	Assurance véhicules	2.500.000!	2.446.867!	+ 53.133
64100	Validation café (Certificats d'origine et autres)	600.000!	18.700!	+ 581.300
64110	Cotisation budget OIC et CIAC	3.500.000!	2.650.141!	+ 849.859
64120	Stabilisation transport du café	40.000.000!	52.839.724!	-12.839.724
64160	Frais et pertes divers (fêtes, uniformes M.O. et animation)	1.972.000!	496.559!	+ 1.475.441
64170	Subvention publication P.A.R.	3.000.000!	1.134.285!	+ 1.865.715
650	FRAIS DU PERSONNEL (Personnel sous-statut)	21.187.152!	15.465.118!	+ 5.722.034
6500	Salaires	17.230.656!	13.046.638!	+ 4.184.018
6501	Charges sociales	2.246.008!	662.765!	+ 1.585.243
6502	Indemnités diverses	1.708.488!	1.755.715!	- 47.227
651	PERSONNEL SOUS-CONTRAT	34.748.617!	25.692.543!	+ 9.056.074
6510	Salaires	29.396.868!	22.411.004!	+ 6.985.864
6511	Charges sociales	3.469.843!	1.124.166!	+ 2.345.677
6512	Indemnités diverses	1.881.906!	2.157.373!	- 275.467

.../...

Compte	Libellé	Prévisions	Dépenses effectuées	Ecart
52	PERSONNEL MONAGRIS:	30.215.488	21.388.431	+ 8.827.057
520	Salaires	27.725.592	20.349.977	+ 7.375.615
521	Charges sociales	1.345.896	1.037.954	+ 307.942
522	Indemnités diverses	1.144.000	500	+ 1.143.500
53	PERSONNEL MANOEUVRES TEMPORAIRES:	51.214.000	26.276.774	+24.937.226
530	Salaires	50.074.000	23.497.298	+26.576.702
533	Avantages divers	140.000	140.000	-
6530	Arriérés salaires pépinières	1.000.000	2.639.476	- 1.639.476
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	366.440.257	286.699.248	+79.741.009

b) Dépenses d'Equipement:

2220	Construction	7.150.000	7.893.675	- 743.675
22400	Véhicules lourds	3.598.000	3.092.471	+ 505.529
22400	Véhicules légers	2.355.000	1.842.344	+ 512.656
22401	5 motos	332.500	638.685	- 306.185
22510	Matériel et mobilier de bureaux	689.500	56.785	+ 632.715
22520	Matériel et mobilier de maisons	700.000	888.548	- 188.548
22540	Autres biens d'équipement	3.000.000	723.002	+ 2.276.998
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000	3.415.000	+ 85.000
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	21.325.000	18.550.510	+ 2.774.490

II. RECETTES:

7000	Vente scies	3.750.000	308.708	- 3.441.292
	Vente sécateurs	6.120.000	268.260	- 5.851.740
	Vente poudreuses à main	1.425.000	104.000	- 1.321.000
	Vente dépulpeurs Nova	1.800.000	1.069.530	- 730.470
7410	Taxe sur café arabica	209.250.000	217.729.855	+ 8.479.855
7100	Vente café Umuganda	3.552.000	700.335	- 2.851.665
74120	Taxes relais transport	54.000.000	55.960.440	+ 1.960.440
74130	Taxes provisions pour augmentation	13.500.000	11.754.360	- 1.745.640
74820	Recettes diverses	2.494.866	802.592	- 1.692.274
7720	Dividendes à recevoir	17.000.000	33.338.668	+16.338.668
	Solde de trésorerie au 01/01/1984	150.000.000	107.266.245	-42.733.755
	TOTAL DES RECETTES	462.891.866	429.302.993	-33.588.873

L'Etat d'exécution du Budget au 30 septembre 1984 montre que certains des postes budgétaires présentaient des dépassements dont nous donnons des explications ci-après :

N° du compte	Designation	Prévu	Réalisé	Dépassement	Explications
6110	Semences et pépinières	14.000.000	18.055.944	4.055.944	En plus de 6.000.000 de sachets prévus, on a acheté encore 3.000.000 pour un montant de 5.940.000 Frw afin de faire correspondre le nombre de sachets au nombre de plants dans les pépinière.
6220	Transports effectués par les tiers	3.000.000	4.526.210	1.526.210	Pour le transport du Sumithion 3%, il n'y a pas moyen de réduire le coût du transport; ceci reviendrait à réduire la quantité à transporter et ainsi la demande de ce produit serait insatisfait. Le montant qui conviendrait serait au moins = 5.000.000
63240	Frais et commissions bancaires	100.000	255.407	155.407	Sur ce poste, on a payé un montant de 159.591 Frw de commission B.C.R. pour la confirmation du crédoc n° 204.262 relatif au contrat de vente du café à l'Egypte. Ceci ne devait pas rentrer dans les frais de fonctionnement, il fallait plutôt débi-ter ces frais au fonds d'Egalisation.
63250	Documentations, abonnements, publications et foires	600.000	643.983	43.983	Ceci est dû au fait que nous avons participé à l'exposition qui a eu lieu au mois de juillet dernier au Lycée Notre Dame de Cîteaux à KIGALI. Cette participation n'était pas prévue, mais l'Office devait y être représenté.
64120	Stabilisation transport du café	40.000.000	52.839.724	12.839.724	Le montant prévu à ce poste n'était pas suffisant, puisque même en 1983, nous avons dépensé sur ce poste 52.974.584. Il faudrait prévoir 70.000.000 à ce poste.

.../...

N° du compte	Désignation	Prévu	Réalisé	Dépassement	Explications
6502	Indemnités de missions à l'intérieur et primes	1.708.489	1.755.715	47.227	Ce dépassement est dû aux nombreuses déplacements des agents de l'Office qui s'imposaient en vue de la vulgarisation, des réparations des centres de déduplage et de la désinsectisation des cafés.
6512	" " " "	1.881.906	2.157.373	275.467	Ceci est dû au fait qu'on ne peut pas prévoir exactement le retard des agronomes commune dans la préparation des listes de pépinières.
06530	Arriérés salaires pépinières	1.000.000	2.639.476	1.639.476	Ceci est dû au fait qu'on ne peut pas prévoir exactement le retard des agronomes commune dans la préparation des listes de pépinières.
220	Construction	7.150.000	7.893.675	743.675	Ce dépassement a été occasionné par la construction du terrain de séchage à Masaka pour un montant de 980.000 Frw qui n'était pas prévu. Compte tenu de l'accroissement estimé de la production de cette année, l'aire de séchage actuelle ne pourrait pas contenir tout le café qu'on va récolter aux cafés Umuganda; c'est pourquoi il fallait préparer où on va le sécher avant qu'il ne soit trop tard.
2401	5 motos	332.500	638.685	306.185	Ceci est dû au fait que le montant prévu à ce poste était trop fantaisiste, une moto de terrain pour 66.500 Frw n'existe plus.
22520	Matériel et mobilier de maisons	700.000	888.548	188.548	Ce dépassement résulte du mobilier acheté pour deux maisons de l'Office dont l'équipement était prévu sur l'exercice 1983, mais malheureusement la construction desdites maisons a été achevée en 1984.

Pour les comptes ci-après, nous présentons un tableau des comptes dont l'excédent serait positif et ceux dont l'écart serait négatif en vue de la compensation des soldes négatifs par les soldes positifs.

IV. Comptes qui accuseraient un boni à la fin de l'année suivant nos projections

I. BUDGET D'EXPLOITATION :

N° du compte	Intitulé	Prévu	Réalisé au 30/09/1984	Réalisation estimée au 31/12/1984	Ecart
6100	Outils agricole	16.000.000	11.913.922	13.000.000	+ 3.000.000
6120	Produits chimiques	105.673.000	86.326.606	104.673.000	+ 1.000.000
6150	Matériaux pour centres de dépollage	1.350.000	-	350.000	+ 1.000.000
6180	Emballage	380.000	205.668	210.000	+ 170.000
6190	Fournitures diverses	600.000	154.160	400.000	+ 200.000
63210	Frais de représentation	500.000	119.622	300.000	+ 200.000
63220	Frais de voyages et missions	5.000.000	2.268.530	4.000.000	+ 1.000.000
63230	Frais P.T.T.	1.500.000	571.666	1.000.000	+ 500.000
22400	Véhicules lourds et légers	5.953.000	4.934.815	4.934.815	+ 1.018.185
22540	Autres biens d'équipement	3.000.000	723.002	800.000	+ 2.200.000
	Total des montants aux écarts positifs	139.956.000	97.217.991	129.667.815	+10.288.185

V. Comptes qui accuseraient un mali à la fin de l'année suivant nos projections.

6110	Semences et pépinières	14.000.000	18.055.944	18.055.944	- 4.055.944
6160	Fournitures de bureaux	2.000.000	1.726.978	2.500.000	- 500.000
6170	Eau et Electricité	500.000	479.915	700.000	- 200.000
6220	Transports effectués par les tiers	3.000.000	4.526.210	5.000.000	- 2.000.000
6300	Entretien et réparations des bâtiments	3.500.000	3.313.363	4.700.000	- 1.200.000
63020	Entretien machines et autres matériels	1.000.000	963.310	1.200.000	- 200.000
63250	Documentations, abonnements et publicité	600.000	643.983	650.000	- 50.000
64120	Stabilisation transport du café	40.000.000	52.839.724	70.000.000	- 30.000.000
6502	Indtées de missions et primes pour les agents sous-statut	1.708.488	1.755.715	2.000.000	- 291.512
6512	Indtées de missions et primes pour les agents sous-contrat	1.881.906	2.157.373	2.381.906	- 500.000
2220	Construction	7.150.000	7.893.675	7.893.675	- 743.675
22401	5 motos	332.500	638.685	652.500	- 320.000
22510	Matériel et mobilier de bureaux	689.500	56.785	800.000	- 110.500
22520	Matériel et mobilier de maisons	700.000	888.548	888.548	- 188.548
	Total des montants aux écarts négatifs	77.062.394	95.940.208	117.422.573	-40.360.179

VI. Propositions de transferts et ajustements du budget 1984

Pour les trois principaux postes qui allaient connaître d'autres dépenses avec risque de dépassements importants, nous avons proposé que l'on effectue un transfert du montant excédentaire du compte "Autres biens d'équipement" à ces postes.

En effet, nous avons prévu sur le compte "Autres biens d'équipement", l'installation d'une centrale téléphonique pour 1.800.000 Frw et l'achat des extincteurs pour 400.000 Frw.

Comme nous n'avons pas pu acheter ce matériel, faute de sa disponibilité sur le marché local, nous avons demandé que l'on transfère 1.200.000 Frw sur le poste "Entretien et réparations des bâtiments" pour pouvoir réparer les maisons de l'Office qui sont sur le point de s'écrouler.

Il s'agit de l'entrepôt Gisenyi, la maison Mutura, la maison Gakoni à Byumba et la maison sise à Cyangugu.

Nous avons demandé également:

- le transfert de 110.500 Frw sur le compte "Matériel et mobilier de bureau" pour l'équipement de la cantine de l'Office dont la construction serait achevée cette année afin de ne pas gonfler les dépenses prévues sur le budget 1985.
- le transfert de 889.500 Frw sur le compte "Semences et pépinières"
- le transfert de 3.000.000 Frw du compte "Outillage agricole" au compte "Semences et pépinières"
- le transfert de 166.444 Frw du compte "Emballage" au compte "Semences et pépinières"
- le transfert de 500.000 Frw et 200.000 Frw du compte "Matériel pour centres de dépulpage" respectivement au compte "Fournitures de bureaux" et "Eau et Electricité"
- le transfert de 1.000.000 Frw du compte "Frais de voyages et missions", 500.000 Frw du compte "Véhicules lourds et légers", 500.000 Frw du compte "Frais P.T.T." au compte "Transports effectués par les tiers"
- le transfert de 200.000 Frw et 50.000 Frw du compte "Matériaux pour centres de dépulpage" respectivement au compte "Entretien machines et autres matériels" et "Documentations, abonnements et publicité"
- le transfert de 743.675 Frw du compte "Produits chimiques" au compte "Construction"
- le transfert de 320.000 et 188.548 Frw du compte "Véhicules lourds et légers" respectivement aux comptes "Motos" et "Matériel et Mobilier de maisons".

A part le poste "Stabilisation transport du café", les soldes positifs compensent les soldes négatifs des autres postes.

Pour combler l'écart négatif de 30.000.000 du compte "Stabilisation transport du café", suite à une augmentation très sensible de la production du café au bord du lac Kivu en général, le seul moyen est d'augmenter le montant prévu à ce poste ce qui équivaut à augmenter le budget total du même montant. Ceci ne pose aucun problème car déjà nous enregistrons un excédent de recettes sur les dépenses prévues au 30/09/1984 de 16.786.990 Frw et la trésorerie de l'Office à la fin de l'année 1983 était de 107.266.245 Frw.

Nous pensons que pour les années à venir, on devra augmenter la taxe rémunératoire de ce poste pour tenir compte des dépenses sans cesse en croissance.

PREVISIONS BUDGETAIRES REVISEES : EXERCICE 1984 :

DEPENSES

RECETTES

N° du compte!	Désignation des dépenses	Budget révisé	Désignation des recettes	Budget révisé
<u>61</u>	<u>! MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES !</u>	<u>143.888.944!</u>	<u>Fonds pro-</u>	<u>! 397.576.201</u>
6100	! Outillage agricole	! 13.000.000!	! pres	!
6110	! Semences et pépinières	! 18.055.944!	!	!
6120	! Produits chimiques	! 104.673.000!	!	!
6130	! Pièces de rechange	! 4.000.000!	!	!
6150	! Matériaux pour centres de dépulpage	! 350.000!	!	!
6160	! Fournitures de bureaux	! 2.500.000!	!	!
6170	! Eau et Electricité	! 700.000!	!	!
6180	! Emballage café torréfié (30.000pcs)	! 210.000!	!	!
6190	! Fournitures diverses	! 400.000!	!	!
<u>62</u>	<u>! TRANSPORTS CONSOMMES:</u>	<u>! 5.100.000!</u>		
6210	! Transport et déplacement du Personnel	! 100.000!		
6220	! Transports effectués par les tiers	! 5.000.000!		
<u>63</u>	<u>! AUTRES SERVICES CONSOMMES:</u>	<u>! 24.150.000!</u>		
6300	! Entretien et réparations bâtiments	! 4.700.000!		
63010	! Entretien véhicules et carburant	! 12.000.000!		
63020	! Entretien et rép. machines et aut-	!		
	! res matériels	! 1.200.000!		
63210	! Frais de représentation	! 300.000!		
63220	! Frais de voyages et missions	! 4.000.000!		
63230	! Frais P.T.T.	! 1.000.000!		
63240	! Frais et commissions bancaires	! 100.000!		
63250	! Documentations, abonnements et	!		
	! Publicité	! 650.000!		
63300	! Jétons de présence	! 200.000!		
<u>64</u>	<u>! CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>	<u>! 87.072.000!</u>		
64000	! Assurance entrepôts	! 5.500.000!		
64020	! Assurance véhicules	! 2.500.000!		
64100	! Validation café (cert.d'origine et	!		
	! autres)	! 600.000!		
64110	! Cotisation budget OIC et OIAC	! 3.500.000!		
64120	! Stabilisation transport du café	! 70.000.000!		
64160	! Frais et pertes div. (fêtes, unifor-	!		
	! mes M.O. et animation)	! 1.972.000!		
64170	! Subvention publication B.A.R.	! 3.000.000!		
<u>65</u>	<u>! FRAIS DU PERSONNEL</u>			
650	! Personnel sous statut:	! 21.187.152!		
6500	! Salaires	! 17.230.656!		
6501	! Charges sociales	! 1.956.496!		
6502	! Indemnités diverses	! 2.000.000!		
<u>651</u>	<u>! Personnel sous contrat</u>	<u>! 34.748.617!</u>		
6510	! Salaires	! 29.396.868!		
6511	! Charges sociales	! 2.969.843!		
6512	! Indemnités diverses	! 2.381.906!		
<u>652</u>	<u>! Personnel Monagris</u>	<u>! 30.215.488!</u>		
6520	! Salaires	! 27.725.592!		
6521	! Charges sociales	! 1.345.896!		
6522	! Indemnités diverses	! 1.144.000!		
<u>653</u>	<u>! Personnel Manoeuvres (temporaires)</u>	<u>! 51.214.000!</u>		
6530	! Salaires	! 48.074.000!		
6533	! Avantages divers	! 140.000!		
06530	! Arriérés salaires pépinières	! 3.000.000!		
	<u>! TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>! 397.576.201!</u>		<u>! 397.576.201</u>

II. BUDGET D'EQUIPEMENT

N° du compte	Désignation des dépenses	Budget révisé	Désignation des recettes	Budget révisé
2220	Construction	7.893.675	Financement	19.469.538
2240	Véhicules	4.934.815	par fonds	
	!		propres	
22402	Motos	652.500		
22510	Matériel et mobilier de bureaux	800.000		
22520	Matériel et mobilier de maisons	888.548		
22540	Autres bien d'équipement	800.000		
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000		
! TOTAL DES DEPENSES		19.469.538		19.469.538

Le Fonds de l'Éducation est un fonds de l'État qui a pour objet de financer les dépenses de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Le Fonds de l'Éducation est financé par les contributions des provinces, des communes et des particuliers. Le Fonds de l'Éducation est administré par le Ministère de l'Éducation.

Le Fonds de l'Éducation est un fonds de l'État qui a pour objet de financer les dépenses de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Le Fonds de l'Éducation est financé par les contributions des provinces, des communes et des particuliers. Le Fonds de l'Éducation est administré par le Ministère de l'Éducation.

A. COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE

La lecture des états financiers consolidés de l'Office des Cafés attire une attention particulière sur un résultat net de l'exercice équivalent à 66 % des capitaux permanents, soit 680.755.602 Frw contre une perte de 77.006.805 Frw en 1983.

Cependant il serait hâtive de tirer une conclusion sur ce résultat, car l'examen du résultat fonds par fonds montre que sa formation accuse certaines différences :

- le Fonds de Fonctionnement, pilier des opérations de l'Office des Cafés a subi une perte de 6.762.178 Frw soit - 0,99% du résultat consolidé;
- le Fonds de Propagande accuse un résultat net positif de 1.032.104 Frw, soit 0,15 % du résultat consolidé;
- le Fonds d'Egalisation, 686.485.676 Frw soit 100,84% du résultat total consolidé.

Ceci montre que la perte du Fonds de Fonctionnement a été compensée par les résultats positifs du Fonds d'Egalisation et du Fonds de Propagande. Le résultat favorable du Fonds d'Egalisation est dû en grande partie aux cours du café qui ont été favorables sur le marché mondial, de même que le rattachement du franc rwandais au D.T.S. Ces atouts du Fonds d'Egalisation n'ont pas contribué pour autant dans l'amélioration des conditions d'exploitation des autres Fonds.

Une autre particularité à souligner est que la gestion du Fonds d'Egalisation échappe en partie à l'Office des Cafés, car les disponibilités de ce Fonds sont directement virées au compte de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda, à la Banque Nationale du Rwanda.

Nous pensons qu'il est grand temps qu'on éclaire la situation car nous risquons d'avoir une créance fictive sur le Ministère des Finances et de l'Economie.

On devrait plutôt laisser la gestion à l'Office des Cafés, qui de ce coup, placerait ces Fonds dans des comptes à terme fixe productifs d'intérêts qui serviraient d'appui lors des processus de stabilisation des prix aux producteurs lorsque la conjoncture deviendrait défavorable.

Notons que ces montants encaissés par l'Ordonnateur-Trésorier ne sont pas productifs d'intérêts et que la disposition (instruction ministérielle) mettant la gestion du Fonds au profit du Ministère des Finances et de l'Economie n'est pas explicite à ce propos.

.../...

La gestion du Fonds de Propagande quant à lui, devient de plus en plus difficile; elle ne se rapporte qu'aux opérations de vente du café sur le marché local, alors que la grande partie des frais d'exploitation est supportée par le Fonds de Fonctionnement, ce qui grève de ce fait la situation financière de celui-ci. Comme l'objectif principal du Fonds de Propagande à savoir le financement des campagnes de vulgarisation et d'extension des cultures est assuré par le Fonds de Fonctionnement, son incorporation dans celui-ci devient nécessaire, car apparemment il n'a plus de raison d'être.

Notons enfin, que les créances enregistrées par l'Office des Cafés ne connaissent pas beaucoup de mouvements quant à leur remboursement. Les mesures de recouvrement préconisées par le Conseil d'Administration ont été introduites et intensifiées, mais n'aboutissent pas à des résultats tangibles.

I. FONCTIONNEMENT

Le Fonds de Fonctionnement s'est vu confié avec le 2ème trimestre de l'année 1984 le Service Quinquina qui était financé par la Banque Mondiale.

Cette prise en charge du Service Quinquina a entraîné une prise en recette de ses biens immeubles et meubles, en compensation de la dette qu'il avait envers le Fonds de Fonctionnement.

De la sorte, le Fonds de Fonctionnement a hérité des biens tant actifs que passifs de l'ex-Projet Quinquina, mais le remboursement du crédit sera assuré par l'Etat Rwandais.

Cependant, les biens actifs récupérés n'ont pas pu radier totalement la dette du Projet Quinquina envers le Fonds de Fonctionnement et une part équivalente à 35,7 % soit 8.918.427 Frw a été considérée comme complètement irrécouvrable, conduisant de ce fait, le Fonds de Fonctionnement en une situation de perte.

L'analyse du Fonds de Fonctionnement portera sur les immobilisations, le fonds de roulement, le trésorerie et le résultat d'exploitation.

1. Les immobilisations.

Les immobilisations ont connu une variation brute de 25.064.633 par rapport à 1983, l'apport du Service Quinquina y compris. Cet accroissement est le plus marqué dans les immeubles industriels et bureaux (7.352.690), les immeubles d'habitation achevés (13.903.707) et les nouvelles acquisitions du matériel roulant (7.214.500). Le compte Autres prêts à plus d'un an qui devient de plus en plus une créance douteuse, a diminué de 214.520, à titre de remboursement, soit 8 % du total, ce qui est très faible.

.../...

Un autre point à souligner est le rachat des actions AMIRWANDA par celui-ci, car les activités de cette société s'averaient de plus en plus déficitaires et qu'aucune dividende n'avait été distribuée depuis le placement de ces fonds. Ainsi, la participation au capital de AMIRWANDA est passée de 5.000.000 Frw à 20.000 Frw.. soit 2 actions symboliques.

Par contre, la participation au capital de Rwakina, quant à elle, est passée de 27.000.000 à 28.816.000 Frw. Cependant le point le plus frappant dans les immobilisations est les créances douteuses constituées. Elles viennent d'être provisionnées à 100 % (provision de 25.162 restant lors de la provision de 1983), mais les chances de recouvrement demeurent minimes.

La Coopérative Nkora pour laquelle nous avons une créance de 4.213.585 est en voie de liquidation; nous essayerons de compenser cette dette par l'acquisition des installations de cette coopérative.

Compte tenu de ces variations et des créances douteuses constituées, les immobilisations se trouvent en bonne position. Ceci s'illustre par le ratio de financement permanent des immobilisations, qui, s'il est supérieur à 1, traduit un fonds de roulement net positif. Il est donné par la formule capitaux permanents/Actifs fixes. Pour l'année 1984, ce ratio est égal à 1.54, traduisant une baisse de 2% par rapport à l'année 1983, quoique les immobilisations ne cessent d'augmenter en valeur absolue.

2. Le Fonds de Roulement

Le Fonds de roulement implique le court terme : ce sont des valeurs d'exploitation, des valeurs réalisables à court terme, des valeurs disponibles et des dettes à court terme.

Ce fonds nous renseigne sur la gestion de stocks, sur la liquidité de l'actif, et sur la trésorerie.

En général, les ratios que l'on peut tirer donnent des résultats satisfaisants:

- Ainsi :
1. Le ratio de liquidité de l'actif qui est égal au fonds de roulement total/Actif total est de 51 %, il était de 56 % en 1983.
 2. Le ratio de fonds de roulement qui est égal au fonds de roulement total/dettes à court terme est de 7.03 accusant une diminution de 40 % par rapport à 1983.
 3. Le ratio de trésorerie immédiate qui est égal aux valeurs disponibles/dettes à court terme est de 4.98 contre 5.23 en 1983, traduisant une baisse de 5%.
 4. Le ratio de trésorerie à échéance est égal aux (valeurs réalisables à court terme + valeurs disponibles)/dettes à court terme .Il est de 6.52 contre 6.65 en 1983 accusant une diminution de 13 %.

.../...

La satisfaction de ces ratios traduisent une bonne gestion financière du Fonds, mais qui est moins satisfaisante qu'en l'année 1983. C'est ainsi que les valeurs de stock ont connu une chute de 37 % par rapport à 1983, passant de 58.882.152 à 37.030.335, tandis que les valeurs réalisables passent de 101.858.797 à 110.467.316, surtout à cause d'une taxe rémunératoire sur le café de 13.299.000 non encore perçue de même qu'une taxe relais transport de 3.432.000; une créance de 8.918.427 sur le Projet Quinquina a été portée en perte; les autres comptes ne bougent qu'à peine. Les valeurs disponibles quant à elles, ont connu une chute de 6 % passant de 381.285.245 à 358.180.545 en 1984. Quoique le stock est estimé à 37.030.335, ceci peut s'expliquer par une faible acquisition de valeurs stockables au cours de l'année 1984, mais qui a été fort marquée par un accroissement des fournitures consommables où les produits chimiques (sumithion) représentent à eux seuls 80 % des importations. Notons aussi que certaines valeurs de stocks sont à déprécier suite à leur détérioration.

Quant aux comptes des tiers, le recouvrement est difficile. Presque toutes les créances sont provisionnées. Cette année encore, le compte de l'OCIR THE dans Fonctionnement a été provisionné de 50 % - 4.601.672 - contre 4.444.256 en 1983, ce qui dégage un solde de 157.167 Frw., non encore provisionné. Notons que les compte OCIR THE direction et les usines ont été consolidés en un seul, pour un montant de 95.671.784 Frw. et les démarches de recouvrement ont été entreprises auprès de l'Office du Thé mais sans résultat.

3. La trésorerie

La trésorerie est fonction des recettes et dépenses d'exploitation; les nouvelles acquisitions d'immobilisation ou de matériel peuvent rendre la situation malsaine s'il n'y a pas d'autres sources d'approvisionnement.

C'est ainsi que l'Office doit user de toutes ses possibilités pour récupérer les fonds éparpillés dans les créances douteuses, les clients qui ne veulent pas payer de même que d'autres débiteurs récalcitrants.

Certes, ces comptes ont été provisionnés, mais n'empêchent qu'ils constituent toujours un manque à gagner pour l'Office.

4. Du Résultat d'Exploitation.

Le résultat d'exploitation a été une perte de 6.240.965 contre un profit de 25.801.064 en 1983 ce qui fait une baisse de 124 % par rapport à l'année 1983.

Ceci est dû à l'accroissement des charges d'exploitation qui n'a pas été suivi par des recettes d'exploitation, et la prise en charge de l'ex-Projet Quinquina. Ainsi la variation dans les charges s'est accrue de 74.274.434 tandis que les recettes quant à elles montent de 41.813.638 ce qui fait une différence défavorable de 32.460.796, la variation dans la marge brute y compris (419.337).

Si l'on déduit la variation de la marge brute des 2 années successives la variation nette des comptes d'exploitation est égale à la chute du résultat d'exploitation de 32.042.029.

Les charges d'exploitation accusent des variations que l'on peut résumer de la façon suivante :

1) Matières et fournitures consommées	43.343.217
2) Transports consommés	(728.195)
3) Autres services consommés	603.914
4) Charges et pertes diverses	17.657.168
5) Frais de personnel	32.107.285
6) Impôts et taxes	107.952
7) Dotations	(18.816.907)
Variation nette	74.274.434

Au total les accroissements par rapport à 1983 se chiffrent à 93.819.536, tandis que les diminutions atteignent 19.545.102.

- Dans les matières et fournitures consommées, les produits chimiques occupent une place importante et passent de 94.490.930 à 116.931.555 accusant un accroissement de 22.440.625; ceci traduit la part qu'a pris l'importation du Sumithion et la prise en main des produits chimiques du Projet Quinquina.

La création des pépinières a nécessité une consommation d'outillages agricoles importante, passant de 244.459 à 8.940.404, soit un accroissement de 8.695.945, de même qu'une consommation d'emballages allant de 437.909 à 18.204.650, soit un accroissement de 17.766.741.

On peut noter que le carburant et lubrifiant augmente aussi allant de 6.352.826 à 8.268.117. Cette augmentation est due en partie par l'utilisation des véhicules très vieux (camionnettes) mais surtout par l'incorporation des véhicules du Projet Quinquina dans le charroi de l'Office.

Les charges et pertes diverses enregistrent un accroissement de 25.807.145 et une diminution de 8.151.977.

Cette augmentation a été le fait d'une stabilisation transport café qui est passée de 52.974.584 en 1983 à 67.125.909, de même qu'un manquant sur stock important dû à la surévaluation en 1983 du stock quinquina, qui a fait passer son coût de 89 à 60 Frw/kg.

.../...

Aussi, elle a été influencée par une créance irrécouvrable de 8.918.427 imputée au Projet Quinquina lors de son absorption par le Fonctionnement.

D'un autre côté on enregistre une baisse dans la prime d'assurance, surtout assurance sur stock qui est passée de 10.821.575 à 5.474.701; ceci s'explique par le fait qu'avant, on assurait la capacité maximale des entrepôts mais que pour l'année 1984, on a estimé la capacité pratique de stockage, ramenant ainsi la prime à la moitié de ce qu'elle était en 1983. De même l'assurance pour les vieux véhicules n'est faite que pour les tiers.

- Quant aux frais de personnel, ils enregistrent une montée de 35.329.212 contre une diminution de 3.221.927. Ceci s'explique en grande partie par les salaires des pépinières à café où la part allouée au personnel temporaire est passée de 9.348.577 à 33.304.809, soit une variation brute de 23.956.232.

- Les dotations aux amortissements accusent un accroissement brut de 3.958.956 et une diminution de 22.775.893. Ceci s'explique par le fait que l'année 1984 n'a pas procédé à trop de dotation aux provisions comme l'exercice 1983. Cette dotation est passée de 27.420.724 en 1983 à 4.644.831 en 1984 dont 4.601.672 pour dépréciation des comptes de l'Office du Thé.

2. Du côté des recettes, l'accroissement brut est de 67.870.794 et la diminution a été de 26.057.156 soit une variation nette de 41.813.638 qui peut se synthétiser comme suit :

1) Production vendue	(1.802.152)
2) Production stockée	(283.437)
3) Produits et profits divers	67.870.794
4) Subventions d'exploitation	(10.057.173)
5) Intérêts et dividendes	<u>(13.914.679)</u>
Variation nette	41.813.638

- La production vendue a baissé de 50 %,

- Parmi les valeurs qui ont contribué à l'accroissement des recettes, on peut mentionner la taxe rémunératoire café qui est passé de 213.756.975 à 267.674.728 accusant une hausse de 25 %, la taxe relais transport qui est passée de 52.963.800 à 67.296.720, soit une hausse de 27 % et la taxe provision pour augmentation.

- L'exercice 1984 n'a pas connu de subventions l'exploitation, et les intérêts sur placements se sont accrus de 12 % passant de 12.923.363 à 13.246.004 tandis que les dividendes quant à elles ont chuté de 31 % passant de 48.175.989 à 33.338.668 en 1984.

Les opérations hors exploitation n'ont pas eu un même impact que l'exercice 1983, ce qui est un bon indice, car en 1983 elles enregistraient un résultat bénéficiaire de 34.998.059. Pour l'exercice 1984, le résultat hors exploitation accuse une perte de 296.827 due surtout aux frais de publication Bulletin Agricole du Rwanda, aux salaires personnel temporaire et aux frais exposés pour le transport intérieur du café.

II. PROPAGANDE

Ce Fonds ne connaît pas trop d'activités. La vente du café sur le marché local reste sa principale et seule activité; les autres charges normales d'exploitation du Fonds sont en grande partie supportées par le Fonds de Fonctionnement.

La principale ressource, à côté de cette vente opérée, réside dans la taxe pour provision cotisation OIC. Cette taxe s'est accrue de 29 % par rapport à 1983.

Elle est passée de 6.626.250 en 1983 à 8.561.745 en 1984.

La cotisation OIC quant à elle est passée de 3.871.987 en 1983 à 6.268.785 accusant de ce fait un accroissement de l'ordre de 62 %.

Enfin, le Fonds a connu au cours de cette année un résultat d'exploitation positif de 1.045.804 contre 1.552.785 en 1983, d'où une diminution de 33 %.

A côté de cette baisse du résultat d'exploitation, la perte de 31.214.399 enregistrée en 1982, fait que le report à nouveau reste toujours négatif, vu le faible report des années antérieures, (27.075.982) portant les capitaux à long terme quasi-inexistants (3.935.752) (1).

Si, le résultat pour les années postérieures reste positif, mais garde toujours ce niveau bas, la perte subie ne peut être amortie en moins de 25 ans. Il faut ajouter que la situation ne s'est jamais améliorée dans la récupération des créances douteuses, fait incontestable pour les autres fonds de l'Office des Cafés.

III. EGALISATION

La santé du Fonds que l'on croyait boitante, s'est revigorée au cours de l'année 1984, car en 1983, le Fonds avait enregistré une perte de 135.853.142 Frw.

(1) Les chiffres entre parenthèses traduisent une perte.

Ce boom du Fonds d'Egalisation a été favorisé par deux facteurs, à savoir

1. La taxe d'Egalisation positive qui est passée de 20.359.408 en 1983 à 445.229.153 en 1984 traduisant des cours favorables du café sur le marché mondial.

2. Le ralliement du franc rwandais au DTS; ceci s'explique par la différence des taux de change positive qui est passée de 138.292.868 en 1983 à 270.805.805 accusant un accroissement positif de 96 %.

Aussi il faut souligner que la stabilisation des prix au producteur (taxe négative) a été presque insignifiante 1.254.993 contre 274.479.365 en 1983.

Les immobilisations du Fonds d'Egalisation n'étant en majorité que des créances douteuses, une provision de 21.096.215 a été constituée pour dépréciation du compte de l'Office du Thé dont la dette envers ce Fonds est de 70.243.863; les autres créances restent sans mouvements importants.

Cependant, il reste à définir d'une façon claire le mode de gestion de ce Fonds, car la perception de ses recettes par l'Ordonnateur-Trésorier risque de dégénérer en une situation de non créance surtout qu'elles n'apparaissent pas dans les comptes de l'Etat comme une dette envers l'Office des Cafés.

OFFICE DES CAFES
BP. 104-KIGALI

BILANS CONSOLIDES AU 31/12/1984
FONCTIONNEMENT - PROPAGANDE - EGALISATION

A C T I F

P A S S I F

N° des comptes	Intitulé des comptes	Montants bruts	Amortiss. et provisions	Montants nets	N° des comptes	Intitulé des comptes	Montants nets
comptes	Intitulé des comptes	549.243.793	188.669.251	360.574.542	1	CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:	1.030.986.181
	VALEURS IMMOBILISEES:	1.043.005		1.043.005	10	Capital	415.812.744
210	Terrains	616.797		616.797	11	Réserves	65.620
211	Plantations Ntendezi - Mwito	181.668.959	38.934.399	142.734.560	12	Report à nouveau	615.107.817
220	Immeubles industriels et bureaux	56.090.874	17.584.289	38.514.585			82.656.355
221	Immeubles d'habitation	760.480	349.819	410.661			13.346.600
222	Autres constructions	34.737.990	28.573.136	6.214.854	40	DETTES A COURT TERME:	294.893
224	Matériel roulant	1.162.142	929.712	232.430	42	Fournisseurs	5.144.981
225.0	Machines et matériel agricoles	13.052.131	11.129.146	1.922.985	42.1	Personnel créditeur	895.822
225.1	Mobilier et matériel de bureaux	8.936.263	6.930.953	2.005.310	43	Rémunérations dues au personnel	2.279.940
225.2	Mobilier et matériel de maisons	28.438.702	22.682.664	5.756.038	43	Etat Rwandais: Taxes professionnelles	23.524
225.4	Autres biens d'équipement	3.962.389		3.962.389	43	Etat Rwandais: Pens. et risques prof.	56.826.203
2310	Immeubles Industr. et bureaux en cours	173.300		173.300	46	Etat Rwandais: Ord. Trésorier du Rw.	3.844.392
23151	Mat. et mobilier de bureau en cours	12.039		12.039	47	Créditeurs divers	356.655
23154	Autres biens d'équipement en cours	5.067.494		5.067.494		Comptes de régularisation passif	356.655
250	Prêts au pers. à plus d'un an	5.494.636		5.494.636		COMPTES FINANCIERS:	
254	Autres prêts à plus d'un an	170.500		170.500	53	Effets émis en paiement	
253.3	Dépôts et cautionnements	116.985.414		116.985.414			
26	Participations	90.012.678	61.555.133	28.457.545			
27	Créances douteuses	38.694.181		38.694.181			
	VALEURS D'EXPLOITATION:	1.469.318		1.469.318			
300	Stock marchandises outillages agri	6.371.326		6.371.326			
301	Stock marchandises prod. agricoles	252.817		252.817			
302.1	Stock insct. herbicides, fongicides	16.169.323		16.169.323			
310	Stock outillages agricoles	900		900			
311	Stock produits agricoles (sumithion)	5.037.621		5.037.621			
312	Stock produits chimiques et lubrifiant	714.081		714.081			
314	Stock carburant et lubrifiant	2.535.827		2.535.827			
316	Stock fournitures de bureaux	2.944.506		2.944.506			
319	Stock fournitures diverses	1.362.917		1.362.917			
320	Stock déchets et rebits (café)	998.453		998.453			
330	Stock emballages	244.692		244.692			
380.1	Stock en cours de route	592.400		592.400			
380.3	Stock en cours de route commandes locales	1.069.923.411	43.492.741	1.026.430.670			
	VALEURS REALISABLES A COURT TERME:	16.684.527		16.684.527			
41	Clients	20.234.980		20.234.980			
41.3	Clients douteux	1.007.385		1.007.385			
42	Personnel douteux	909.610.843		909.610.843			
43	Etat Rwandais : O.T.R.						

45	Débiteurs divers	80.051.450	9.045.928	71.005.522	0875	680.754.793
46	Autres débiteurs douteux	14.211.833	14.211.833			
48/49	Comptes de régularisation actif	28.122.393		28.122.393		
50	<u>VALEURS DISPONIBLES:</u>	369.055.400		369.055.400		
55	Banques	362.163.603		362.163.603		
57	Caisses	11.149		11.149		
58.1	Crédoc	6.880.648		6.880.648		
	TOTAL ACTIF	2.025.916.785	232.161.992	1.794.754.793		1.794.754.793
						TOTAL PASSIF

DEBIT		CREDIT	
N° des comptes	Intitulé des comptes	Montants	N° des comptes
			Intitulé des comptes
			Montants
1600	Stocks vendus outillages agricoles	1.770.419	700
1601	Stocks vendus café	11.972	701
1602	Stocks vendus insecticides	634.206	702
1604	Stocks vendus carburant et lubrifiant	393.170	704
1605	Stocks vendus autres prod. de consom.	77.220	705
80	<u>MARGE BRUTE</u>	<u>508.877</u>	
		<u>3.395.944</u>	
Détermination de la marge brute:			
	Ventes outillages agricoles	1.770.419	
	Ventes café vert	11.972	
	Ventes insecticides	634.206	
	Ventes carburant et lubrifiant	393.170	
	Ventes autres produits de consommation	77.220	
		<u>508.877</u>	
		<u>3.395.944</u>	
Détermination du résultat d'exploitation:			
	Marge brute	8.940.404	80
1610	Outillages agricoles consommés	808.150	710
1611	Semences et pépinières	116.931.555	710.1
1612	Produits chimiques	154.940	720
1613	Pièces de rechange	8.243.540	740
1614	Carburant et lubrifiant	7.150	7410
1615	Matériaux centres de dépulpage	2.476.680	741.1
1616	Fournitures de bureaux	593.821	741.2
1617	Eau et Electricité	18.594.348	741.3
1618	Emballages consommés	539.584	741.4
1619	Fournitures diverses	101.490	743
1621	Frais et déplacements du personnel	4.639.133	7452
1622	Transp. effectués par les tiers non incorporés au coût d'achat	3.034.469	747
1630.0	Entretien et rép. bâtiments	3.505.794	748
1630.1	Entretien et réparation mat. roulant	149.292	7482
1632.1	Frais de conseils et assemblées	2.499.010	749
1632.2	Frais de voyages et missions	810.685	7714
1632.3	Frais P.F.T.	53.219	772
1632.4	Frais et commissions bancaires	229.793	
1632.5	Frais de document. et abonnements	588.720	
1632.6	Frais de publicité et propagande	41.414	
1632.7	Frais de foires et expositions	2.986.100	
1632.8	Frais de campagne café	50.000	
1633	Honoraires	208.394	
1634	Frais divers	5.474.701	
1640.1	Assurance incendies	1.824.021	
1640.2	Assurances véhicules	134.540	
1641.0	Validation café	1.247.545	
16302	Entretien et rép. mach. et autres mat.		
			Montants
			1.937.808
			144.992
			907.005
			408.129
			98.010
			<u>3.395.944</u>
			500.877
			8.855.729
			10.260
			1.820.655
			1.886.956
			266.210.908
			145.018.902
			66.978.960
			15.721.740
			8.561.745
			35.995
			52.800
			1.226
			270.782.148
			915.066
			928.504
			15.046.004
			33.338.668

Reprise s/ prov. dépréc. cptes classe 2 à 5 H.E.

!0630.1	Entretien et rép.mat.roulant hors E.	19.574	!!	0782
!0632.2	Frais de voyages et mission hors expl.	99.200	!!	
!0632.3	Frais P.T.T hors exploitation	125.404	!!	
!0632.4	Frais et commissions banc.hors exploit.	1.235	!!	
!0632.5	Frais de document.et abonnements H.E.	2.359	!!	
!0632.6	Frais de publicité et propagande H.E.	29.967	!!	
!0628	Frais de campagne café hors exploit.	4.000	!!	
!0634	Frais divers hors exploitation	14.900	!!	
!0641.1	Cotisations OIC et OIA hors exploit.	370.000	!!	
!0641.2	Stab. transport café intérieur H.E.	915.000	!!	
!0641.5	Créances irrécouvrables hors exploit.	162.785	!!	
!0641.7	Subvention publication BAR hors expl.	1.730.400	!!	
!06500	Salaires pers.s/statut hors exploit.	215.577	!!	
!06501	Charges soc.personnel s/statut H.E	8.587	!!	
!06502	Indemnités de restaurant hors exploit.	64.000	!!	
!06503	Avant.divers pers.s/statut hors exploit.	153.050	!!	
!06510	Salaires pers.s/contrat hors exploit.	12.262	!!	
!06511	Charges soc.pers.s/contrat hors expl.	501	!!	
!06512	Indemnités de brousse hors exploit.	53.500	!!	
!06520	Salaires monagris hors exploitation!	646.119	!!	
!06521	Charges soc.monagris hors exploitation!	2.507	!!	
!06522	Indemnités diverses monagris hors expl.	1.000	!!	
!06530	Salaires pers.temoraire hors exploit.	2.863.930	!!	
!0659	Soins médicaux hors exploitation	274.724	!!	
!0672	Intérêts monétaires hors exploitation	19.377	!!	
!0748.0	Boni de change hors exploitation	687.864	!!	
!07414	Taxes prov.cotisation OIC hors expl.	52.500	!!	
!082	Résultat hors exploitation:	128.714	!!	
		9.137.325	!!	
	Détermination du Résultat sur cession d'éléments d'Actifs:		!!	
	Amortissements éléments cédés	9.959.204	!!	
	Prix de cession éléments cédés		!!	84
	RESULTAT S/CESSION ELEMENTS D'ACTIFS:		!!	
	Valeur d'entrée d'éléments cédés	9.959.204	!!	

9.137.325

4.869.963

4.864.855

224.386

9.959.204

	Détermination du résultat de la période à affecter:		
84	Résultat s/cession élément d'actifs	224.386	82
870	Résultat de la période à affecter:	680.755.602	082
		680.979.988	
		680.859.274	128.714
		680.755.602	680.979.988
	Détermination du Résultat net en attente d'affectation:		
0875	Résultat net en attente d'affectation:	680.755.602	870
	(Bénéfice):	680.755.602	
		680.755.602	680.755.602

A C T I F

N° des comptes	Intitulé des comptes	Montants bruts	Amortiss. et provisions	Montants nets	N° des comptes	Intitulé des comptes	Montants nets
	VALEURS IMMOBILISEES:					CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:	
210.0	Terrains	1.043.005		1.043.005	10.0	Capital	729.249.510
211.0	Plantations Ntendezi - Mwito	616.797		616.797	11.0	Reserves réglementaires	65.620
220.0	Immeubles industriels et bureaux	181.668.959	38.934.399	142.734.560	12.0	Report à nouveau	670.183.890
221.0	Immeubles d'habitation	56.098.874	17.584.289	38.514.585		DETTES A COURT TERME:	
222.0	Autres constructions	760.480	349.819	410.661		Fournisseurs	71.545.289
224.0	Matériel roulant	34.787.990	28.573.136	6.214.854	40.0	Personnel créditeurs	13.171.600
225.0.0	Machines et matériels agricoles	1.162.142	929.712	232.430	420.0	Rémunérations dues au personnel	5.144.981
225.1.0	Mobilier et matériel de bureaux	13.052.131	11.129.146	1.922.985	421.0	Etat Rwandais: Taxes profess.	895.822
225.2.0	Mobilier et matériel de maisons	8.936.263	6.930.953	2.005.310	430.0.0	Etat Rwandais: Pens. et risques prof.	2.279.940
225.4.0	Autres biens d'équipement	28.438.702	22.682.664	5.756.038	430.0.1	Etat Rwandais: O.T.R.	23.524
2310.0	Immeub. indus. et bureaux en cours	3.962.389		3.962.389	430.0.3	Créditeurs divers	46.073.737
23151.0	Mat. et mobilier de bureaux en cours	173.300		173.300	46.0	Comptes de régularisation passifs	3.560.792
23154.0	Autres biens d'équipement en cours	12.039		12.039	47.0		
250.0	Prêts au personnel à plus d'un an	5.867.494		5.867.494			
253.3.0	Dépôts et cautionnements	170.500		170.500			
254.0	Autres prêts à plus d'un an	2.474.578		2.474.578			
260.1	Participation au capital B.R.D.	44.571.000		44.571.000			
260.2	Participation au capital RWANDE	33.478.414		33.478.414			
260.3	Participation au capital TABARWANDA	5.000.000		5.000.000			
260.4	Participation au capital Amirwanda	20.000		20.000			
260.5	Participation au capital Pétrorwanda	5.000.000		5.000.000			
260.6	Participation au capital Rwakina	28.816.000		28.816.000			
260.7	Participation au capital Sonafruits	100.000		100.000			
27.0	Créances douteuses	16.461.261	16.461.261				
	VALEURS D'EXPLOITATION:						
300.0	Stock march. outillages agricoles	37.030.335		37.030.335			
301.0	Stock quinquina	1.469.318		1.469.318			
3021.0	Stock insect. herbicides et fongic.	5.519.390		5.519.390			
310.0	Stock outillages agricoles	252.817		252.817			
311.0	Stock produits agricoles	16.169.323		16.169.323			
312.0	Stock produits chimiques	900		900			
314.0	Stock carburant et lubrifiant	5.037.621		5.037.621			
316.0	Stock fournitures de bureaux	714.081		714.081			
319.0	Stock fournitures diverses	2.535.827		2.535.827			
320.0	Stock déchets et rebuts	2.783.506		2.783.506			
330.0	Stock emballages commerciaux	1.362.917		1.362.917			
		347.543		347.543			

FONCTIONNEMENT:

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31/12/1984

CREDIT

DEBIT		CREDIT	
N° du compte	Intitulé des comptes	Montants	N° du compte
600.0	Stocks vendus outillages agricoles	1.770.419	700.0
6021.0	Stocks vendus insecticides	634.286	7021.0
604.0	Stocks vendus carburant et lubrifiant	393.170	704.0
605.0	Stocks vendus autres produits consommés	77.220	705.0
80.0	<u>MARGE BRUTE</u>	475.857	
		<u>3.350.952</u>	
Détermination de la marge brute:			
610.0	Outillages agricoles consommés	8.940.404	80.0
611.0	Semences et pépinières	808.150	71.0.0
612.0	Produits chimiques	116.931.555	71.0.1
613.0	Pièces de rechange	154.940	72.0
614.0	Carburant et lubrifiant	8.243.540	740.0
615.0	Matériaux pour centres de dépulpage	7.150	7410.0.0
616.0	Fournitures de bureau	2.476.680	7410.0.1
617.0	Eau et Electricité	593.821	7412.0
618.0	Emballages consommés	18.204.650	7413.0
619.0	Fournitures diverses	286.084	743.0
621.0	Frais déplacements du personnel	101.490	7452.0
622.0	Transports effectués par les tiers non incorporés au coût d'achat	4.639.133	747.0
6300.0	Entretien et réparation bâtiments	3.034.469	7480.0
6301.0	Entretien et réparation matériel roulant	3.505.794	7492.0
6302.0	Entretien et rép. machines et autres matériels	1.247.545	749.0
6321.0	Frais de Conseils et Assemblées	149.292	7714.0
6322.0	Frais de voyages et missions	2.499.010	772.0
6323.0	Frais P.T.T.	810.685	82.0
6324.0	Frais et commissions bancaires	33.643	
6325.0	Frais de documentation et abonnements	229.793	
6326.0	Frais de publicité et propagande	481.602	
6327.0	Frais de foires et expositions	41.414	
633.0	Honoraires	50.000	
634.0	Frais divers	208.394	
6401.0	Assurance incendies	5.474.701	
6402.0	Assurance véhicules	1.824.021	
Détermination du Résultat d'Exploitation:			
	Marge brute	475.857	
	Production vendue café Umuganda	2.245.629	
	Production vendue plants quinquina	10.260	
	Production stockée	1.820.655	
	Loyers perçus	1.886.956	
	Taxes rémunérateurs café arabica	260.426.620	
	Taxes rémunérateurs café robusta	5.784.288	
	Taxes relais transports café	66.978.960	
	Taxes provisions pour augmentation Recettes s/location véhicules	15.721.740	
	Indemnisation s/avaries et manquant de marchandises	35.995	
	Excédents s/stocks	52.800	
	Boni de change	1.226	
	Produits divers	86	
	Frais récupérés	914.990	
	Intérêts s/autres placements	928.504	
	Dividendes reçus	13.846.004	
	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	33.338.668	
		6.240.965	

430.0.3	Etat Rwandais : Ordonnateur Trésorier du Rwanda	16.534	31.168.560	31.175.558	33.978.117	23.524
46.0	Autres débiteurs et créditeurs divers	46.322.463	48.781.894	68.197.338	13.800.551	46.073.737
469.0	Autres débiteurs douteux		16.421	1.569		277.534
470.0	Charges à payer	296.688	216.008	196.854		2.755.218
471.0	Produits constatés d'avance	18.240	177.600	2.914.578		628.040
473.0	Stock à régulariser	4.930.200	4.930.200	628.040	2.341.401	
480.0	Charges payées d'avance		2.341.401	2.225.076	17.369.744	
481.0	Produits à recevoir		17.432.919	2.525.540	7.982.248	
49.0	Compte d'attente	17.537.804	31.680.373	24.090.125		17.539.380
0491.0	Provision pour dépréc. comptes clients	13.785.699	1.569	16.421		13.800.551
0492.0	Prov. pour dépréciation comptes autres débiteurs	4.444.256		4.601.672		9.045.920
0493.0	Provision pour dépréciation compte OCIR/THE					
		223.200	3.449.407.279	3.472.645.434	358.180.545	356.655
		223.200	377.155.061	377.288.516		356.655
530.0	5. COMPTES FINANCIERS:					
541.0	Effets émis en paiement		34.974.386	34.974.386		
55.0	Effets émis à l'encaissement		1.093.337	1.093.337		
5600.0	Chèques à encaisser		517.019.708	510.171.499	113.378.762	
56010.0	Banque Nationale du Rwanda Fonctionnement		1.021.919.957	1.022.583.550	1.615	
56014.0	Banque de Kigali Compte courant		1.021.918.000	1.016.273.000	87.939.000	
56020.0	Banque de Kigali compte à terme fixe d'un mois		3.472.028	3.472.374	349	
56024.0	Banque Commerciale du Rwanda Opte à terme fixe d'un mois					
56025.0	Banque Commerciale du Rwanda Cyangugu		3.471.000	40.000.000	51.424.000	
56030.0	Banque Continentale Africaine (Rwanda) compte courant		7.892.486	7.892.469	17	
56031.0	Banque Continentale Africaine (Rwanda) compte à terme fixe d'un mois		30.000.000	30.000.000		
5620.0	Caisse d'Épargne du Rwanda compte courant		30.000.000	5.439.000	30.000.000	
5620.4	Caisse d'Épargne du Rwanda compte à terme fixe d'un mois		5.439.165		1.005	
570.0	Caisse Kigali		10.210.111	45.438.111	68.544.000	
570.1	Caisse Gisenyi		66.719.206	66.751.718	11.149	
570.2	Caisse Ruhengeri		846.775	872.063		
581.0	Crédits documentaires		981.056	981.056		
59.0	Virements internes		121.063.754	114.183.106	6.880.648	
			195.231.249	195.231.249		
			422.550.109	422.550.109		
			1.770.419	1.770.419		
600.0	6. COMPTES DE CHARGES ET DE PERTES:					
6021.0	Stocks vendus outillages agricoles		634.286	634.286		
604.0	Stocks vendus produits chimiques (insecticides)		396.013	396.013		
605.0	Stocks vendus carburant et lubrifiant		77.220	77.220		
610.0	Stocks vendus autres produits de consommation (Machines et fournitures (outill. agric. consommés))		8.940.404	8.940.404		

0611.0	!! Semences et pépinières hors exploitation	13.000!	13.000!
612.0	!! Produits chimiques	116.931.555!	116.931.555!
0612.0	!! Produits chimiques hors exploitation	8.647!	8.647!
613.0	!! Pièces de rechange	154.940!	154.940!
614.0	!! Carburant et lubrifiant	8.268.117!	8.268.117!
0614.0	!! Carburant et lubrifiant hors exploitation	25.836!	25.836!
615.0	!! Matériaux pour centres de déulpage	207.005!	207.005!
616.0	!! Fournitures de bureaux	2.476.680!	2.476.680!
0616.0	!! Fournitures de bureaux hors exploitation	180!	180!
617.0	!! Fournitures de bureaux	593.821!	593.821!
0617.0	!! Fournitures de bureaux hors exploitation	37.647!	37.647!
618.0	!! Eau et Electricité	18.204.650!	18.204.650!
619.0	!! Eau et Electricité hors exploitation	354.383!	354.383!
0619.0	!! Emballages consommés	24.000!	24.000!
0620.0	!! Fournitures diverses	152.000!	152.000!
621.0	!! Fournitures diverses hors exploitation	101.490!	101.490!
0621.0	!! Indemnités kilométriques hors exploitation	1.100!	1.100!
622.0	!! Frais et déplacements du personnel	4.639.133!	4.639.133!
0622.0	!! Frais et déplacements du pers.hors exploitation	220.472!	220.472!
6300.0	!! Transp.effectués par les tiers non incorporés au coût d'achat	3.101.230!	3.101.230!
06300.0	!! Transp.effectués par les tiers non incorporés au coût d'achat hors exploitation	13.984!	13.984!
6301.0	!! Entretien et réparation bâtiments	3.549.324!	3.549.324!
06301.0	!! Entretien et réparation bâtiments hors exploit.	19.574!	19.574!
6302.0	!! Entretien et réparation matériel roulant	1.247.920!	1.247.920!
6321.0	!! Entretien et réparation matériel roulant H.E.	149.292!	149.292!
6322.0	!! Entretien et réparation machines et autres mat.	2.499.010!	2.499.010!
06322.0	!! Entretien et réparation machines et autres mat. hors exploitation	99.200!	99.200!
6323.0	!! Frais de voyages et missions	810.685!	810.685!
06323.0	!! Frais de voyages et missions hors exploitation	152.404!	152.404!
6324.0	!! Frais P.T.T.	33.643!	33.643!
06324.0	!! Frais P.T.T. hors exploitation	1.235!	1.235!
6325.0	!! Frais et commissions bancaires	229.793!	229.793!
06325.0	!! Frais et commissions bancaires hors exploitation	2.359!	2.359!
6326.0	!! Frais de documentation et abonnements	481.602!	481.602!
06326.0	!! Frais de documentation et abonnements hors expl.	29.967!	29.967!
6327.0	!! Frais de publication et propagande	41.414!	41.414!
06327.0	!! Frais de publication et propagande hors exploit.	4.000!	4.000!
6328.0	!! Foires et expositions	50.000!	50.000!
633.0	!! Frais de campagne café hors exploitation	208.394!	208.394!
634.0	!! Honoraires	14.900!	14.900!
0634.0	!! Frais divers	5.474.701!	5.474.701!
6401.0	!! Assurance incendies		

6402.0	Assurance véhicules	1.824.021!	1.824.021!
6410.0	Validation café	134.540!	134.540!
6411.0	Cotis. aux organismes africains et intern.H.E.	3.200.056!	3.200.056!
6411.0	Cotis. aux organismes africains et intern.H.E.	370.070!	370.070!
6412.0.1	Stabilisation transport intérieur café	67.125.909!	67.125.909!
6412.0.1	Stabilisation transport intérieur café	915.000!	915.000!
6414.0	Mali de change	97.718!	97.718!
6415.0	Créance irrécouvrables	8.918.427!	8.918.427!
6415.0	Créances irrécouvrables hors exploitation	162.785!	162.785!
6415.0	Créances irrécouvrables hors exploitation	1.237.682!	1.237.682!
6416.0	Frais et pertes divers	1.667.785!	1.667.785!
6417.0	Subvention publication B.A.R.	1.730.400!	1.730.400!
6417.0	Subvention publication B.A.R. hors exploitation	1.550.605!	1.550.605!
6418.0	Manquant de stock	1!	1!
6419.0	Mali de caisse	1.200!	1.200!
6420.0	Amendes pénales	23.000!	23.000!
643.0	Jetons de présence	17.257.040!	17.257.040!
6500	Salaires personnel s/statut	215.577!	215.577!
6500	Salaires personnel s/statut hors exploitation	873.738!	873.738!
6501	Salaires personnel s/statut	8.587!	8.587!
6501	Charges sociales pers.s/statut	2.336.395!	2.336.395!
6502	Charges sociales pers.s/statut hors exploitation	64.000!	64.000!
6502	Indemnités de restaurant pers.s/statut	279.000!	279.000!
6503	Indemnités de restaurant pers.s/statut hors expl.	153.050!	153.050!
6503	Avantages divers personnel s/Statut	29.681.019!	29.681.019!
6510	Avantages divers personnel s/statut hors exploit.	23.512!	23.512!
6510	Salaires personnel sous-contrat	1.488.488!	1.488.488!
6511	Salaires personnel s/contrat hors exploitation	1.064!	1.064!
6511	Charges sociales personnel sous-contrat	2.588.750!	2.588.750!
6512	Charges sociales pers.sous-contrat	56.500!	56.500!
6512	Charges sociales pers.sous-contrat hors exploit.	142.742!	142.742!
6512	Indemnités de brousse pers.s/contrat	27.002.870!	27.002.870!
6512	Indemnités de brousse pers.s/contrat hors exploit.	646.119!	646.119!
6513	Avantages divers personnel sous-contrat	1.372.599!	1.372.599!
6520	Salaires personnel monagris	2.507!	2.507!
6520	Salaires personnel monagris hors exploitation	500.500!	500.500!
6521	Charges sociales monagris	1.000!	1.000!
6521	Charges sociales monagris hors exploitation	33.409.909!	33.409.909!
6522	Indemnités de brousse monagris	2.863.930!	2.863.930!
6522	Indemnités de brousse monagris hors exploitation	139.100!	139.100!
6530	Salaires personnel temporaire	3.608.913!	3.608.913!
6530	Salaires personnel temporaire hors exploitation	274.724!	274.724!
6533	Avantages divers personnel temporaire	107.952!	107.952!
659.0	Soins médicaux		
659.0	Soins médicaux hors exploitation		
660.0	Droits de Douane		

0672.0	Intérêts moratoires hors exploitation	19.377!	19.377!	6.762.178!
681.0	Dotation aux amortissements	20.571.338!	20.571.338!	985.112.692!
682.0	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	4.644.831!	4.644.831!	985.112.692!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:			
	Intérêts moratoires hors exploitation	419.226.040!	419.226.040!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	1.937.808!	1.937.808!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	907.005!	907.005!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	422.375!	422.375!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	98.010!	98.010!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	2.921.399!	2.921.399!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	10.260!	10.260!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	3.687!	3.687!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	2.526.669!	2.526.669!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	1.936.956!	1.936.956!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	2.064.487!	2.064.487!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	261.890.440!	261.890.440!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	5.784.288!	5.784.288!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	67.296.720!	67.296.720!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	15.721.740!	15.721.740!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	35.995!	35.995!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	52.800!	52.800!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	451.672!	451.672!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	1.226!	1.226!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	86!	86!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	16.542!	16.542!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	914.990!	914.990!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	631.533!	631.533!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	930.541!	930.541!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	4.793.366!	4.793.366!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	14.535.268!	14.535.268!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	33.338.668!	33.338.668!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	1.569!	1.569!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	469.138.485!	469.138.485!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	3.350.952!	3.350.952!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	410.710.203!	410.710.203!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	8.268.247!	8.268.247!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	9.959.204!	9.959.204!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	6.762.178!	6.762.178!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	30.087.701!	30.087.701!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	62.276.116!	62.276.116!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	538.176.779!	538.176.779!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	3.350.952!	3.350.952!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	410.710.203!	410.710.203!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	8.268.247!	8.268.247!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	9.959.204!	9.959.204!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	6.762.178!	6.762.178!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	69.038.294!	69.038.294!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	30.087.701!	30.087.701!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	62.276.116!	62.276.116!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	538.176.779!	538.176.779!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	3.350.952!	3.350.952!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	410.710.203!	410.710.203!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	8.268.247!	8.268.247!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	9.959.204!	9.959.204!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	6.762.178!	6.762.178!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	69.038.294!	69.038.294!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	30.087.701!	30.087.701!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	62.276.116!	62.276.116!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	538.176.779!	538.176.779!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	3.350.952!	3.350.952!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	410.710.203!	410.710.203!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	8.268.247!	8.268.247!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	9.959.204!	9.959.204!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	6.762.178!	6.762.178!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	69.038.294!	69.038.294!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	30.087.701!	30.087.701!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	62.276.116!	62.276.116!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	538.176.779!	538.176.779!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	3.350.952!	3.350.952!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	410.710.203!	410.710.203!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	8.268.247!	8.268.247!	30.087.701!
	7. COMPTES DE PRODUITS ET DE PROFITS:	9.959.204!	9.959.204!	30.087.701!
	Intérêts moratoires hors exploitation	6.762.178!	6.762.178!	30.087.701!
	Dotation aux amortissements	69.038.294!	69.038.294!	30.087.701!
	Dotation aux provisions comptes classe 2 à 5	30.087.701!	30.087.701!	30.087.701!

classe 2 à 5
 ACTION:

DEBIT		CREDIT	
N° du compte	Intitulé des comptes	N° du compte	Intitulé des comptes
		Montants	Montants
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION:</u>		
641.210	Stabilisation prix aux producteurs	1.153.650	445.018.902
64141	Mali de change	8.706.926	270.776.515
6421	Amendes pénales	8.800	1.200.000
6821	Dotations aux provisions	21.079.606	
	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION:</u>	<u>686.046.435</u>	<u>716.995.417</u>
821		<u>716.995.417</u>	
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT HORS EXPLOITATION:</u>		
074801	Stabilisation prix aux producteurs H.E.	687.864	878.415
	Taxes d'égalisation hors exploitation		141.900
	Boni de change hors exploitation		106.790
	Reprise s/prov.pour dépréc.cptes cl.2 à 5		
	<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION:</u>	<u>439.241</u>	<u>1.127.105</u>
0821		<u>1.127.105</u>	
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT DE LA PERIODE:</u>		
870.1		<u>686.485.676</u>	<u>686.046.435</u>
		<u>686.485.676</u>	<u>439.241</u>
	<u>DETERM.DU RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION:</u>		<u>686.485.676</u>
0875.		<u>686.485.676</u>	<u>686.485.676</u>
	<u>RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION:</u>		<u>686.485.676</u>

OFFICE DES CAFES
BP. 104 - KIGALI.

FONDS D'EGALISATION

BALANCE DE CLOTURE AU 31/12/1984

N° du Compte	Intitulé des comptes	Soldes au 1/01/1984		Mouvements de la période		Soldes au 31/12/1984	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:						
10.1	Capital	-	415.545.779	109.873.356	-	28.000.091	333.672.514
12.1	Report à nouveau		333.672.514	109.873.356		28.000.091	333.672.514
			81.873.265				
254.1	2. VALEURS IMMOBILISEES:						
27.1	Autres prêts à plus d'un an	75.591.265	24.121.056	1.346.455	21.339.061	76.571.475	45.093.872
	Créances douteuses	3.139.505		1.223.056	119.447	3.020.058	
0290.1	Provision pour dépréc. créances à long et moyen terme	72.451.760	24.121.056	123.399	21.096.215	73.551.417	45.093.872
430.1	3. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION:						
46.1	Etat Rwandais	249.322.536	357.359	707.820.151	1.104.832	956.037.855	357.359
469.1	Autres débiteurs et créditeurs divers	202.545.061		707.124.612	58.830	909.610.843	
482.1	Autres débiteurs douteux	46.255.994		695.539	881.880	46.069.653	
0492.1	Comptes à régulariser	357.359			164.122	357.359	
	Prov. pour dépréciation débiteurs divers	164.122					
530.1	4. COMPTES FINANCIERS:						
560.010	Effets émis en paiement	5.237.037	-	718.427.038	718.664.075	5.000.000	-
	Banque Nationale du Rwanda : Egalisation			8.800	8.800		
641.210	5. COMPTES DE CHARGES ET PERTES:						
0641.210	Stabilisation prix aux producteurs			1.254.993	1.254.993		
64.141	Stabilisation prix aux producteurs H. exploitation			878.415	878.415		
6.421	Mali de change			8.706.926	8.706.926		
6.821	Amendes pénales			8.800	8.800		
	Dotations aux provisions			21.079.606	21.079.606		
74.111	6. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS:						
074.111	Taxes d'Egalisation			718.188.121	718.188.121		
74.801	Taxes d'Egalisation Hors Exploitation			445.229.153	445.229.153		
074.801	Boni de change			141.900	141.900		
077.141	Boni de change Hors Exploitation			270.805.805	270.805.805		
07.821	Intérêts s/autres placements			687.864	687.864		
	Reprise s/prov. pour dépréc. comptes classe 2 à 5			1.200.000	1.200.000		
				123.399	123.399		

OFFICE DES CAFES
BP. 104 - KIGALI -

FONDS DE PROPAGANDE:

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31/12/1984

N° du compte	Intitulé des comptes	N° du compte	Montants	Intitulé des comptes	Montants
	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u>			<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:</u>	
60120	Stock vendu café	70120	111.972	Vente café vert	144.992
80.2	<u>MARGE BRUTE</u>		33.020		144.992
			144.992		
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION:</u>			<u>DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION:</u>	
618.2	Emballages consommés	80.2	389.698	Marge brute	33.020
619.2	Fournitures diverses	71.2.1	253.500	Production vendue café torréfié	6.610.100
6324.2	Frais et commissions bancaires	74.14.2	19.576	Taxes provision cotisation OIC	8.561.745
6326.2	Publicité et propagande	7480.2	107.118	Boni de change	5.547
6328.2	Frais de campagne café	7482.2	2.986.100	Profits divers	76
6411.2	Cotisation OIC		6.268.785		
6414.2	Mali de change		69.474		
72.2	Production stockée		4.070.433		
	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		1.045.804		15.210.488
82.2			15.210.488		
	<u>DETERMINATION DU RESULTAT HORS EXPLOITATION:</u>			<u>DETERMINATION DU RESULTAT HORS EXPLOITATION:</u>	
07414.2	Taxes provision cotisation OIC hors exploitation	0703.2	52.500	Vente mballages hors exploitation	38.800
		082.2		<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>	13.700
			52.500		52.500
	<u>DETERM. DU RESULTAT DE LA PERIODE EN ATTENTE D'AFFECT.</u>			<u>DETERM. DU RESULTAT DE LA PERIODE EN ATTENTE D'AFFECT. D'AFFECTION:</u>	
1082.2	Résultat hors exploitation	82.2	13.700	Résultat d'exploitation	1.045.804
780.2	<u>RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER</u>		1.032.104		1.045.804
			1.045.804		
0275.2	<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTION:</u>			<u>DETERM. DU RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECT.</u>	
	<u>RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTION</u>	870.2	1.032.104	Résultat de la période à affecter	1.032.104

OFFICE DES CAFES
BP. 104 - KIGALI. -

FONDS DE PROPAGANDE
BALANCE DE CLOTURE AU 31/12/1984

N° des Comptes	Intitulé des comptes	Soldes au 1/1/1984		Mouvements de la période		Soldes au 31/12/1984	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:						
102	Capital		25.473.813				
122	Report à nouveau		23.140.230	29.409.565		27.075.982	23.140.230
			2.333.583	29.409.565		27.075.982	
		3.724.680		7.710.083	9.770.917	1.663.846	
		231.530		851.936	231.530	851.936	
		2.998.000			2.998.000		
3012	Stock produits agricoles			184.800		161.000	
3102	Stock outillages agricoles			622.458		650.910	
3192	Stock fournitures diverses	77.000		5.585.699			
332	Stock emballages commerciaux	418.150		127.690			
390.110	Achats produits agricoles (CAFE)			337.500			
391.302	Achats emballages à consommer						
39.152	Achats autres produits de consommation						
		2.923.590	11.760.056	12.321.194	13.927.077	3.418.240	13.860.589
				2.831.914	3.006.914		175.000
				2.213.092	2.213.092		
		77.137		47.425	35.525	89.037	
4002	Fournisseurs locaux	7.000		203.000	63.000	147.000	
4022	Fournisseurs étrangers					2.695.600	
4102	Clients locaux ordinaires					3.680	
4112	Clients organismes officiels					53.923	
4132	Clients douteux	2.695.600	9.010.533	6.596.763	8.338.696	429.000	10.752.466
462	Autres débiteurs et créditeurs divers	3.680					
4692	Autres débiteurs douteux	53.923		429.000	86.250	53.923	183.600
4812	Produits à recevoir	86.250			183.600		2.695.600
492	Comptes d'attente						53.923
04912	Prov. pour dépréciation comptes clients		2.695.600				
04922	Prov. pour dépréciation comptes débiteurs		53.923				
		4.174.034	2.998.000	18.768.865	14.070.044	5.874.855	
			2.998.000	7.053.693	4.055.693		
				30.000	30.000		
5302	Effets émis en paiement			622.150	622.150		
5412	Effets émis à l'encaissement			9.924.672	8.223.851		
552	Chèques à encaisser	4.174.034		1.138.350	1.138.350		
56002	Banque Nationale du Rwanda						
5812	Crédos						

.../...

5. COMPTES DE CHARGES ET PERTES:

Stock vendu café
Emballages consommés
Fournitures diverses
Frais et commissions bancaires
Publicité et propagande
Frais de campagne café
Cotisation OIC
Mali de change

6. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS:

Vente café vert
Vente emballages hors exploitation
Production vendue café torréfié
Production stockée
Taxes provision cotisation OIC
Taxes provision cotisation OIC hors exploitation
Bonis de change hors exploitation
Profits divers

7. SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION:

Détermination de la marge brute
Détermination du résultat d'exploitation
Détermination du résultat hors exploitation
Détermination du résultat de la période à affecter
Détermination du résultat net en attente d'affectation

60120				10.206.223			
6.182				111.972			
6.192				389.698			
63242				253.500			
63262				19.576			
63282				107.118			
64112				2.986.100			
64142				6.268.785			
				69.474			
					19.520.163		
					144.992		
					38.800		
					6.610.100		
					4.070.433		
					8.597.715		
					52.500		
					5.547		
					76		
							1.032.104
					46.881.753		
					144.992		
					15.210.488		
					52.500		
					1.032.104		
					30.441.669		
							1.032.104
							38.032.923
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		
					40.231.869		
					29.409.565		
					40.231.869		
					114.376.177		

B. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENTS

1. INTRODUCTION

L'exercice 1984 a été caractérisé par l'austérité comme l'avait déclaré le Chef de l'Etat dans son discours programme du 08/01/1984. Nous avons plus que par le passé porté une attention particulière à toute dépense et surtout aux postes budgétaires qui absorbent le gros de notre budget.

Nous avons essayé dans la mesure du possible de nous conformer à l'enveloppe budgétaire allouée à chaque poste tout en recherchant la qualité également.

La participation massive aux appels d'offre par les entreprises, nous a permis d'effectuer des achats et des travaux à des prix raisonnables.

En matière de gestion des véhicules, l'exercice a été marqué par l'introduction du carnet de route et de contrôle de circulation et de carburant dont l'utilisation s'est avérée particulièrement économique par rapport à la feuille de route en usage jusqu'au mois de mai 1984.

2. ACTIVITES

2.1. ACHATS

Nous donnons ci-après l'état récapitulatif des commandes locales étant entendu que les achats à l'étranger se font par la Section Import - Export.

.....

Situation récapitulative des commandes faites et
livrées au cours de l'exercice 1984

Comptes et désignation	Montant
2240.0 : Véhicules lourds	3.633.004
2240.1 : Véhicules légers	1.141.690
2240.2 : Motos	638.685
2251.0 : Matériel et Mobilier de bureau	372.497
2252.0 : Matériel et Mobilier de maison	846.263
2254.0 : Autres biens d'équipement	142.539
3902.0 : Engrais chimiques	539.760
3910.0 : Outillage agricole	2.885.975
3911.0 : Produits agricoles	140.000
39012.0 : Café marchand	2.664.300
3912.0 : Produits chimiques	221.200
3913.0 : Emballages à consommer	17.985.246
3914.0 : Achat carburants et lubrifiants	8.470.704
3915.0 : Achat autres produits de consommation	2.986.187
3915.2 : Achat autres produits de consommation Fonds de Propagande (Bombes à gaz)	337.500
420.0 : Avances et Fournitures au personnel	13.240
49.0 : Compte d'attente	82.594
619.0 : Fournitures diverses	106.434
622.0 : Transports effectués par les tiers	10.000
6300.0 : Entretien et réparation bâtiment	431.859
: N.B. Il s'agit seulement d'achat matériel !	
: pour les petites réparations effectuées !	
: par les agents de l'OCIR CAFE. Les grosses !	
: réparations sont faites suivants des con- !	
: trants avec les entrepreneurs. !	
6301.0 : Entretien matériel roulant	3.536.199
6302.0 : Entretien machines et autres matériel	488.344
: N.B. Il s'agit des réparations et achats !	
: faite par B.C. uniquement !	
6321.0 : Frais de conseil et d'assemblées	125.282
6323.0 : Frais P.T.T.	22.250
6325.0 : Frais de documentation et abonnement	286.250
6327.0 : Frais de foire et d'exposition	10.900
634.0 : Frais divers	205.896
6416.0 : Frais et pertes divers :	573.803
Ce compte groupe les achats et frais suivants :	
- achat matériel pour expositions commerciales	!
- Frais relatif au 20e anniversaire de l'OCIR-CAFE	!
- Matériel pour animation	!
- Plaques d'immatriculation véhicules	!
- Inscription sur les véhicules	!
.../...	

Comptes et désignation	Montant
- Frais pour cantine	
- Achat des plantes ornementales	
- Fumier etc...	
6417.0 : Subventions publication B.A.R.	2.271.820
6501.0 : Charges sociales pour le personnel sous : contrat (achat cercueil)	3.700
6590 : Soins médicaux personnel	3.869.957
P.I.P.D. Projet Installation petit dépulpeurs	889.848
	<u>55.933.926</u>

COMMANDES NON LIVREES AU 31/12/1984

N° compte	N° B.C.	Désignation	Fournisseur
3915.0	10435	! Impression B.A.R. n° 1/85	! Imprimerie de Kigali
	10480	! Impression Umuhinzi-Mworozi	! Imprimerie National
		! N° 12/84	! du Rwanda
	10398	! Blocs de 25 jeux certificats	! Imprimerie de Kigali
		! d'origine formule "0"	!
		! Blocs de 25 jeux certificats	! Imprimerie de Kigali
		! de qualité	!
		! Blocs certificats d'entre-	! Imprimerie de Kigali
		! posage	!
		! Blocs de 25 jeux reçus	! Imprimerie de Kigali
		! café	!
		! Feuilles bulletin de taxation	! Imprimerie de Kigali

BONS DE REPARATIONS NON FACTURES AU 31/12/1984

N° Compte	N° B.R.	Objet de réparation	Fournisseur
6302.0	36/84	! Frigo électrique de la maison	! N.A.H.V.
		! Camélia	!
	155/84	! Chaise métallique du P.C.B.C.	! AMEGERWA
	156/84	! Classeur du secrétariat	! MANUMETAL.
6301.0	15/84	! Véhicule A3786	! LA RWANDAISE
	18/84	! Véhicule A 3786	! LA RWANDAISE
6301.0	75/84	! Véhicule A 4520	! Ets RWANDAIS
	111/84	! Véhicule A 4562	! LA RWANDAISE
	137/84	! Véhicule A 2830	! N.A.H.V.
	146/84	! Véhicule A 2814	! Garage K.E.M.
	149/84	! Véhicule A 3961	! N.A.H.V.
	153/84	! Véhicule A 2278	! AMEGERWA

En 1984, 15 marchés se chiffrant à 10.951.083 Frw relevant de divers postes budgétaires, ont été attribués aux entreprises et ateliers locaux après appel d'offres. Nous donnerons également ci-après l'état récapitulatif de ces marchés.

**CONTRATS PASSES EN 1984 AVEC LES ENTREPRISES ET ATELIERS
LOCAUX**

Date du contrat	Objet du Marché	Montant
06/01/84	Construction d'une maison d'habitation à 3 chambres type économique à l'usine de traitement des cafés cerises à Masaka	3.383.210
03/03/84	Construction d'une clôture à la maison jumelée sise à Kicukiro	281.260
03/03/84	Construction d'une fosse septique maison d'habitation sise à Kiyovu	290.600
03/03/84	Réparation toiture Entrepôt sise à Gikondo (A.E)	201.600
03/08/84	Construction d'une cour de séchage supplémentaire à l'usine de traitement des cafés cerises à Masaka	980.000
22/10/84	Repeinturage de 16 maisons d'habitation sises à Kigali	1.274.199
08/10/84	Construction d'une cantine pour le personnel au siège Administratif de l'Office à Gikondo (travaux en cours)	2.734.339
02/11/84	Construction d'une clôture de 2 maisons d'habitation sises à Gikondo	298.225
06/11/84	Réparation mobilier de maisons et de bureaux	164.750
07/11/84	Confection de 540 uniformes en tissus Kaki pour la main d'oeuvre	469.800
1984	Réparation magasin de stockage du quinquina à Mwito (matériel acheté par l'Office).	110.000
12/84	Réparation maison servant de bureau et d'habitation pour l'Agronome de zone quinquina à Cyangugu	476.000
13/12/84	Confection des rideaux pour la maison de Masaka	26.000
17/12/84	Confection des rideaux et de housses pour 4 maisons d'habitation sises à Gikondo	87.800
19/12/84	Fourniture du Mobilier destiné à équiper la cantine pour le personnel à Gikondo	173.300
	T O T A L	10.951.083

La cantine a été construite sur le budget qui était initialement prévu pour la construction de 2 maisons d'habitations car notre demande de deux parcelles introduite au début de l'année au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie n'avait pas eu de réponse.

La cantine servira également comme salle de réunion et de jeux.

C'est également sur le même budget que nous avons construit une maison type économique près de l'usine de traitement des cafés cerises à Masaka pour loger un agronome affecté dans les plantations des caféiers Umuganda à Kanombe.

2.2. ENTRETIEN BATIMENTS

A cause de contraintes budgétaires, nous n'avons pas pu procéder à tous les travaux de réparation que nous jugeons prioritaires au début de l'exercice, notamment : la réfection de notre entrepôt sis à Gisenyi. Acheté à la Hatton & Cookson cet entrepôt était au départ destiné à l'entreposage du café marchand en transit pour Kigali via Rwandex Gisenyi, des produits agricoles et des engrais chimiques.

Depuis bien de temps nous ne faisons plus transiter le café par cet entrepôt, mais nous y entreposons de matières premières pour la Bralirwa qui nous paye chaque année plus de 1.000.000 de Frw. En 1983, nous avons enregistré 1207.445 Frw de recettes à titre de frais d'entreposage. Cette année les recettes se chiffrent à 1.092.418 Frw. Mais cet entrepôt est très vieux et nécessite des travaux de réparation qui seront impérativement effectués dès le début de l'exercice 1985.

Toujours dans ce cadre des travaux d'entretien des bâtiments, les maisons d'habitation sises successivement à Mutura (Gisenyi) à Gakoni (Murambi) et à Gacurabwenge (Taba) nécessitent des réparations importants, mais compte tenu du fait qu'elles ne servent pas à l'Office, nous pensons les vendre l'année prochaine.

2.3. APPELLATION DES IMMEUBLES

Jusqu'à présent, la plupart de nos maisons portaient des appellations peu communes ou simplement les noms des agents qui les occupent. Nous avons décidé de modifier ces appellations en les numérotant suivant un ordre chronologique qui tient compte des années de leur construction ou de leur acquisition. Il en est de même pour les bâtiments industriels et les bureaux.

Pour distinguer nos bâtiments avec ceux de l'OCIR THE
et les maisons d'habitation avec les bureaux et les entrepôts,
nous avons choisi la numérotation combinée avec les lettres :

- C : Voulant dire appartenant à l'OCIR CAFE
- H : maison d'habitation
- E : Entrepôt
- B : Bureau
- U : Usine

La cantine est assimilée au Bureau.

.../...

A P P E L L A T I O N B A T I M E N T S

N° ORDRE: BATIMENTS ET ANCIENNE APPEL- LATION ENPL/CEMENT ANNEE DE CONSTRUCTION NUMEROTATION OU APPELLATION OBSERVATIONS

N°	ORDRE	BATIMENTS ET ANCIENNE APPEL- LATION	ENPL/CEMENT	ANNEE DE CONSTRUCTION	NUMEROTATION OU APPELLATION	OBSERVATIONS
1		HABITATIONS				
1		Maison CARACOLI	G.KONI-BYUNDA	1957	CH 1	
2		Maison AGOBI ADA	KIBUYE	1957	CH 2	
3		Maison INGA	NKORA - GISENYI	1957	CH 3	
4		Maison BLUE MOUNTAIN	CYANGUGU	1957	CH 4	
5		Maison GUTEMALA	KIBUNGO	1957	CH 5	
6		Maison MADRAS	GIKONDO - KIGALI	1958	CH 6	
7		Maison OXACA	RUHENGERRI	1958	CH 7	
8		Maison CHICUTA	KIBUYE	1958	CH 8	
9		Maison MUTURA	GISENYI	1958	CH 9	
10		Maison MWITO + annexe	CYANGUGU	1960	CH 10	
11		Maison NTENDEZI	CYANGUGU	1960	CH 11	
12		Maison NTENDEZI	KIBUYI - CYANGUGU	1960	CH 11	
13		Maison MIBILIZI	KIYUVU - KIGALI	1962	CH 12	
14		Maison NYASSA	RUHENGERRI	1962	CH 13	
15		Maison MENDELIN	KIYUVU-KIGALI	1964	CH 14	
16		Maison BOURBON	KIYUVU - KIGALI	1968	CH 15	
17		Maison MOKA	KIYUVU - KIGALI	1968	CH 16	
18		Maison J'CKSON	KIYUVU - KIGALI	1968	CH 17	
19		Maison JAMAICA	GIKONDO - KIGALI	1968	CH 18	
20		Cuisine JAMAICA	GIKONDO - KIGALI	1971	CH 19	
21		Maison KENT	GIKONDO - KIGALI	1978	CH 20	
22		Cuisine KENT	GIKONDO - KIGALI	1971	CH 21	
23		Maison MYSCORE	GIKONDO - KIGALI	1978	CH 22	
24		Cuisine MYSCORE	GIKONDO - KIGALI	1971	CH 23	
25		Maison LAS PALMAS	GIKONDO - KIGALI	1978	CH 24	
26		Cuisine LAS PALMAS	GIKONDO - KIGALI	1971	CH 25	
27		Maison CYANGUGU	KAMEMBE - CYANGUGU	1978	CH 26	
28		Maison CAMELIA	GIKONDO - KIGALI	1974	CH 27	
29		Maison GACURU BWENGE	GIKONDO - KIGALI	1974	CH 28	
30		Maison PARANA	GITARAMA	1974	CH 29	
31		Maison KAGABA	GIKONDO - KIGALI	1974	CH 30	
32		Cuisine KAGABA	GIKONDO - KIGALI	1978	CH 31	
				1980	CH 32	

.../...

N° ORDRE	BÂTIMENTS ET ANCIENNE APPELLATION	EMPLACEMENT	ANNÉE DE CONSTRUCTION	NUMÉROTATION OU APPELLATION	OBSERVATIONS
33	maison BENDANTUNGUKA	GIKONDG - KIGALI	1978	CH 33	
34	icuisine BENDANTUNGUKA	GIKONDG - KIGALI	1980	CH 34	C = CAFE
35	maison K'YIGAMPWA	GIKONDG - KIGALI	1979	CH 35	H = HABITATION
36	icuisine K'YIGAMPWA	GIKONDG - KIGALI	1980	CH 36	
37	maison K'YIGAMPWA	GIKONDG - KIGALI	1979	CH 37	
38	icuisine K'YIGAMPWA	GIKONDG - KIGALI	1980	CH 38	
39	maison quinquina	KIRUYE	1979	CH 39	
40	maison JUMELLE	KICUKIRO - KIGALI	1983	CH 40	
41	maison JUMELLE	KICUKIRO - KIGALI	1983	CH 41	

N° ORDRE	BÂTIMENTS ET ANCIENNE APPELLATION	EMPLACEMENT	ANNEE DE CONSTRUCTION	NUMEROTATION OU APPELLATION	OBSERVATION
	<u>IMMEUBLES INDUSTRIELLES</u>				
1	Ancien Entrepôt	GIKONDO - KIGALI	1964	CE 1	
2	Nouvel Entrepôt 1er	GIKONDO - KIGALI	1968	CE 2	E = ENTREPOT
3	Nouvel Entrepôt Ruhengeri	- RUHENGERRI	1972	CE 3	U = USINE
4	Entrepôt Gisanyu	- GISEMYI	1974	CE 4	
5	Entrepôt Nyanouina Kibuye	- KIBUYE	1979	CE 5	
6	Usine à Café Masaka	M.S.K. - KIGALI	1981	CE 6	
7	Nouvel Entrepôt 2e	GIKONDO - KIGALI	1982	CE 7	
8	Nouvel Entrepôt 3e	GIKONDO KIGALI	1983	CE 8	
	<u>IMMEUBLES ADMINISTRATIFS</u>				
	<u>ET AUTRES</u>				
1	Nouveaux bureaux (Etagé)	GIKONDO - KIGALI	1974	CB 1	
2	Maisonnette pompe à essence	GIKONDO - KIGALI	1978	CB 2	B = BUREAU
3	Dispensaire	GIKONDO - KIGALI	1979	CB 3	
4	Nouvelles Latrines	GIKONDO - KIGALI	1979	CB 4	
5	Bureaux Ntendezi	NYURUSHWATI-CYANGUGU	1983	CB 5	
6	Cantine	GIKONDO - KIGALI	1984	CB 6	

.../...

2.4. CONTROLE DES STOCKS ET ORGANISATION DU TRANSPORT

Pour améliorer sans cesse la gestion de nos entrepôts à Kigali, à Ruhengeri et à Gisenyi, nous avons effectué des visites de contrôle et émis des instructions à l'intention de nos gérants. Ces instructions ayant été bien suivies en général, elles ont facilité les travaux d'inventaire permanent pratiqué depuis le début de l'année 1984. Les années précédentes on pratiquait le système d'inventaire intermittent.

Concernant la distribution de l'insecticide (Sumithion 3 %) destiné à la désinsectisation des cafés dont la campagne a comme d'habitude lieu en Juin et Juillet, le transport au niveau des Communes a commencé au mois de mai.

Nous avons utilisé surtout les camions pour essayer de réduire le coût du transport et avons recouru aux camionnettes en cas d'impossibilité d'utiliser un camion (route communale très petite).

Cependant il y a lieu de déplorer les détournements commis sur certains lieux de stockage du sumithion au niveau des communes. Nous envisageons un contrôle de l'utilisation de l'insecticide au niveau des communes pour essayer de limiter ces vols.

Des tournées des agronomes de l'Office seront programmées pendant la campagne de désinsectisation pour suivre l'utilisation de ce produit.

2.5. VENTE VEHICULES, MATERIEL ET MOBILIER USAGES

Comme signalé dans le rapport 1983, notre parc comprenait entre autres des véhicules vétustes ayant roulé plus de 100.000 Km et qui causaient des ennuis surtout à l'occasion des déplacements à l'intérieur du pays. Non seulement ils consommaient beaucoup de carburant et lubrifiant, mais aussi les frais de réparations étaient souvent élevés sans oublier le prime d'assurance. Nous avons décidé de les déclasser. La vente publique organisée le 12/07/84 nous a rapporté 334.248 Frw. Il faut signaler aussi que tous ces véhicules étaient complètement amortis.

En date du 20/12/84, nous avons mis en vente publique une gamme de matériel, de mobilier et autres fournitures usagés de provenance des maisons d'habitation et des bureaux. Malgré que tout ce matériel était assez vétuste, nous avons pu récupérer 35.737 Frw. Les tableaux ci-après reprenent le détail de ces ventes.

11.../...

VENTE VEHICULES D'OCCASION

DESIGNATION	QUANTITE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR INITIALE	AMORTISS. CUMULES	VALEUR NETTE	VALEUR CESSION	PROVENANCE
Toyota Stout n. 2192	1	4/3/1980	1.01.500	1.019.500	-	76.638	Service Production
Toyota Stout n. 3648	1	8/5/1980	1.01.500	1.019.500	-	92.220	Service Production
Peugeot 504 n. 2277	1	1980	1.081.000	1.080.000	-	165.360	Service quinquina
			3.119.000	3.119.000		334.215	

VENTE MATERIEL ET MOBILIER USAGES

DESIGNATION	QUANTITE	DATE D'ACQUISITION	V. L. SUR INITIALE	AMORTIS. CUMULES	V. L. SUR NETTE	V. L. SUR CESSION	PROVENANCE
-Sommiers métalliques	5	1974	50.000	50.000	-	5.05	maison P.P.M.
-Armoire de nuit	1	1974	2.000	2.000	-	500	maison P.P.M.
-Lit simple métallique	1	1975	9.850	9.850	-	300	maison P.P.M.
-Grilliers	2	21/08/1980	1.000	1.000	-	30	maison KENT
-Chaise	1	02/10/1978	2.700	2.700	-	200	maison K. YIGAMA
-Oriller	1	1980	500	500	-	15	maison K. YIGAMA
-matelas en mousse	1	1974	2.800	2.800	-	56	maison HIBILIZI
-matelas en mousse	2	12/78	6.000	6.000	-	112	maison HIBILIZI
-matelas en mousse	2	10/80	4.600	4.600	-	115	maison HIBILIZI
-matelas en mousse	2	28/09/1982	3.840	1.344	2.496	57	maison HIBILIZI
-matelas en mousse	1	1975	8.100	8.100	-	2250	maison MIBILIZI
-lit simple métallique	1	1975	4.500	1.500	-	300	maison MOKA
-table ronde	1	1975	2.400	2.400	-	570	maison MOKA
-chaises en coques bleues	2	1975	3.250	3.250	-	55	maison MOKA
-fauteuils pliants	4	1975	1.500	1.500	-	1.750	maison MOKA
-sommier métallique	1	1971					
-machine à calculer	1	1966	6.434	6.434	-	150	Point bascule
-olivetti n° 849205	1						Point bascule
-machine à calculer	1	1973	36.000	36.000	-	410	Point bascule
-olivetti n° 6670046	1	1968	750	750	-	200	Point bascule
-chaise avec simili noir	1	1973	900	900	-	200	Secrétaire Ténéral
-chaise avec simili cuir	1	1973	900	900	-		

DESIGNATION

DESIGNATION	QUANTITE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR INITIALE	AMORT. CUMULEES	VALEUR NETTE	VALEUR CESSION	PROVENANCE
-Diable	1						
-Pneus usagés	25					400	A/E
-Chaises	6					700	GARAGE
-Vélos	6					10	maison Bourbon
-Tables pliantes	4					6.600	Bureau échantillonneur Projet Quincina
-Chaises pliantes	16					260	M.P.R.
-malle cantine	5					3.805	M.P.R.
-Lits simples pliants	9					1.070	M.P.R.
-Lampes tempêtes	7					860	M.P.R.
-Machine à calculer Précisa	2					120	M.P.R.
-Machine à calculer	1	1973				300	Etudes et Programme
-Ventilateur	1					60	Pont bascule
-Horloge n° 702375	1					200	Pont bascule
-Machines à calculer	2					130	Pont bascule
-Machine à écrire Remington n° 678.216	1					15	Liquidation des trait.
-Machine à calculer OLIVETTI n° 849204	1					510	Bureau échantillonneur
-Chaise longue blanche	1					2	Bureau échantillonneur
-Bâches	6					615	Dispensaire
-Poste Radion-Emetteur-réc.	2					3.165	A/E
-Arrosoirs	11					1.150	A/E
-Machettes	6					210	A/E
-Hôes	20					355	A/E
-Pulvérisateurs	17					240	A/E
-Haches	3					500	A/E
-Cadre de lit	1					375	A/E
						750	A/E

2.6. GESTION DES VEHICULES

L'utilisation des carnets de route et de contrôle de circulation et de consommation de carburant en remplacement de la feuille de route, constitue l'élément essentiel ayant marqué de façon bénéfique la gestion des véhicules de l'Etat.

En effet, chez nous il vient d'être prouvé que ce modèle de carnet s'avère plus économique que les feuilles de route qu'on utilisait avant. Un véhicule qui se déplace souvent peut utiliser tout au plus deux carnets par an.

Au cours de l'année, nous avons assisté à une des réunions de concertation sur l'utilisation rationnelle des véhicules de l'Etat organisées par le Ministère des Postes et des Communications.

2.6.1. DEPLACEMENTS DES VEHICULES

Plusieurs missions ont été effectuées dans le cadre de la production :

- La brigade mobile qui répare les machines dépulpeuses
- Les agronomes évaluant la taille de régénération des caféiers cellule par cellule.
- La remise des prix aux meilleurs caféiculteurs, ayant réussi le concours de l'année 1983.
- La visite des germoirs à café et de quinquina.
- Vente de l'outillage agricole
- Liquidation des traitements de la M.C. des pépinières caféicoles
- Distribution des semences à café
- Réalisation des émissions en rapport avec la publication du Bulletin Agricole du Rwanda et de la Gazette Umuhinzi-Mworozi.
- Parallèlement au transport du paillis pour la fumure des plantations des caféiers Umuganda à Kanombe, les deux camions que nous avons, ont assuré le transport du café marchand en provenance de Ruhengeri.

L'affectation de nos propres camions à plein temps au transport du café diminuerait sensiblement les frais payés aux transporteurs privés dont l'impact sur le budget est parfois négatif. Il est évident que l'acquisition d'autres camions supplémentaires nécessiterait un budget d'investissement plus important dont il faut d'abord étudier les possibilités de réalisation. D'autres part, l'amortissement des camions ne pose pas de problèmes majeurs dans la mesure où la route Kigali-Ruhengeri est macadamisée.

.../...

MATERIEL ROULANT DISPONIBLE AU 31.12.1984

I. VEHICULES LEURDS	ENTREES		AMORTIS.		EXERCICE EN COURS		AFFECTATION
	date d'acq	Valeur	Cumulés	Amortis.	Amortis.	Valeur	
	Acquisition	Initiale	Exercice	Ide	L'exercice	Cumulés	Nette
1. Mercedes Bpuz 1621 A 1817	20/6/79	16.445.000	16.445.000				Transport pailis et café
2. Mercedes Benz 1621 A 4815	20/6/79	16.445.000	16.445.000				Transport pailis et café
3. Toyota Stout 2000 A 4722	16/4/81	11.021.000	906.648	114.352	11.021.000		Production café
4. Toyota Stout 2000 A 4610	11/5/81	11.021.000	906.648	114.352	11.021.000		Production café
5. Toyota Stout 2000 A 2814	11/5/81	11.021.000	906.648	114.352	11.021.000		Production café
6. Toyota Stout 2000 A 3479	7/7/82	11.012.500	505.743	337.162	1842.905		Production café
7. Toyota Stout 2000 A 3810	18/2/83	11.038.000	316.849	345.654	1662.503		Production café
8. Toyota Hiace A 3786	2/2/83	11.140.000	349.816	381.618	1731.434		Service Généraux
9. Toyota Stout A 2278	4/80	956.000	956.000				Service Généraux
10. Toyota Stout A 3663	4/80	956.000	956.000				Service Généraux
11. Land Rover A 1311	9/77	11.098.000	11.098.000				Service Généraux
12. Range Rover Fourgon A 4497	120/1/84	12.219.504		677.503	1677.503		Production Café
13. Toyota Hilux camionnette A 4567	123/3/84	872.967		218.023	1218.023		Production Café

1 * Son compteur opère en miles (A 4497)

IMMOBILISATIONS

ENTREES	VALEUR	AMORTIS. CUMULES	AMORTIS. EN COURS	AFFECTATION
Date d'acquisition	Initial	EXERCICE PRECED.	Amortis. de l'exercice	Amortis. Cumulés
Initial	EXERCICE	PRECED.	Amortis. Cumulés	Nette

II. VEHICULES LEGERS

1. Voiture Peugeot 505 SR A 2830	19/5/81	2.495.000	12.146.324	348.676	12.495.000	-	SERVICES GENERALUX
2. Jeep Suzuki LT 80 V A 3257 2*	5/2/82	605.000	386.141	201.465	587.606	17.394	PRODUCTION ET BAR (à déclasser)
3. Voiture Peugeot 305 SR A 3377	30/4/82	1.425.000	757.575	474.525	232.100	192.900	PRODUCTION CAFE
4. Jeep Suzuki SJ 410 VLD A 4094	4/7/83	672.995	112.054	224.107	336.161	336.834	PRODUCTION CAFE
5. Jeep Suzuki SJ 410 VLD A 4095	4/7/83	672.995	112.054	224.107	336.161	336.834	PRODUCTION CAFE
6. Voiture Peugeot 305 SR A 3961	4/83	910.000	225.225	303.030	528.255	381.745	PRODUCTION QUINQUINA
7. Voiture VW Jetta A 4520	14/2/84	1.141.690		316.819	316.819	824.871	DIRECTION
8. Jeep camionnette Suzuki A 45 15	16/2/84	700.654		194.431	194.431	506.223	PRODUCTION CAFE

III. MOTOS

1. Suzuki TF 100 A 402	26/6/81	137.000	114.052	22.948	137.000		PRODUCTION QUINQUINA
2. SUZUKI TF 100 A 785	26/6/81	137.000	114.052	22.948	137.000		NDUSU
3. Suzuki TF 100 A 729	23/2/84	127.737		35.447	35.447		COURRIER
4. Suzuki TF 100 A 730	23/2/84	127.737		35.447	35.447		ZONE QUINQUINA CYANGUGU
5. Suzuki TF 100 A 731	23/2/84	127.737		35.447	35.447		ZONE CAFE KIBUNGO
6. Suzuki TF 100 A 822	23/2/84	127.737		35.447	35.447		ZONE CAFE GITARAMA
7. Suzuki TF 100 A 733	23/2/84	127.737		35.447	35.447		ZONE CAFE MAYAGA
							QUINQUINA NTENDEZI
							CYANGUGU

2* défaut technique 3ème vitesse (A 3257)

3. CONCLUSION

En 1985, on va réparer les bâtiments que nous n'avons pas pu réparer au cours de l'année 1984 et continuer à mettre l'accent sur la bonne gestion du patrimoine de l'Office, surtout pour les véhicules, les réparations et consommation du carburant seront suivis de près.

Les camionnettes très vieilles et une Jeep Suzuki dont on n'a pas pu réparer la 3e vitesse seront vendues et remplacées pour que nous soyons à même de déplacer les agronomes, les mécaniciens réparant les machines dépulpeuses et les agents faisant la désinsectisation des caféiers.

Les camionnettes affectées dans les zones Quinquina Kibuye et Gikongoro achetées en 1980 également en mauvais état, seront déclassées et vendues aux enchères car nous ne pouvons plus supporter les frais de réparations si souvent élevés.

Comme les autres agronomes de zones café, ces agronomes utiliseront les motos. En cas d'extrême nécessité (chargement des écorces), un véhicule sera dépêché sur les lieux.

C. INSEPCION ET CONTENTIEUX

1. INTRODUCTION

D'après l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 Septembre 1978 portant organisation et attributions des Services de l'Office des Cafés (OCIR-CAFE), les attributions de la Section Inspection et Contentieux sont réparties en deux catégories:

- a) attributions de contrôle ou inspection proprement dite
- b) attributions relatives au contentieux.

Dans ce rapport nous allons nous limiter à l'essentiel tout en soulignant que la section s'occupe des activités de routine consistant à donner avis sur tous les documents lui transmis par la direction et autres services ainsi qu'aux visas sur les bons de commande et les factures.

2. DU CONTROLE

En ce qui concerne l'inspection, la section a suivi de près les activités de tous les services et sections et les opérations de la Caisse de Kigali.

Souvent des remarques verbales ou écrites ont été faites aux intéressés et pour les autres, des rapports de contrôle détaillés ont été adressés à qui de droit.

Concernant le contrôle et la vérification des situations financières et comptables, des dépenses et des recettes, la Section s'est intéressée surtout à l'exécution du budget et aux rapports financiers.

En outre, elle a permis à l'Office de faire quelques économies en contrôlant/les déclarations de créance ^{minutieusement}, en poussant la Section Gestion et Approvisionnement à faire la comparaison des prix et à orienter les commandes là où le matériel coûte moins cher, tout en tenant compte de la qualité.

Pour le contrôle de la gestion des biens de l'Office, ainsi qu'en témoignent les différents rapports, la section s'est attachée à contrôler régulièrement et minutieusement les magasins et entrepôts sis à Kigali et dans les autres Préfectures:

- Magasin pièces de rechange : nous avons constaté un certain désordre dans l'enregistrement des bons de sortie. Il a été demandé au gestionnaire de corriger rapidement cette lacune en enregistrant les bons de sortie ou d'entrée par ordre chronologique.

.../...

- Magasin Fournitures de bureau : Les fiches de stock sont bien tenues par la magasinière et remplies régulièrement suivant l'ordre chronologique.

- Magasin P.C.R.C. : Les fiches de stock sont bien tenues. Le passage café vert au café torréfié donne un rendement de 83 % ce qui est satisfaisant.

- Magasin Ancien Entrepôt: il a été demandé au gestionnaire de tenir les fiches de stock à jour et de les remplir personnellement. Il ne doit pas, par conséquent, recourir à ses aides qui semblent ne pas être à la hauteur de la tâche de magasinier.

Pour la meilleure gestion des stocks, une note a été adressée à tous les gestionnaires de l'Office.

La Section a participé aussi aux diverses remises et reprises effectuées au cours de l'exercice 1984 que ce soit à Kigali ou ailleurs (Gisenyi).

Le contrôle de l'utilisation du Sumithion nous a conduit à constater un fléau de vol sur le territoire national notamment en Paysannats Mayaga (Communes Ntongwe et Ntyazo), Icyanya et Bugesera.

Une action devra être entreprise pour mieux suivre l'utilisation de ce produit au niveau des secteurs.

Le contrôle s'est étendu également aux paiements des salaires de la main-d'oeuvre des pépinières caféicoles et des gardiens des centres de dépulpage et la Section poursuit les litiges relevés.

La section a participé également aux contrôles des divers travaux de construction et réparation: maison économique à Masaka, clôture de la maison jumelée à Kicukiro, nouvelle cour de séchage du café à Masaka, cantine à Gikondo, repeinturage de seize maisons d'habitation à Kigali et clôture de deux maisons sises à Gikondo.

3. DU CONTENTIEUX

Pour les problèmes administratifs et juridiques, la section a donné des avis soit de sa propre initiative, soit sur demande.

La section a également suivi les dossiers pendants près des Tribunaux et Parquets, il s'agit notamment des dossiers suivants :

- Dossier Maniteze Sylvestre: en instruction près du Parquet de Cyangugu
- Dossier Bucyana Donat (terminé): en cours d'exécution
- Dossier Rukwirangabo I. : en attente d'exécution près du Parquet de Gikongoro.

.../...

- Dossier Karekezi Osée (terminé): à suivre exécution près du Tribunal de Première Instance Kibuye.
- Dossier Karikumutima (terminé): à suivre procédures d'exécution près du Tribunal de Première Instance Kigali.
- Dossier Mpamo Juvénal (terminé): : en attente d'exécution à Ruhengeri.
- Dossier Gatarayiha et Crts : en instruction près du Parquet Kigali
- Dossier Magasin Mwogo (vol): en instruction près du Parquet Gikongoro
- Dossier Plantation Ntendezi : en instruction près du Tribunal de Canton Mwezi

Signalons également qu'il y a d'autres dossiers qui seront transmis aux autorités judiciaires aussitôt qu'ils seront prêts.

Compte tenu qu'actuellement la section ne dispose pas d'un juriste, l'Office se fait aider par le Ministère de la Justice pour défendre sa cause dans les tribunaux et la section collabore avec ce Ministère pour étudier les différents dossiers à défendre.

La section s'occupe également des dossiers d'assurances civile, automobiles et autres.

En matière d'assurance "Incendie" nous avons poursuivi la clause d'assurance révisible qui pour le moment avantage l'Office. D'après cette clause, la prime est calculée en rapprochant le plus possible les valeurs des stocks à assurer des quantités réellement entreposées

Quant à l'assurance "Automobiles", on a suivi le principe de retirer de la couverture tous risques tous les véhicules amortis qui sont simplement couverts par l'assurance contre tiers (responsabilité civile).

En guise de conclusion, nous espérons que l'Office pourra engager un juriste le plus rapidement possible pour mieux suivre et avec diligence les affaires pendantes auprès des cours et tribunaux. La section s'attachera également en collaboration avec les autres services à chercher une méthode efficace pour s'assurer que l'insecticide arrive bien aux utilisateurs.

- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal
- Dossier Katsuki Ota (forme) : à suivre exécution près du Tribunal

Stabilité : à suivre exécution près du Tribunal

aux autorités judiciaires compétentes (voir ci-dessus)

Comme il est noté au paragraphe 1 de la section 1 de l'annexe 1, l'OTD a fait état par le Ministère de la Justice pour l'annexe 1 de la cause dans les tribunaux et la section compétente avec ce Ministère pour étudier les différents dossiers à l'étude.

La section a donc également des dossiers à résoudre dans les automatisés et autres.

En outre, le dossier "Essential" sera suivi par le Bureau d'Assistance et d'Études qui sera le responsable de l'annexe 1.

Plusieurs autres dossiers sont en cours de traitement et il est possible que d'autres dossiers soient ajoutés à mesure que les renseignements sont fournis.

Le Bureau d'Assistance et d'Études, en collaboration avec le Bureau d'Assistance et d'Études, a été chargé de suivre les dossiers et de fournir les renseignements nécessaires.

Le Bureau d'Assistance et d'Études, en collaboration avec le Bureau d'Assistance et d'Études, a été chargé de suivre les dossiers et de fournir les renseignements nécessaires.

Le Bureau d'Assistance et d'Études, en collaboration avec le Bureau d'Assistance et d'Études, a été chargé de suivre les dossiers et de fournir les renseignements nécessaires.

Le Bureau d'Assistance et d'Études, en collaboration avec le Bureau d'Assistance et d'Études, a été chargé de suivre les dossiers et de fournir les renseignements nécessaires.

